



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

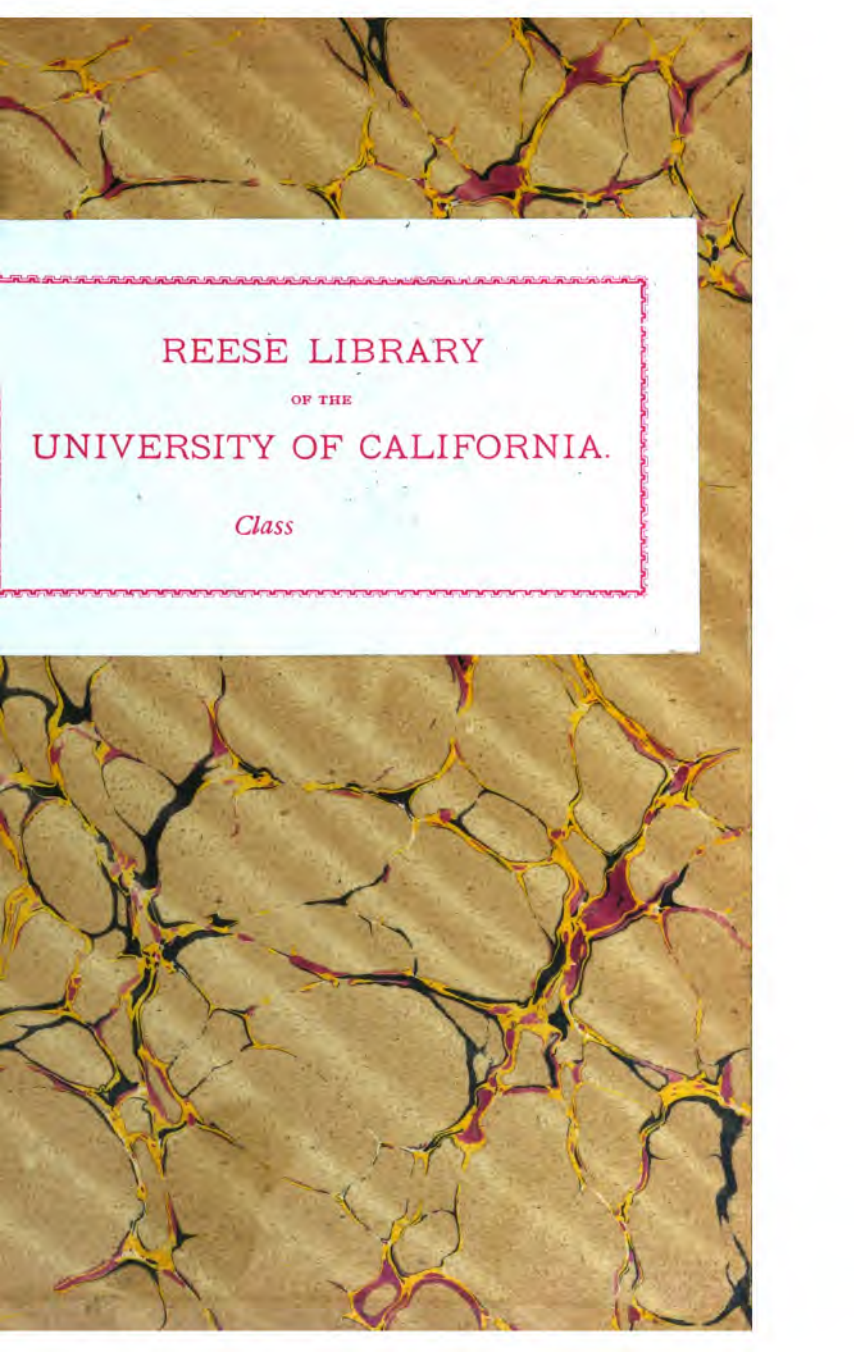
### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

UC-NRLF



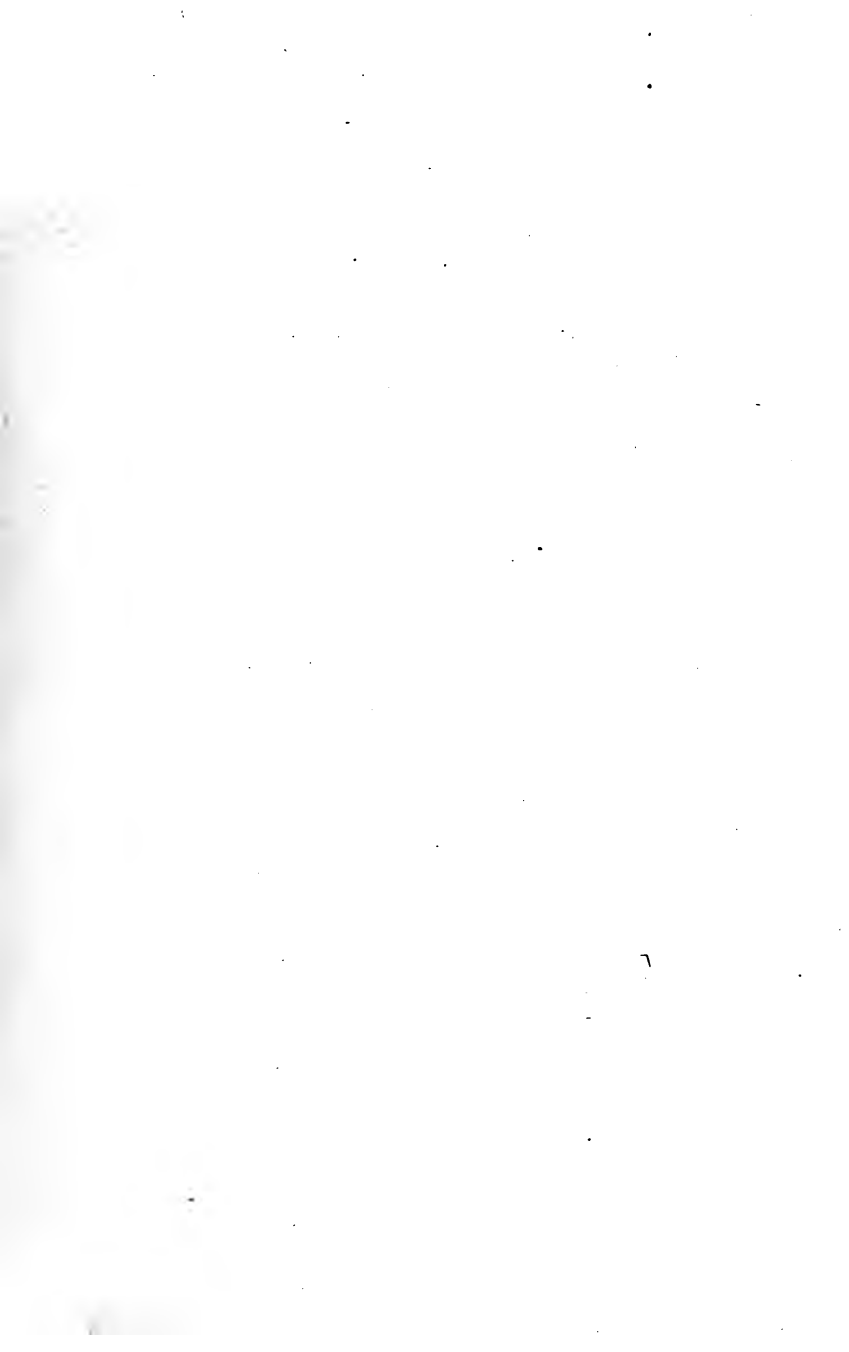
QB 303 270

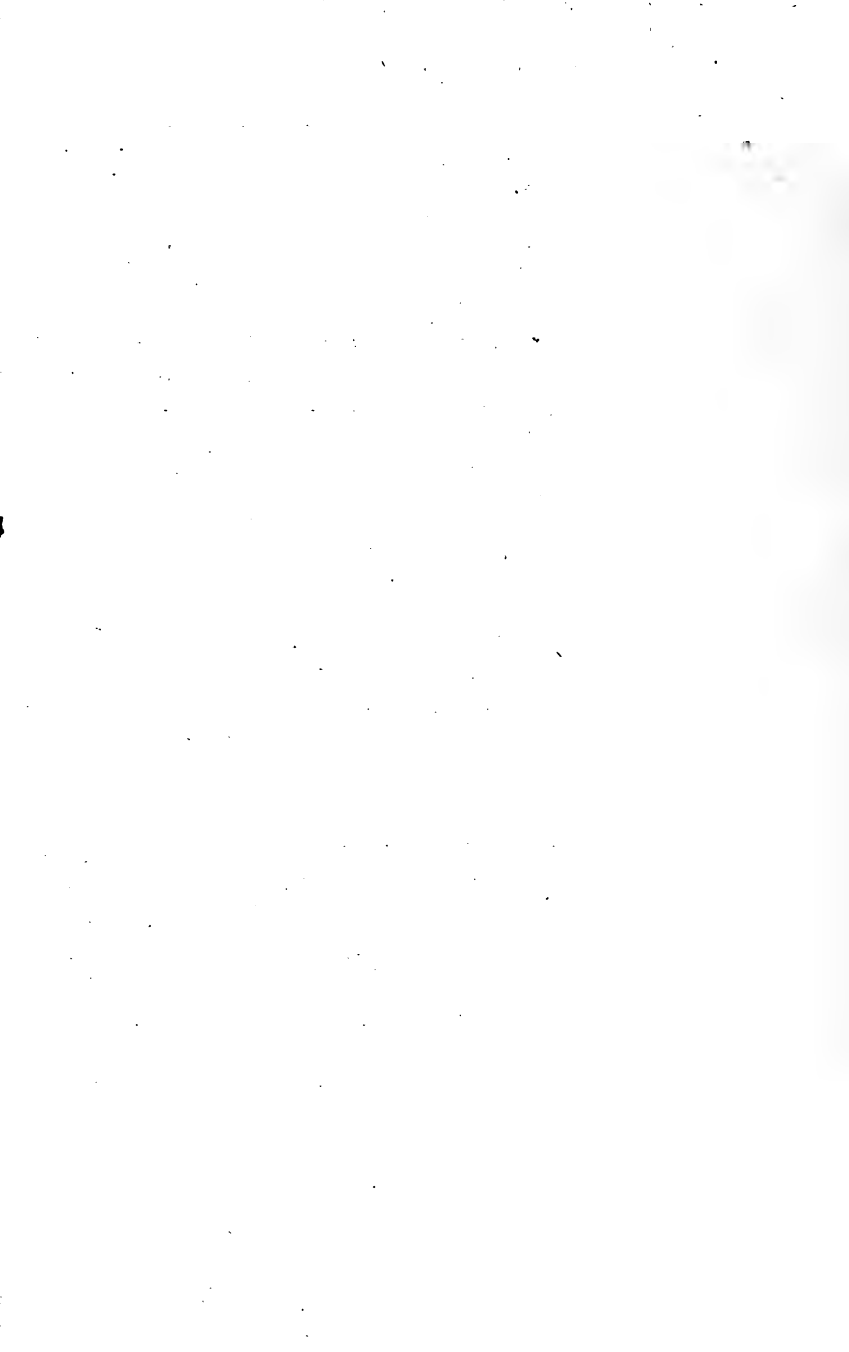
The background of the entire image is a traditional marbled paper pattern. It features a complex, organic network of veins in shades of yellow, magenta, and black, set against a light tan or beige base. The veins create a web-like structure across the surface. In the center of the image is a white rectangular label with a decorative, scalloped border in a reddish-pink color. The text on the label is printed in a classic serif font.

REESE LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

*Class*









Abel ALCAIS

---

FIGURES ET RÉCITS

DE

CARTHAGE CHRÉTIENNE

AUX

DEUXIÈME ET TROISIÈME SIÈCLES

---

ILLUSTRATIONS HORS TEXTE

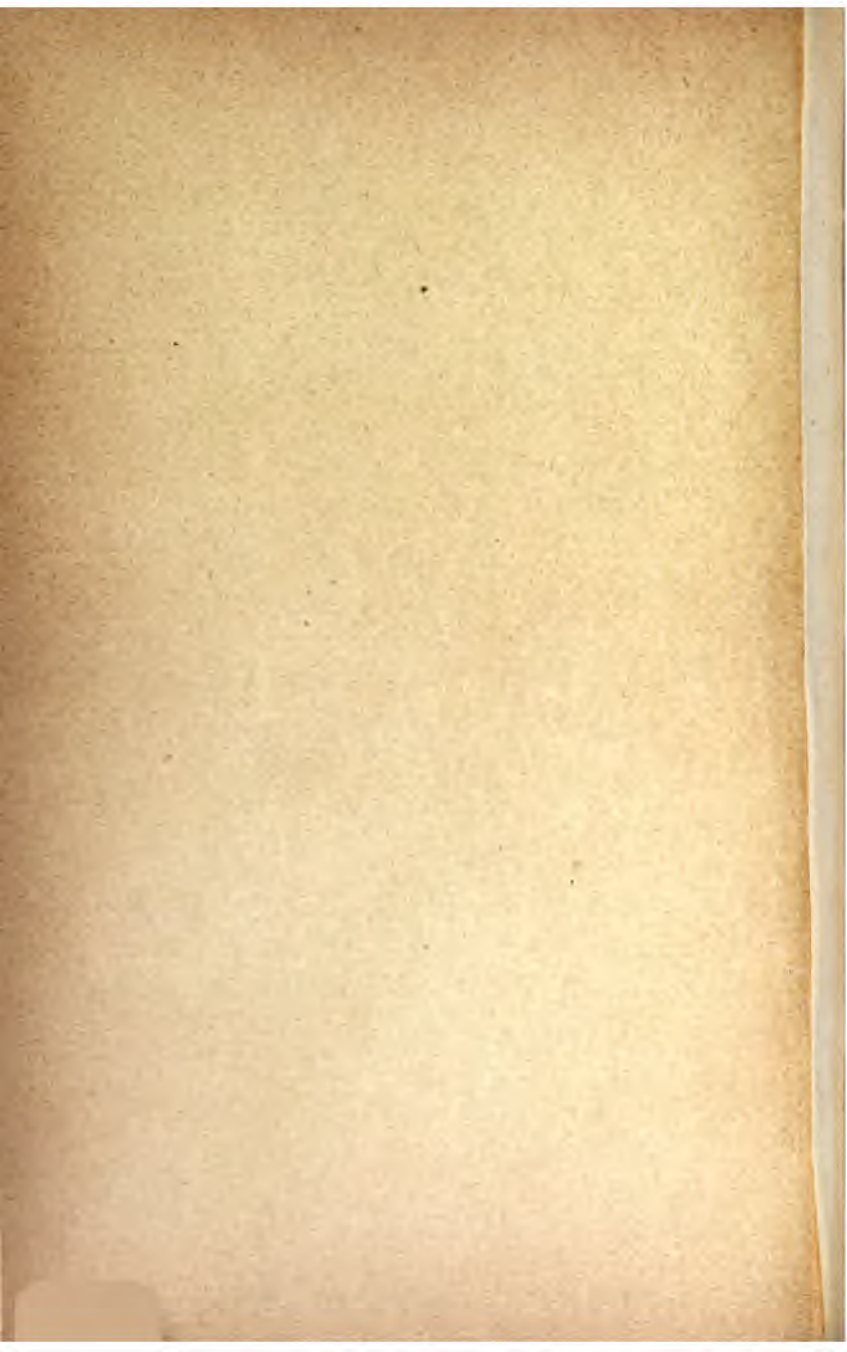


PARIS  
LIBRAIRIE FISCHBACHER

SOCIÉTÉ ANONYME  
33, RUE DE SEINE, 33

1908





FIGURES ET RÉCITS

DE

CARTHAGE CHRÉTIENNE

---

*Imprimé par les soins  
de la Société des Publications morales et religieuses  
de Toulouse.*

---



REESE LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY  
OF  
CALIFORNIA

*tous ceux que stimule en Afrique la hantise d'un grand passé, et de l'appui de l'État, un ensemble de données nouvelles se dégagera peu à peu, qui permettra un jour, dans une certaine mesure tout au moins, de combler des vides béants et de fixer des points obscurs dans l'histoire sociale, économique et religieuse de l'Afrique ancienne. Nulle part, plus que pour une pareille tâche, la science historique et le patriotisme ne sauraient se donner la main.*

*Au surplus, il est superflu de dire que si, dans ces études, on a toujours pris soin de s'appuyer de l'autorité indiscutée des savants qui, en ces derniers temps, ont consacré à l'Afrique du Nord des ouvrages de grande valeur, — mentionnons ici tout spécialement le grand ouvrage de M. Paul Monceaux, récemment couronné par l'Institut, sur l'Histoire littéraire de l'Afrique ancienne (Paris, Ernest Leroux, 1902), qui nous fut, en maintes rencontres, nous tenons à le dire ici, un guide singulièrement précieux — nous n'avons point eu la prétention de faire une œuvre de pure érudition, ni même de théologie (1).*

(1) Parmi les publications récentes sur l'ancienne Afrique

*Nous avons voulu simplement, par un livre accessible à tous, intéresser à la vie, aux usages, aux mœurs et aux vicissitudes d'une grande Église brusquement engloutie dans la nuit des temps, ceux qui ont le goût des choses de l'histoire, principalement ceux dont la foi religieuse a le souci de s'instruire, de s'éclairer, de se fortifier des leçons d'un passé peu connu, autant par l'émouvante contemplation des grandes choses opérées par l'Évangile émancipateur, des*

du Nord que nous avons utilisées, citons aussi : Babelon, *Carthage* (Paris, 1896) ; Le Blant, *L'Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine* (Paris, 1890) ; Lapie, *Les civilisations tunisiennes* (Paris, 1898) ; Toutain, *Les Cités romaines de la Tunisie* (Paris, 1895) ; Carton, *Découvertes épigraphiques et archéologiques en Tunisie* (Paris, 1895) ; J. Turmel, *Tertullien* (Paris, Bloud) ; G. Boissier, *L'Afrique romaine* (Paris, 1901) ; Ch. Diehl, *Histoire de la domination byzantine en Afrique* (Paris, E. Leroux) ; P. Delattre, *L'Épigraphie chrétienne à Carthage* (Paris, 1891) ; *Inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage* ; *Musée Lavignerie*, etc. ; Ch. Guignebert, *Tertullien* (Paris, 1901) ; W. Benson, *Cyprian, his life, his time, his work* (London, 1897) ; G. Bonet-Maury, *Le Christianisme et l'Islamisme en Afrique* (Paris, 1906). — Nous devons des remerciements à M. G. Riou pour l'obligeante communication de sa thèse sur *La Genèse de l'unité catholique et la pensée de Cyprien* (Paris, Fischbacher, 1907), ainsi qu'à MM. Philippe Berger et Jean Réville, du Collège de France, qui nous ont aidé de leurs précieux encouragements au début de ces études sur le christianisme africain.

*transformations magnifiques et des dévouements héroïques qu'il a produits, en Afrique comme ailleurs, que par la comparaison suggestive, qui toujours s'impose, du christianisme du Christ, si admirablement simple dans son immuable grandeur, parce que divin, avec les pâles copies qu'en ont essayées successivement les diverses Églises qui se sont réclamées de lui.*

*Et notre souhait se trouverait exaucé si quelques-uns, en fermant ce livre, se sentaient pressés de redire, avec plus de conviction réfléchie et plus de ferveur : « A qui irions-nous qu'à toi ? Tu possèdes seul les paroles de vie éternelle ! »*

*Il sera bien permis à l'auteur de ces récits d'Afrique d'en offrir ici la primeur à quelqu'un qui lui tient de fort près : à sa femme, en souvenir des six années vécues là-bas ensemble, des joies et des tristesses qu'elle y a tour à tour connues, des labeurs dont elle a pris toujours silencieusement plus que sa part, jusqu'au moment où, ses forces physiques ployant sous l'épreuve, la maladie vint arrêter l'œuvre commencée dans la joie.*

A. A.

Nevers, 7 juin 1907.



## LA VIE A CARTHAGE

AU SECOND SIÈCLE

### ET LA PROPAGANDE CHRÉTIENNE

---

Les Romains recueillaient en Afrique le fruit de leurs persévérants efforts. Une ère de prospérité admirable s'était levée sur tout le pays. Les fouilles récentes et la pioche de nos colons font surgir de toutes parts des vestiges qui attestent une abondance inouïe. Ce magnifique essor de la colonisation avait fait naître dans toute la province des goûts et des besoins nouveaux. Les mosaïques du Bardo nous laissent entrevoir un coin de cette vie antique : scènes champêtres, chasses, pêches, riche maison de maître, corps de ferme avec ses dépendances, écuries pour les chevaux de course, de selle, de trait, de labour ; étables à bestiaux, celliers et pressoirs ; population d'esclaves sous leurs gourbis de chaume, bref, une existence d'abondance et de bonheur



tranquilles au sein d'une longue paix assurée.

Les villes rivalisaient d'embellissements et de jeux : le sentiment municipal n'a été nulle part plus ardent qu'ici. Beaucoup possédaient des écoles où se donnait un bon enseignement classique. On parlait couramment les dialectes du pays dans l'intérieur, le latin et le grec dans les villes de la côte. De la fusion plus ou moins complète des races en présence, phénicienne, berbère, latine, était sortie à présent une bourgeoisie riche, ordonnée, fort éprise des biens de la civilisation, où l'on était fier de se dire citoyen romain, où l'on prenait fort au sérieux le moindre honneur municipal, où l'on s'évertuait à donner à tout, à son genre de vie, à sa demeure, même au nom indigène qu'on portait, un air et un cachet romains (1).

Ces bourgeois de province, d'ailleurs, étaient parfois des philanthropes éclairés, comme celui qui donna un jour à la ville de Sicca-Veneria (Le Kef) 1 300 000 sesterces pour que, avec l'intérêt à 5 p. 100, elle nourrit chaque année 300 garçons et 200 filles pauvres de trois à quinze ans (2).

(1) V. Gauckler, *Archéol. de la Tunisie*, p. 57 et suiv., et G. Boissier, *Afrique romaine*, p. 330.

(2) Guérin, *Voy. en Tunisie*, t. II, p. 59. — Certaines

Mais, à ce moment, un nom surtout rayonnait au loin sur l'Afrique : c'était Carthage, qui était devenue pour toute la province enrichie le centre des ressources, la ville des plaisirs et de l'élégance, un foyer de large culture dont l'éclat fascinait les imaginations, agitait les désirs, exaltait les rêves jusque dans les cantons perdus de la Maurétanie et près des sables du désert.

## I

Carthage, son cadre, son panorama, ses monuments. — Le temple d'Eschmoun-Esculape, le palais du Proconsul, le Capitole. — Le théâtre, le cirque, l'amphithéâtre. — Amour des Carthaginois pour leur ville. — Vie de luxe et de fêtes. — Les établissements d'instruction. — Les Ecoles de rhétorique et de philosophie. — La plèbe. — La fureur' de l'amphithéâtre.

Rebâtie sur l'ordre d'Auguste, Carthage avait repris ce rang de grande capitale auquel la prédestinait de tout temps sa situation incomparable. Aujourd'hui qu'il n'en reste plus rien, hormis des ruines informes, des débris péniblement extraits des entrailles du sol, il faut un effort d'imagination pour se représenter la

viles avaient dès lors les organes d'une assistance publique. Les rescrits de Marc-Aurèle avaient beaucoup poussé dans cette voie.

métropole de l'Afrique dans l'enchantement de sa gloire et l'épanouissement de sa vie. Du moins, le cadre et l'horizon sont toujours là, et telle en est devant l'œil ravi la grandeur éternelle, la lumineuse beauté, qu'ils font vite comprendre l'attraction singulière de la cité anéantie.

Assise sur les pentes riantes de sa presqu'île, en face de l'Europe, au seuil de l'Afrique, au centre du mouvement de la civilisation ancienne, Carthage, sous son ciel éclatant, dominait la terre et la mer. A l'horizon, la croupe du Cap-Bon dessinait ses longues sinuosités ; le Bou-Korneïn, la montagne sainte, profilait son croissant sur l'azur du ciel où montait l'encens des prêtres de Saturne ; de blanches villes d'eaux s'égrenaient sur la grève, au bord du golfe étincelant. Tout au fond, le Zaghouan dressait fièrement ses crêtes dentelées. A l'ouest, Tunis et ses « sebkhas », et à perte de vue la grande plaine de la Medjerdah, semée de fermes, de bourgs, de villes florissantes, rayée par la ligne onduleuse de l'aqueduc construit par Hadrien, qui apportait dans Carthage les eaux du Zaghouan. Puis des collines couvertes d'oliviers, d'amandiers, de vignes. Enfin, vers le nord, sur l'autre versant de la ville, d'immenses faubourgs, les quartiers aristocratiques

de Mégara (Marsa), de riches demeures au milieu de jardins embaumés, des villas encadrées de verdure, des asiles d'ombre et de fraîcheur.

Mais c'était de la colline de Byrsa, du haut de l'escalier monumental qui accédait au temple d'Eschmoun-Esculape, qu'on embrassait d'un large coup d'œil tout le panorama de Carthage. Ce qui frappait d'abord, c'était la disposition symétrique et l'ordonnance d'un plan régulier unie au pittoresque des déclivités du terrain. De grandes avenues bordées de colonnades, ornées de statues, traversaient la ville en se croisant à angle droit. Cette distribution régulière, ces aspects grandioses, ces perspectives ouvertes tour à tour sur la nappe bleue du golfe et sur l'intérieur des terres devaient donner à Carthage un caractère unique, un charme souverain. Si l'on se tournait vers le golfe, l'œil s'égayait du mouvement des voiles qui le sillonnaient en tous sens : barques de pêche, galères armées, lourds transports chargés de l'*annone*. En avant du vieux port, grouillant de foules bigarrées, matelots syriens, marchands grecs, courtiers juifs, portefaix nègres, esclaves de tous pays, régnait une immense ligne de quais où s'entassaient les blés de Numidie, les huiles de toute la contrée, les mar-

bres de Chemtou, la poudre d'or et l'ivoire des pays noirs; de vastes bassins où venaient mouiller les navires du monde romain tout entier, où débarquaient tous ceux que leurs affaires, leurs fonctions, leur curiosité amenaient de partout vers la capitale africaine.

Si l'on voulait ensuite, d'un regard circulaire, relever tour à tour la place des principaux monuments, on distinguait, à l'est, non loin du temple d'Eschmoun-Esculape, le palais du Proconsul, la Triade Capitoline; puis le Forum orné de portiques et de basiliques, peuplé de statues; au nord-est, le théâtre où la société cultivée de Carthage venait applaudir aux jolies phrases et aux flagorneries d'Apulée. A l'ouest, vers le lac de Tunis, s'étendait le cirque, où la population, passionnée de tout temps pour ces sortes de jeux, se portait avec frénésie. Enfin, ce grand amphithéâtre, de forme elliptique, qui étale encore au soleil ses marbres brisés, où venaient s'entr'égorger les gladiateurs, où retentissaient les grondements des fauves, où de chaudes traînées de sang fumaient dans l'arène, où les corps s'abattaient dans des râles au milieu des trépignements fous d'une multitude en délire, ivre d'une volupté dégoûtante.

Impossible aujourd'hui de fixer l'emplace-

ment de tant d'autres édifices fameux alors : Thermes, Places, Tribunal, Stade, Palestre et ce Gymnase où professaient devant l'ardente jeunesse d'Afrique des maîtres comme Apollinaire et Apulée, plus tard Cyprien et Augustin, où déjà Tertullien aiguissait le glaive étincelant de sa dialectique emportée. Du moins, on peut bien penser que ces monuments ne le cédaient en rien aux autres et ne faisaient point tache dans la grande cité de lumière et de marbre.

Aussi, quel amour les Carthaginois avaient pour leur ville et quelle séduction elle exerçait sur tous les étrangers ! Un de ses visiteurs, bien plus tard, en faisait le tableau que voici, vrai déjà à l'époque des Antonins : « Parmi tant de cités de la contrée, il en est une qui était la reine et comme la mère des autres... je parle de Carthage... la Rome du monde africain. Toutes les grandes institutions politiques, tout ce qui concerne l'administration ou le gouvernement, elle renfermait tout. Là se trouvaient tous les services publics, là étaient des écoles pour tous les arts libéraux, pour toutes les sectes philosophiques, des gymnases de tout genre pour l'étude des langues et des mœurs ; là aussi résidaient des corps de troupes et les grands chefs militaires. Là demeurait

le Proconsul, ce maître et ce juge souverain... (1) »

Maintenant, repeuplons ces rues, ces places, ces monuments ; remplissons-les du bruit, des gestes, des voix, enfin de toute cette vie ardente des hommes qui les ont animés autrefois de leurs passions, de leurs pensées et de leurs rêves : alors nous verrons se dessiner devant nos yeux les traits essentiels de la physionomie morale de Carthage vers le milieu du second siècle.

C'est aux musées de Carthage et du Bardo qu'il faut aller relire, pour en goûter toute la saveur, les descriptions des auteurs du temps sur les mœurs de Carthage. Devant ces mosaïques, ces bas-reliefs, ces inscriptions, la foule de ces menus objets touchés par la main même de leurs contemporains, leurs peintures s'animent soudain d'une fraîcheur de coloris et d'un air de vérité saisissants ; le rapprochement suggestif des données du livre avec celles de la pierre donne la sensation et comme la vision de la vie à Carthage il y a dix-sept siècles. Grâce aux fouilles récentes, nous pouvons nous représenter ces villas somptueuses des quartiers aristocratiques de Mégara. Voici, par

(1) Salvien, *De Gub. Dei*, VII, 67, 68.

exemple, celle d'une grande famille africaine, les Laberii, d'Uthina (Oudna). « La porte d'entrée, encadrée par deux colonnes doriques, donne accès dans une première pièce dallée de grandes dimensions : c'est la salle de réception. Elle ne communique avec le reste du logis que par une seconde porte intérieure. Les appartements privés sont distribués autour d'une cour centrale rectangulaire, ornée de fontaines, d'arbustes, et ceinte d'un péristyle aux couleurs peintes. La décoration de ces appartements de maître est des plus riches : pavements de mosaïques précieuses, souvent en fût de verre émaillé; les murs revêtus de marbres multicolores encadrent des fresques et des peintures; les plafonds et les voûtes sont en stucs ouvragés, ciselés au fer...; partout l'air, la lumière, tandis que des eaux vives, jaillissant des fontaines dans des vasques en marbre, alimentent des bassins et assurent la fraîcheur des appartements dans les ardeurs de l'été (1). »

La vie qu'on menait dans ces riches demeures, animées du va-et-vient d'une population d'esclaves, était certes une grande vie, où tout parlait de jouissances et de fêtes, où tout tendait au raffinement des aises, aux molles

(1) Gauckler, *Archéol. de la Tunisie*, p. 57.



détentes de tout l'être dans toutes les formes de la volupté, aux enchantements d'une existence aimable sous un ciel d'azur, où dans une atmosphère saturée de plaisir, les sens se grisait de parfums, de couleurs et de sons ; où les âmes, enfin, s'imprégnaient de ce sensualisme ardent qui restera la marque du tempérament africain.

Dans ce cadre, il faut placer à présent les portraits d'Apulée : tout ce monde élégant de désœuvrés et de viveurs, ces amateurs de bonne chère et de vins fins, ces enrichis au luxe tapageur, ces gros banquiers carthaginois, ces hauts fonctionnaires de Rome et ces officiers qui venaient apporter dans ces milieux provinciaux, avec le prestige de leurs titres ou de leur costume, les manières, le ton, la dernière mode de la capitale. Nous nous figurons à merveille, au milieu de ce luxe, cet enrichi accapareur d'héritages et usurier, tout alourdi au sein de son bien-être : « L'heure du repas venue, on sort les coupes de cristal ornées de pierres précieuses ; on dresse les lits dorés recouverts de tapis et d'oreillers de plumes où s'enfonce de tout son poids le corps voluptueux... (1) » Un bas-relief de Carthage nous

(1) *Ep. ad Donat.*, 13.

fait voir la toilette d'une grande dame, et, devant une aussi laborieuse opération, nous savourons mieux ces traits d'un écrivain du temps : « On met sur une robe dix mille sesterces, on pose sur sa tête des îles, des continents ; de gros revenus pendent à une oreille ; chaque doigt de la main porte une fortune... Le poids de tant de trésors sur un frêle corps de femme (1) ! »

N'allons pas croire toutefois qu'on ne connût point à Carthage des plaisirs plus relevés. D'abord, cette société mondaine elle-même, si jouisseuse qu'elle fût (2), avait le goût, non seulement des distractions du théâtre, mais des plaisirs littéraires, des questions d'art, de toutes les discussions d'école à l'ordre du jour, des concours de poésie et d'éloquence qui avaient lieu fréquemment et que présidait par-

(1) Tertullien, *De cultu fem.*, I, 9.

(2) Faut-il dire plus ? Avons-nous le droit de la dire « pourrie d'intempérance ? » Salvien l'a fait pour la Carthage du Ve siècle. Mais, outre ce qu'il y a toujours d'excessif dans ces sortes de généralisations, le témoignage de Tertullien lui-même nous arrêtera pour la Carthage de ce temps : « Ne calomnions pas la chasteté de la femme païenne, il n'est pas rare qu'elle s'interdise le mal !... » (*De cultu fem.*, II, 1) ; mais, cela dit, nous n'oublions pas toutefois que le siècle des Antonins a été aussi celui d'Hadrien et de l'infâme Antinoüs, auxquels tout l'empire éleva des statues !

fois le Proconsul en personne. Mais Carthage était, en outre, une ville savante de premier ordre, pourvue de riches bibliothèques, dotée de grands établissements d'instruction où s'enseignaient tous les ordres de connaissances, grammaire, droit, médecine, peinture, surtout la rhétorique et la poésie (1). Toute la jeunesse d'Afrique venait étudier à Carthage, qui possédait, seule dans la province, avec tous les instruments de l'instruction supérieure, des maîtres renommés, et dispensait seule aussi la gloire et les honneurs, surtout si l'on avait, comme Apulée, les qualités et les défauts indispensables pour être un rhéteur applaudi. Les relations de Carthage étaient constantes, non seulement avec Rome, mais avec la Grèce et tout l'Orient. Le grec était alors, au moins autant que le latin, la langue des gens cultivés de l'Afrique. Aussi, toutes les sectes philosophiques, toutes les écoles où s'agitaient alors les problèmes sur la nature divine et ses rapports avec l'humanité, avaient-elles ici leurs représentants rivaux, parmi lesquels les importateurs des théories émanantistes du néo-

(1) Sur l'intensité de cette vie intellectuelle, v. *Les Africains*, par Paul Monceaux, Paris, 1894, pp. 58-77, et *L'Afrique romaine*, pp. 267 et suiv., par G. Boissier, Paris, 1901.

platonisme et des théosophies orientales obtenaient une vogue chaque jour grandissante auprès de ce monde africain, qui trouvait là à satisfaire tout à la fois ses ardeurs d'imagination, ses curiosités du mystère et ses instincts de mysticisme sensuel. Certes, lorsqu'on se figure cette Carthage si pleine de vie, où affluait de tous les points de l'Afrique une ardente jeunesse éprise de savoir, éveillée à toutes les curiosités de l'esprit, assise tour à tour au pied des chaires des maîtres les plus différents, on est mieux préparé à comprendre la personne et l'œuvre d'hommes tels que Tertullien, Cyprien, Augustin.

Mais sous ce monde de riches oisifs ou de lettrés curieux, il y avait à Carthage, comme en tout pays, la multitude obscure des petites gens, la masse des travailleurs peinant tout le long du jour sur leur gagne-pain. Descendons vers ces bas quartiers de la ville où grouille une populace étrangement bigarrée, où se parlent tous les patois dérivés de toutes les langues, où s'exercent tous les métiers : savetiers, fondeurs, tisserands, corroyeurs, menuisiers, potiers, d'autres aussi moins avouables ; places publiques où pérorent des sauteurs de corde et des saltimbanques ; tavernes pleines de matelots ; échoppes bruissantes de labeur ; carre-

fours encombrés de désœuvrés, où des voix éraillées de vieux Juifs vendent leur friperie, leurs camelotes, leurs onguents ; où des devins d'Égypte interprètent les songes, évoquent les démons, tendent au plus offrant d'infaillibles recettes, des maléfices redoutés (1). Sur la vie de tous ces pauvres gens, de cette plèbe provinciale dont les maigres épaules supportaient l'empire, les auteurs de l'antiquité sont en général d'un mutisme absolu ou d'un laconisme fort sec. Apulée lui-même, ce grand bavard, ne nous montre que des mendiants fripons, des esclaves bâtonnés, des voleurs de grand chemin ; son théâtre populaire n'est qu'un théâtre forain. Pourtant, on entrevoit dans la physionomie complexe de ce peuple de Carthage un trait caractéristique de son tempérament. Ce goût si vif des plaisirs dans la riche société se traduisait dans le peuple par un amour maladif de l'amphithéâtre. Nulle part peut-être dans les autres grandes cités de l'empire, si éprises pourtant de ces divertissements, les arènes n'ont retenti autant qu'ici des accla-

(1) On voit au musée de Carthage des lamelles de plomb trouvées dans les tombes : ce sont des formules d'imprecation contre un rival, un ennemi ; on priaït le mort de les remettre aux dieux infernaux pour leur réalisation. — Saint Augustin lui-même, bien plus tard, croyait à ces maléfices (*De Civit. Dei*, c. 18).

mations frénétiques des foules devant les combats de gladiateurs. Jamais sans doute des yeux humains ne se sont repus avec autant de délices que ceux de ces Africains de ces spectacles effroyables, de ce sang coulant, de ces visages convulsés, de ces os craquants, de ces corps pantelants, abattus sur le sable dans un dernier spasme nerveux. Quelqu'un qui, dans cet amphithéâtre même de Carthage, en ressentira plus tard l'atroce jouissance, en a décrit l'enivrement dans une page inoubliable, où passe la vision de cette fureur hystérique qui s'emparait de ces foules penchées avidement sur ces scènes d'horreur : « Aussitôt qu'il eut vu ce sang, il but à longs traits la férocité de ce spectacle, il y plongea ses yeux, il en savoura inconsciemment la fureur, et, enchanté de ce criminel combat, il s'enivra d'une sanglante volupté... Il regarda, il cria, il s'enflamma, il sortit de là avec un désir fou d'y revenir ! (1) »

Cette fureur de l'amphithéâtre, entrée comme un virus dans la vie de ce peuple et mêlée peu à peu à son sang, s'était répandue dans toute l'Afrique, où bientôt les moindres bourgades eurent leurs jeux publics, comme chacun de

(1) Saint Augustin, *Confess.*, VI, 7.

nos villages du Midi a actuellement ses courses de taureaux. Ecole terrible pour ces populations africaines, qui venaient nourrir là et exaspérer leurs instincts violents de sensualité et de passion, et dont la physionomie y contracta un pli amer de dureté qui ne s'effaça plus.

## II

Les religions à Carthage. — Le culte officiel. — La tolérance romaine. — Les cultes puniques. — Cultes de Sérapis, de Cybèle, de Mithra. — Les Juifs à Carthage. — Premiers progrès de l'Évangile à Carthage et en Afrique.

Aucun siècle n'a été aussi dévot que le siècle de Marc-Aurèle, ni aucun pays autant que le pays d'Apulée. Un étranger visitant Carthage à l'époque des Antonins, eût pu dire de ses habitants le mot de saint Paul aux Athéniens : « Je me suis aperçu à tous égards que vous êtes bien dévots. »

Un des quartiers de la ville surtout, celui de Byrsa, offrait l'aspect d'une petite ville sainte au sein de la grande cité. Sur ses hauteurs où montaient des rues aux noms religieux : rue *Saturne*, rue *Esculape*, rue *Céleste* (1), se

(1) *Acta cons. Cyp.*, 2.

dressaient côte à côte les trois grands temples nationaux du Panthéon romain : Jupiter, Junon, Mercure. C'est dans ces sanctuaires que se célébraient périodiquement, avec toute la pompe impériale, les grandes cérémonies d'un caractère officiel, les fêtes en l'honneur de Rome, les sacrifices sur l'autel des empereurs divinisés, le culte municipal, le culte provincial, ou même des cultes spéciaux en l'honneur de tel ou tel empereur particulièrement populaire dans le pays. Cette religion tout officielle était d'ailleurs affaire surtout de pratique et revêtait simplement l'importance d'un acte civique, d'une manifestation de loyalisme envers le pouvoir. Aussi avait-elle le sort de toutes les religions d'Etat (1) : la froideur solennelle de ses pompes n'avait aucune prise sur le cœur et l'âme des foules, qui, une fois en règle avec elle et avec l'autorité, retournaient avec amour à leurs vieilles divinités indigènes, Eschmoun, Baal-Hamon, Tanit, à qui il avait suffi de prendre des noms latins : Esculape, Saturne, Junon Céleste. Ces cultes d'ailleurs vivaient fort à l'aise à l'ombre du Panthéon romain, toujours tolérant envers les religions qui con-

(1) V. le beau livre de M. Jean Réville : *La Religion sous les Sévères*.



sentaient à s'accommoder avec lui. Tanit, la pâle déesse au croissant d'argent, personnification de la lune, la vieille Astarté syrienne, était surtout chère à ces fils des Phéniciens et avait dans toute la province des temples que les fouilles mettent au jour un peu partout (1). Le christianisme aura difficilement raison de son culte, puisque, en 399, l'évêque Aurelius, pour l'extirper, consacra son temple de Carthage au Christ (2), et qu'en 421 l'empereur Constance, pour en finir, le fit raser.

Mais plus innombrables encore dans toute la Tunisie sont les inscriptions et les *ex-voto* dédiés à Baal-Saturne, le dieu phénicien du soleil, dont les hauts lieux, comme en Canaan, étaient couverts de ces cippes grossiers qui remplissent les salles du musée du Bardo. Le principal centre de son culte était, en face de Carthage, au bord du golfe, le Bou-Korneïn (la montagne des Deux-Cornes), du haut de laquelle le regard embrasse, sur la terre et la mer, un incomparable panorama. Des terrasses de Byrsa, dans la transparence de l'air, on distinguait la silhouette de ses prêtres, sur la cime du mont sacré, immolant des béliers et

(1) V. Cagnat, Gauckler, Sadoux : *Les Temples païens.*

(2) Saint Augustin, *De Civ. Dei*, II.

des taureaux et faisant monter la fumée de leurs sacrifices dans l'azur du ciel.

Ce dieu farouche, buveur de sang humain, dont Tibère avait déjà fait pendre les prêtres aux arbres de son sanctuaire, continuait pourtant, au témoignage de Tertullien (1), de recevoir en secret des sacrifices d'enfants. Ces vieux cultes puniques étaient alors plus florissants que jamais en Afrique (2); toutefois, les religions orientales, alors à la mode dans tout l'empire, y avaient aussi beaucoup de dévots. Sérapis et Cybèle avaient des temples à *Sicca Veneria* (Le Kef), à Mactaris et ailleurs. Les esprits délicats, les âmes tendres que dégoûtaient les boucheries du taurobole, allaient de préférence aux mystères d'Isis et cherchaient un réconfort dans ses lustrations régénératrices. D'autres s'adressaient au culte de Mithra, dont la vogue fut telle en Occident qu'il parut, a dit M. Renan, balancer un moment la fortune du christianisme dans l'humanité (3). Gardons-nous d'ailleurs de chercher dans ces cultes si variés des sentiments qui n'y étaient

(1) *Apol.*, 9.

(2) Dans ses savantes *Recherches des antiquités* dans le Nord de l'Afrique, 1890, M. Philippe Berger a montré que la conquête romaine les propagea plus avant dans le pays.

(3) *Marc-Aurèle*, p. 579. V. aussi J. Réville, ouvr. cité.

point : les cris de l'âme, les angoisses de la conscience devant un Dieu saint n'ont ici que faire ; il s'agit seulement d'arriver à agir sur le dieu par l'accomplissement exact des prescriptions du rituel qui le forcent à répondre au fidèle en règle dès lors avec lui. C'étaient des cultes purement matérialistes.

Telle était alors l'ébullition des esprits, la fermentation des âmes, que toutes ces religions ne suffisaient point aux ardeurs de la dévotion. Chacun courait aux devins, aux magiciens, aux vendeurs de recettes mystérieuses. Les têtes les plus solides croyaient aux sortilèges et avaient la passion de l'occulte, comme Apulée. Surtout, elles ne suffisaient pas aux aspirations intimes des souffrants, aux besoins des simples, de tous ces pauvres gens dont elles se tenaient d'ailleurs à l'écart. Aussi, là fleurissaient les superstitions les plus basses, les contes de sorciers, les histoires de male-main et de mauvais sort. Tandis que, dans les carrefours de Carthage, le peuple, en dehors de ses dévotions à Tanit-Céleste et à Baal-Saturne, allait à tous ces prêtres vagabonds, galles et yoguis, qui lui débitaient leurs talismans et leurs prières, au fond des campagnes le paysan berbère allait marmoter au pied des autels rustiques de ses vieilles divini-

tés, ou sous les branches des arbres consacrés, les mêmes oraisons que ses plus lointains devanciers (1).

Tout près de Carthage, à Gamart, on a découvert, sur un espace de plusieurs kilomètres carrés, des chambres sépulcrales, creusées dans les flancs du *Djebel Khaoui*. Elles sont identiques aux tombeaux palestiniens de l'époque romaine. Il est certain que c'était le cimetière de la colonie juive de Carthage à ce moment (2). L'étendue de cette nécropole montre toute l'importance de cette colonie (3). On peut supposer que, là comme partout, les Juifs ont fait des prosélytes au milieu d'une population portée d'instinct vers les préoccupations et les nouveautés religieuses. Dans son traité *Contre les Juifs*, Tertullien nous parle incidemment (4) d'un de ces prosélytes,

(1) Ces pratiques, en dépit de l'Islam, se conservent encore en Afrique ; nous avons vu, dans la campagne tunisienne, des arbres consacrés où les fellahs viennent dire leurs oraisons.

(2) V. de Vogué, dans la *Revue archéol.*, 1889, t. XII, et Delattre, *Gamart ou la nécropole juive de Carthage*, 1895.

(3) M. Monceaux, après MM. de Vogué et Delattre, s'est plu à voir dans certains vestiges de cette nécropole la preuve qu'elle fut tout d'abord commune aux juifs et aux chrétiens. Cette hypothèse a été définitivement abandonnée par le Père Delattre, selon ce qu'il nous a déclaré lui-même.

(4) *Adv. Judæos*, 1.

et soyons sûrs que le cas de conversions semblables ne fut point très rare à Carthage. Ces hommes, sortis du paganisme pour aller, en dépit des préjugés anti-juifs, au Dieu de Moïse et des Prophètes, devaient représenter ce qu'il y avait de meilleur moralement dans ce monde africain. Mais, dans ces sombres ghettos de petits boutiquiers pleins de leur Thorah, toujours en discussion de textes, en chicane de mots, dans ces communautés remuantes et ergoteuses, quelle effervescence, quels terribles éclats de voix devait provoquer tous les jours la grande question du moment, qui est restée dès lors celle de tous les temps : « Jésus de Nazareth, qui est-il ? Est-il celui qui devait venir, ou faut-il en attendre un autre ? »

Une obscurité impénétrable enveloppe les origines et les progrès du christianisme en Afrique jusqu'à la fin du second siècle. Phénomène étrange ! Ailleurs, on peut voir de bonne heure le christianisme aux prises avec le paganisme, poursuivant ses progrès au milieu des hostilités du dehors, des conflits du dedans, à la clarté rapide des bûchers ou au bruit des clameurs du cirque. Rien de pareil en Afrique. Durant tout le second siècle, on y voit passer tour à tour tous les aspects du génie païen, on y assiste à tou-



VUE GÉNÉRALE DE CARTHAGE.

ALBERT, phot.



tes les manifestations de sa vie, à toutes les créations de sa pensée, sans que rien y vienne révéler aux regards l'apparition sur la scène du monde d'un idéal nouveau. Qu'est-ce à dire ? Soudain, comme au lever d'un voile, l'Eglise d'Afrique apparaît dans la plénitude de ses forces, avec sa discipline, son culte, ses cimetières, ses nombreux fidèles rassemblés en communautés dans toute la province (1), ses diacres, ses prêtres, ses évêques, ses synodes (2), ses œuvres d'évangélisation au fond de la Maurétanie et de la Gétulie (3). Il est évident que des résultats aussi considérables supposent une œuvre d'évangélisation déjà fort ancienne dans le pays. Nous penchons à croire qu'il faut en rechercher les débuts vers une époque relativement reculée. Comment expliquer, autrement, que Tertullien, converti vers 190, n'ait pu nous renseigner sur les cir-

(1) Tertullien a certainement exagéré le nombre des chrétiens en Afrique à ce moment ; ses affirmations à cet égard n'ont guère qu'une valeur oratoire. Toutefois, cette exagération même ne s'explique que par un nombre déjà considérable de chrétiens dans le pays, sans quoi elle eût été de nul effet devant ses contemporains.

(2) Vers la fin du second siècle, un synode était tenu à Carthage, où assistaient soixante-dix évêques de l'Eglise d'Afrique. Mais on sait qu'alors, en Afrique surtout, les plus petites communautés avaient leur « évêque ».

(3) Tertull., *Adv. Judæos*, 7.



constances de l'introduction de l'Évangile en Afrique?

Quant à dire d'où étaient venus ces premiers disciples du Christ qui vinrent s'établir alors dans le pays, peut-être pour leur négoce, leurs intérêts, leur profession, et qui aussitôt n'eurent rien tant à cœur que de faire connaître autour d'eux la « bonne nouvelle », on pense bien que c'est impossible (1). Les rapports de Carthage avec Rome, Alexandrie, Corinthe, Antioche, étaient constants. Qui sait d'où vint le navire qui, un jour, jeta l'ancre dans le port de Carthage, ayant dans la foule de ses passagers peut-être une famille de pauvres artisans convertis, ou un groupe de juifs pieux de retour de Jérusalem, ou, moins encore, un esclave portant dans son paquet de hardes une copie de quelques lettres de ce Paul dont la rencontre sur les routes du monde lui avait laissé dans les yeux et au fond du cœur un éblouissement d'espérance et d'amour divin.

Cette obscurité même qui recouvre le commencement et les premiers progrès de l'Évan-

(1) Il faut rejeter, il va sans dire, parmi les pieuses imaginations, l'attribution à Simon de Cyrène, ou aux disciples de Pierre, Crescent et Marc, de l'évangélisation de l'Afrique.

gile dans ce pays, autorise à penser que, plus encore ici que partout ailleurs, c'est parmi les artisans, les petites gens, les esclaves, que se sont recrutées les deux premières générations de chrétiens, et spécialement dans le petit monde fermé des synagogues juives. Il faut ici, sans doute, appliquer à la lettre les épithètes méprisantes de Celse : « Tourbe de cardeurs, de foulons, d'ignorants, de gens de rien ! (1) » — Patience ! sous ces fiers dédain du monde romain, ces gens de rien, ainsi qu'un peuple immense de termites, creusent jour après jour, à la clarté de la foi qui les illumine, les fondements du monde nouveau. Certes, on s'amuse fort à Carthage ! on se grise de parfums dans les jardins de Mégara, de couleurs sur les terrasses de Byrsa, d'encens dans les temples, de mots dans les gymnases, de sang dans les amphithéâtres. Quel enchantement de vivre sous son ciel radieux pour les fortunés d'ici-bas !

Mais, dans les bas quartiers, le long des ruelles humides où grouille une plèbe misérable, au fond des échoppes où l'on peine du matin au soir, des mots nouveaux circulent, des choses étranges et merveilleuses se racontent, des

(1) *Contra Cels.*, III, 55.

récits qui font pleurer les âmes tendres et illuminent ces intérieurs de misère : là-bas, vers l'Orient, était apparu, sous l'image d'un pauvre, un être divin, d'un amour sans borne pour les souffrants, d'une infinie douceur devant les outrages et les avanies dont il fut abreuvé, tellement que, du haut de la croix des esclaves où les grands de la terre l'avaient fait clouer, il laissait tomber encore des paroles de pardon pour tous ces méchants. Un dieu crucifié ! Un supplicié de la croix ressuscité ! Quelle réhabilitation de l'ignoble potence où tels de ces esclaves avaient vu naguère, peut-être, gémir et périr un des leurs, innocent aussi !

Puis, aux rendez-vous accoutumés, où il n'était question que de lui, où se redisaient les divines béatitudes, la parabole du Bon Pasteur, les promesses du Consolateur, les paroles du lis des champs et des oiseaux du ciel, celles de sa résurrection et de sa venue prochaine sur les nuées, quel réconfort pour tous ces harassés ! Les violents même, les piliers de taverne, résistaient mal parfois à cet ami des péagers qui n'appréhendait pas de descendre jusqu'à leur fange pour les en arracher ; et leurs âmes, qu'on eût dit de pierre, éclataient de honte et d'amour ! Mais qui saura les ravissements ineffables où le Bon Pasteur jetait son mysti-

que troupeau à l'instant solennel de la communion? Il se baissait, il murmurait à chacun : « Prenez, ceci est mon corps donné pour vous ! Faites ceci en mémoire de moi. Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang : faites ceci, toutes les fois que vous en boirez en mémoire de moi ! »

On sortait de ces réunions de « frères » et de « sœurs » pour revenir se courber au dur labeur de l'échoppe, avec un rayon du ciel dans le cœur, prêts à vivre, s'il fallait, pour servir, s'entr'aimer, annoncer « la bonne nouvelle », plus prêts à mourir pour aller recevoir de la main du Seigneur la palme d'or des rachetés.

Ah! plaisirs, fêtes, palais, pompes de Carthage païenne, vous ne valez plus un regard d'envie!

Mais aussi, on peut penser si tant de ferveur brûlait de se répandre! Ces artisans, dans les coudoiements de l'atelier, du chantier; ces petits boutiquiers, dans les contacts journaliers avec leur clientèle modeste; ces esclaves, dans la maison de leurs maîtres; tous ces humbles, désormais, par la joie de leurs yeux, la paix de leur visage, le rayonnement de leurs vies ternes, transfigurées à présent et comme rajeunies, aussi par leur art de tirer occasion de

tout pour leurs besoins de propagande, racontaient autour d'eux « les grandes choses que le Seigneur avait faites », et chaque jour venait ajouter à la communauté quelques membres de plus, « comme la grange, dit Eusèbe, s'emplit de bon grain au temps de la moisson » (1).

C'est ainsi que, dès avant la fin du second siècle, dans la vieille cité de Tanit, florissait une des grandes Eglises chrétiennes de ce temps, la métropole du christianisme africain.

Car, à coup sûr, de ce foyer ardent, l'Évangile n'a pas tardé à rayonner dans le reste de l'Afrique romaine. Sa propagation a dû suivre ici la même marche qu'ailleurs : de la capitale de la province il s'est progressivement insinué dans les autres villes, principalement le long de la côte; puis à l'intérieur du pays, jusque parmi les éléments les plus réfractaires à son action, les paysans.

Nous allons voir, en effet, dans un coin obscur, de la Proconsulaire, dès 180, puis vingt ans plus tard, encore dans l'intérieur du pays, la religion nouvelle saisir d'une étreinte si forte l'âme de quelques paysans, qu'elle en fit des héros, dont le martyr, sur cette vieille

(1) *Histoire de l'Eglise*, II, 3.

terre d'Afrique déjà piétinée par tant de conflits de race, fut un commentaire saisissant de la parole de saint Paul : « Il n'y a plus ici ni juif, ni grec, ni esclave, ni libre : nous ne faisons tous qu'un en Christ » (1).

(1) *Gal.*, III, 28 ; *Col.*, III, 11.

## PREMIÈRES PERSÉCUTIONS

---

D'où vient que ce monde romain, si largement hospitalier à tous les cultes, se soit laissé aller si aisément à persécuter les chrétiens? Chose étrange, en effet! Considérez une des grandes cités de ce temps, Rome, Alexandrie, Carthage : dans ses murs, où affluent des quatre coins du monde les cultes les plus divers, toutes les religions se coudoient, les temples concurrents voisinent, leurs autels fument à la fois, leurs pompes se déroulent le long des mêmes rues, la foule de leurs dévots se croise aux mêmes carrefours, et tout ce va-et-vient de cultes différents, anciens ou nouveaux, indigènes ou exotiques, se poursuit ainsi, chaque jour, sans provoquer, dans le train normal de la vie publique, autre chose qu'une curiosité banale, sinon même une indifférence absolue. Ne se dirait-on pas ici, en vérité, sur la terre d'élection à la fois de tous les cultes et de la liberté des cultes?

Mais, par une étrange exception à la règle, il se trouve qu'à l'égard du christianisme il n'en est plus ainsi ; on prend vite feu contre lui, il devient la cible de tous les coups, l'objet des haines violentes, fanatiques, où viennent se fondre les clameurs de la populace, les attaques des rhéteurs, les mépris des gens cultivés.

Qu'avait donc en elle de si particulier la religion du Christ, pour rebuter ainsi et indisposer contre elle à ce point un monde volontiers tolérant en fait de religion ? En abordant ce douloureux sujet des persécutions, cette question se pose inévitablement. Aussi bien, la réponse qu'y feront les faits nous enseignera-t-elle tout à la fois à vénérer les martyrs chrétiens pour leur admirable héroïsme, et à juger moins sévèrement, plus équitablement, beaucoup de leurs persécuteurs, dont quelques-uns d'ailleurs sont restés dans l'histoire, indiscutablement, de hautes figures, de grands caractères.

## I

Possibilité et conditions d'une entente entre le monde ancien et le christianisme. — La tolérance païenne. — Les causes de son opposition au christianisme. — Les martyrs ont sauvé la conscience dans le monde ancien.

Disons-nous bien d'abord qu'à la racine de



ces hostilités, les croyances proprement dites ont été pour bien moins qu'on ne pourrait croire. Dans ce vieux monde païen, la question des croyances était fort secondaire. Ne nous en laissons pas trop imposer là-dessus par les polémiques de Celse. Les hommes de ce temps avaient l'esprit ouvert à tant d'idées nouvelles venues de partout, et les yeux amusés de l'incessant défilé de tant de cultes exotiques où l'Orient en loques prédominait ! Même, sans air de paradoxe, pourrait-on, peut-être, avancer qu'une moitié de l'Évangile, devenue plutôt, pour beaucoup de nos contemporains, la pierre d'achoppement, était propre, au contraire, à piquer la curiosité bienveillante des personnes instruites de cette époque : sa cosmogonie n'avait certainement pour elles rien de choquant, sa démonologie cadrait assez bien avec la croyance aux « génies » si répandue partout ; son horizon peuplé de merveilleux devait attirer spontanément beaucoup d'imaginations, qui en raffolaient, éveiller toutes les curiosités d'un monde tendu passionnément vers le mystère dont s'enchantaient et se grisaient toutes les têtes, même les plus fortes.

Mieux encore : si l'on songe que jamais, peut-être, autant qu'à cette époque, n'ont été agitées les questions de morale et de l'au-delà,

non seulement dans les Ecoles, mais dans la vie courante, ne peut-on inférer de là que bien des pages des Evangiles étaient de nature précisément à répondre aux préoccupations les plus générales alors ? Sinon dans les cercles des délicats, trop pleins à coup sûr de leurs vieux préjugés classiques, du moins dans les Ecoles moins rigoureusement fermées, dans les milieux provinciaux par exemple, pourquoi, à l'égal des traités de Sénèque, certaines pages de l'Evangile n'eussent-elles pas aussi servi de thèmes aux dissertations applaudies parmi tous ceux qui se piquaient un peu partout, dans l'Empire, de belles théories morales sur le pardon, l'oubli de soi, la bienfaisance ?...

Tels qu'ils sont, en dépit des rudesses de leur langue, mais à cause de leurs beautés morales, ne doutons pas que sur un des rayons de sa bibliothèque, un sage de ce temps, d'esprit volontiers éclectique, eût fort bien pu ne point hésiter à placer des extraits des Evangiles tout à côté de ses écrivains favoris dont il se plaisait, à l'occasion, à venir savourer lentement quelques belles pensées, quelques fortes maximes, en rapport avec ses dispositions du moment (1).

(1) Que de belles sentences, d'un son tout évangélique,

Quant aux masses, il est plus évident encore que de tout autres motifs que des antipathies de croyances sont venues les armer contre les chrétiens de cette haine tenace, cruelle, allant parfois jusqu'à la férocité et qui, bien des fois, impatiente de devancer les édits impériaux, ou de les provoquer, s'est manifestée contre eux par quelques-unes de ces explosions locales toutes spontanées où retentissait le refrain terrible : « Les chrétiens aux lions ! »

Haines de dévots, a-t-on dit ! Mais ces dévots de divinités différentes, de sanctuaires concurrents, réussissaient tout de même à se tolérer mutuellement dans les murs de la cité antique. Pourquoi donc n'ont-ils pu tolérer aussi le nouveau venu ? Pourquoi, tout de suite, ce concert dans les haines ?

On a coutume d'expliquer cet antagonisme

dont pouvait se régaler ainsi, à loisir, notre païen amateur de nobles pensées ! Pour ne citer ni Sénèque, ni Epictète, ni Marc-Aurèle, en voici de moins fréquemment reproduites : « Libres, affranchis, esclaves, nous avons tous le même Père : le Ciel » (Dion Chrysost., *De benef.*, 3). « L'homme de bien ne regarde pas les maux d'autrui comme lui étant étrangers » (Juvénal, *Sat.*, 15). « La piété consiste, non à immoler à Dieu des victimes, mais à reconnaître sa sagesse et sa bonté » (Gallien, *De usu*, part. III, 10). Aulugelle qualifie le moraliste qui ne sait que charmer l'oreille de « joueur de flûte ». — Mais il fallait plus que de beaux livres, même des Evangiles écrits, il fallait des Evangiles vivants pour tout changer...

irréductible du monde païen à l'égard du christianisme par son caractère exclusif de religion monothéiste. Nous ne nions pas la part de vérité qui, en effet, se trouve dans cette explication. Mais reconnaissons pourtant qu'elle est loin de tout expliquer, puisqu'enfin leur monothéisme farouche, non seulement ne fut jamais, contre les Juifs répandus de bonne heure dans toutes les parties de l'empire, une cause de persécutions proprement dites, mais n'empêcha point les empereurs d'établir à leur intention des statuts adaptés à leur loi religieuse (1). Que si, à la vérité, le prosélytisme ardent des chrétiens les désignait autrement que les Juifs à l'attention inquiète du pouvoir et aux rancunes des autres religions, encore reste-t-il que, pour qu'un monde si incontestablement tolérant pour tous les cultes, toutes les idées, toutes les théories qui tour à tour passaient devant ses yeux, ainsi qu'en un mouvant cinématographe, en soit venu contre les chrétiens à ces haines inexpiables d'où sortit la persécution, il a fallu apparemment une cause autrement profonde.

- (1) En dehors, en effet, de quelques cas tout à fait exceptionnels qui furent essentiellement de grands coups de filets de la police romaine dans les ghettos, à la suite d'incidents locaux, le pouvoir impérial a toujours laissé les Juifs en repos.

Jésus avait voulu créer dans le monde antique ce qu'il appelait : « l'homme nouveau ». Deux mots suffisent à caractériser ce que, dans sa pensée, doit être ici-bas un tel homme : l'homme par excellence de la *vérité* et de la *sainteté*. Sur ce haut modèle, dont sa personne elle-même réalisait déjà les traits jusqu'à la perfection, il entreprit, sur l'âme de quelques paysans palestiniens, ce travail de dégrossissement qu'on voit dans les récits évangéliques.

Dans un tête-à-tête de tous les jours, par la parole vivifiée de l'exemple, lentement, patiemment, comme le laboureur enfonçant dans un sol durci le soc de sa charrue, il enfonça dans leurs consciences le tranchant de ses exigences morales. Il s'appliqua à débarrasser leurs vies de toutes les scories qui les recouvraient pour, avant tout, leur inculquer profondément et comme insuffler aux sources mêmes de leur être moral le culte de la vérité, de la sincérité absolue, qui suppose essentiellement une répugnance instinctive de tout ce qui, en religion, dégénère si aisément en geste mécanique, formule vide, masque d'hypocrisie, « sépulcre blanchi », ainsi qu'il disait volontiers, où dans l'ombre propice se tasse, comme on sait, la pire des corruptions : celle de ce qu'il y a de meilleur. Car, pour devenir dans le monde les

porteurs de la « **parole de Vérité** », ne fallait-il pas tout d'abord devenir, au sens absolu du mot, des *hommes vrais* ?

Alors, par tout son enseignement, son contact, son exemple, il leur montra que les droits de la vérité doivent primer à ce point tous les autres qu'il faut savoir lui sacrifier tout, que prétendre faire à la vérité sa part, vouloir la resserrer dans des accommodements, des retranchements, c'est la mutiler, donc l'anéantir, puisque là où il lui est interdit d'être tout, elle n'est, du fait de son essence, plus rien. Et sa mort sur la croix, au nom des droits de la vérité, vint sceller terriblement à leurs yeux, d'une empreinte de sang, son enseignement sur les droits de la vérité. Puis, sa résurrection leur fut comme un éclatant témoignage de Dieu lui-même en faveur de la forte parole dont ils mesuraient mieux désormais la hauteur divine : « Je suis la Vérité. »

Voilà comment, sous la main de leur divin éducateur, par des expériences successives, dans la douleur, les chutes, le remords, les larmes, du vulgaire limon humain qu'ils étaient, se dégagea finalement, réalisation d'une longue pensée divine, une race d'hommes nouvelle : *l'homme vrai*, témoin dans le monde de la vérité.

Mais, éducateur de vérité, le Christ était

aussi, par là même, éducateur de sainteté. A son école, l'homme épris de vérité apprenait aussi l'horreur du mal, sous toutes ses formes, dont la Croix rédemptrice devait lui montrer tragiquement le pouvoir néfaste, et du pied de laquelle il devait partir résolu à le traquer sans merci, en lui, hors de lui, à mener contre lui un train de guerre incessant, coûte que coûte, au prix de son repos, de ses affections, de sa vie même. Car à présent ses yeux ravis ne savaient plus se détacher de l'idéal de perfection morale qu'ils avaient contemplé trois ans dans le monde, sur lequel désormais il s'efforçait de mesurer toutes ses pensées, tous ses actes, comprenant, devant un tel chef-d'œuvre de vie, que rien, dans l'univers des corps, ne saurait approcher en beauté, en valeur, un mouvement d'amour, de pureté, de sainteté, que tout au monde pâlissait, s'effaçait devant l'éclat sublime d'une sainteté réalisée dans une vie d'homme : celle de Jésus, Sauveur du monde.

Et après que les langues de feu de la Pentecôte eurent illuminé la Chambre haute des clartés radieuses de l'Esprit, l'œuvre du divin éducateur allait se continuer ailleurs dans le monde ; — quelqu'un était né dans l'empire romain : « l'homme nouveau ! »

Nous demandions : sous cette explosion d'hostilités dont le monde païen, par une étrange dérogação à tous ses usages, accueillit la nouvelle religion, qu'y avait-il donc en réalité ? N'y cherchons pas surtout une opposition de principe à des idées nouvelles, à des croyances, à un culte ; cherchons-y bien plutôt une opposition profonde de la conception de la vie, une répugnance spontanée, une haine tenace, irréductible, de tous ses vieux instincts ramassés en faisceau, devant l'apparition en chair et en os d'un homme, « l'homme nouveau », né de l'Esprit. Car un tel homme, qu'était-il essentiellement ? Un intransigeant. Or, le monde ancien, par principe, par tradition, par tempérament, était, en tout, en religion, en morale, en politique, dans la vie privée et dans la vie publique, tout au contraire, essentiellement accommodant. Si l'on songe que ce monde ne vivait et ne pouvait continuer de vivre qu'au prix de ses accommodements éternels, on comprendra que « l'homme nouveau » sorti des entrailles de l'Évangile, tout passionné de vérité et de sainteté, s'avancant, uniquement armé de l'Esprit, parmi toutes les fictions, les compromis, les artifices dont cette société païenne avait fait comme l'atmosphère hors de laquelle



la vie qu'elle vivait n'était plus possible, devait inévitablement lui apparaître, en dépit de l'humilité de son aspect, de la douceur de sa parole, de la candeur de son visage, de l'héroïsme tranquille de son martyre, sous les traits détestables, intolérables, d'un ennemi public qu'il fallait abattre à tout prix ! Et voilà pourquoi l'Empire s'est fait le persécuteur des chrétiens.

Rendons un peu plus sensible, par un exemple précis, cette opposition de nature qui devait tout de suite heurter l'un contre l'autre les deux principes en présence.

Tous, alors, s'accordaient dans un respect de commande pour deux fictions considérées comme sacrées : le culte des dieux du Capitole et celui des empereurs. Assurément, dans la participation de rigueur à ces cérémonies figées et froidement officielles, aucun des assistants n'était dupe des sentiments que recouvraient en général la gravité des attitudes et la solennité des gestes (1). Mais ces formes majestueusement vides se déroulaient tout de même au milieu des respects apparents de tous ; et rien ne fait mieux toucher

(1) On sait la boutade de Caracalla au sujet de Géta, qu'il avait fait tuer, puis diviniser : « *Sit divus, dum non sit vivus !* » (Qu'il soit dieu, pourvu qu'il soit mort !)

du doigt les déformations d'âmes d'un tel régime de fictions réputées sacrées, autour desquelles évoluait toute la vie publique, que l'exemple de Marc-Aurèle, la plus belle âme sans doute du monde romain, impuissant cependant à comprendre le *non possumus* de la conscience chrétienne devant ces pratiques menteuses, et, de la même plume qui avait écrit les *Pensées*, signant un rescrit de persécution, pour aller ensuite, sereinement, sur les degrés du Capitole, sacrifier à des dieux auxquels, comme philosophe, il ne croyait pas !

Comme la conscience humaine atteste autrement sa noblesse dans cette exclamation de Tertullien disant pourquoi le chrétien refuse, au péril de sa vie, de participer au culte de l'Empereur : « Je ne l'appelle pas un dieu, parce que je ne sais pas mentir, et que je ne veux pas me moquer de lui ! » (1). Décidément, du contact de l'Évangile, essentiellement intransigeant, avec ce vieux monde essentiellement accommodant, la persécution devait jaillir fatalement.

Il est temps de voir comment, en Afrique, cette intransigeance de l'Évangile, en appre-

(1) *Apologet.*, 33.

nant à de pauvres gens, « balayures » du monde antique, à mourir pour les droits de la sincérité, de la vérité, a finalement sauvé du désastre un bien qui vaut mieux que l'empire du monde : la Conscience. « Que servirait-il à un homme de posséder le monde entier, s'il venait à perdre son âme » (1).

## II

Les rescrits de persécution sous Marc-Aurèle. — Les martyrs de Scillium — Autres martyrs inconnus. — Rescrit de Septime-Sévère en 202. — Nombreux martyrs. — Les martyrs de Thuburbo d'après la *Passio Perpetuae* et les *Acta* abrégés.

« Que de fois », a dit Tertullien, « une foule haineuse nous a, de son propre mouvement, lapidés ou incendiés ! On n'épargne pas même nos morts. On arrache leurs cadavres des tombeaux où ils reposaient ! Déjà méconnaissables, déjà corrompus, il n'importe, on les met en pièces ! » (2).

Cet acharnement inouï dans la haine, où se retrouve tout l'emportement passionné du tempérament africain, a dû faire de bonne heure bien des victimes qui ont disparu dans la nuit

(1) Matth., XVI, 26.

(2) *Apologet.*, 39.

des temps. Il allait pouvoir se déchaîner tout à l'aise, une fois de plus, après un temps de relâche.

En 177, deux rescrits de Marc-Aurèle étaient promulgués dans l'empire : l'un interdisait l'introduction de nouveaux cultes, sous peine d'exil, visant ainsi de biais ceux auxquels il était en réalité destiné, les chrétiens ; l'autre condamnait à mort les chrétiens professants.

Nous avons justement un document de la persécution qui suivit en Afrique la promulgation de cet édit. C'est un procès-verbal de l'interrogatoire de quelques paysans d'un village de la Proconsulaire, Scillium. Arrêtés comme chrétiens, ils furent traduits à Carthage devant le Proconsul de l'Afrique, Vigellius Saturninus. Cela se passait la première année du règne de Commode, le 17 juillet 180 (1). Le groupe comprenait sept hommes et cinq femmes dont quelques-uns paraissent, d'après la physionomie de leurs noms, d'origine punique. Le procès-verbal mentionne seulement le nom de trois hommes : Cittinus, Nartzalus, Spe-

(1) Depuis la découverte d'un texte grec et d'un nouveau texte latin, l'authenticité de ce document, ainsi que la date du martyre des Scillitains, a été mise hors de doute. On trouvera chez M. P. Monceaux, *ouv. cit.*, t. I, pp. 62 et s., une étude critique des divers manuscrits et de nombreuses références des savants qui s'en sont occupés avant lui.

ratus, et de trois femmes : Donata, Vestia, Secunda. Speratus semble avoir été l'orateur de la troupe.

Voici quelques extraits de ce document, qui a bien tout le laconisme d'un procès-verbal.

Les douze prévenus sont introduits dans la salle du tribunal de Carthage. Le Proconsul Saturninus est sur son siège. Après les formalités d'usage, le haut magistrat romain, en quelques paroles empreintes à la fois de modération et de fermeté, précise les termes de l'accusation, dit l'effet légal pour chacun des prévenus de leur obstination dans la profession du christianisme et les exhorte, non sans quelque bienveillance, au nom du respect dû à la loi, de l'obéissance due à l'empereur, à renier leur foi : tout cela en quelques mots nets et brefs, à la romaine.

« Speratus dit : « Nous n'avons jamais rien dit de mal ; mais quand on nous maltraitait, nous avons rendu grâce, car nous honorons notre empereur ».

« Le Proconsul Saturninus dit : « Nous aussi nous sommes religieux, et notre religion est simple : nous jurons par le génie du Seigneur notre Empereur, nous prions pour son salut ; vous aussi vous devez le faire ».

« Speratus dit : « Si tu veux m'écouter tran-

quillement, je vais t'expliquer le mystère de la simplicité ».

« Saturninus dit : « Tu vas attaquer notre religion ! Je ne t'écouterai pas ; jure plutôt par le génie du Seigneur notre Empereur ».

« Speratus dit : « Moi, je ne connais pas l'empire de ce monde ; mais plutôt je sers ce Dieu qu'aucun homme n'a vu ni ne peut voir avec ses yeux. Je n'ai point commis de vol ; si j'achète quelque chose, je paie l'impôt ; car je connais mon Seigneur, le Roi des rois, l'empereur de toutes les nations ».

Au cours de l'interrogatoire, apercevant un objet placé auprès des prévenus, le Proconsul demande : « Qu'avez-vous là dans votre boîte ? » Speratus dit : « Les livres des Evangiles en usage chez nous et les lettres de Paul, homme juste ».

Le Proconsul se tourne vers les autres restés silencieux : « Abandonnez cette croyance ! »

« Speratus dit : « La croyance mauvaise, c'est de commettre un meurtre, de rendre un faux témoignage ».

« Le Proconsul Saturninus dit : « Ne vous associez pas à cette folie ! »

« Cittinus dit : « Nous ne craignons personne, si ce n'est le Seigneur Dieu qui est au ciel ».

Puis, trois des femmes disent à leur tour

quelques mots, et tout à fait tels qu'il les fallait à présent. « Donata dit : « Nous honorons César en tant que César, mais nous ne craignons que Dieu ». Vestia dit : « Je suis chrétienne ». Secunda dit : « Je le suis, je veux l'être ».

De guerre lasse, mais sans pourtant se départir de son calme, le Proconsul les met en demeure de se rétracter : il consentira même à leur accorder un sursis de trente jours. Ils refusent sur-le-champ.

Alors il se résigne à rédiger sa sentence : « Speratus, Nartzalus, Cittinus, Vestia, Donata, Secunda et les autres, ont confessé qu'ils étaient chrétiens. Attendu qu'on leur a offert de revenir à la religion des Romains et qu'ils ont refusé avec obstination, nous les condamnons à périr par le glaive ».

Le héraut ayant proclamé la sentence : « Speratus dit : « Nous rendons grâces à Dieu ! » Nartzalus dit : « Aujourd'hui nous sommes des martyrs au ciel. Grâces à Dieu ! » Tous disent : « Grâces à Dieu ! » « Et ainsi tous ensemble reçurent la couronne du martyr. Et ils règnent avec le Père et le Fils et le Saint-Esprit pendant tous les siècles. Amen ! »

M. Monceaux, à qui nous empruntons ces extraits, a justement souligné l'air de vérité

frappant qui se dégage des paroles de ce procès-verbal : « C'est, dit-il, un petit drame poignant et très humain où l'émotion naît, sans phrases, de l'exposé des faits. Chaque personnage y dit juste ce qu'il doit dire, ce qu'il a dit réellement... On comprend, à les écouter, ce qu'il y a de faux dans tant de récits apocryphes où les furieuses invectives des magistrats ont pour écho les rodomontades des martyrs : ce n'est pas ainsi que parlaient des proconsuls ni les apôtres d'une religion de paix » (1).

De ces pauvres gens de Scillium, emmenés du fond de leurs gourbis, un jour de juillet 180, pour tomber tour à tour sous le glaive d'un licteur romain, que savons-nous? Presque rien. Pourtant, sous l'écriture à moitié effacée de ce vieux manuscrit, n'est-il pas vrai que, en dépit des siècles qui nous en séparent, leur figure revit pour nous inoubliablement, éclairée d'un rayon de beauté morale que le monde ancien n'avait pas connue !

Les martyrs de Scillium ne furent pas alors, en Afrique, les seules victimes de la persécution. Mais il n'est resté aucun autre document faisant mention à ce moment d'autres noms

(1) Ouv. cité, I, p. 68.



de martyrs africains, à l'exception d'un esclave de Madaure, Namphano, et d'un autre chrétien, Miggin, au sujet desquels d'ailleurs on ne sait rien de précis.

Il semble que, durant quelque temps, une accalmie succéda, pour les chrétiens d'Afrique, à ces mesures de rigueur. Du moins fut-elle de peu de durée, puisque, dès 197, Tertullien montre les prisons de Carthage « pleines de chrétiens » (1).

Mais, en 202, un édit du nouvel empereur, Septime-Sévère, allait donner une impulsion terrible à la persécution, en ordonnant la mise en jugement, d'office, des nouveaux convertis et des auteurs de leur conversion.

A cette période se rattachent les martyres de Jucundus, Artaxius, Saturninus, « brûlés vifs », Quintus « mort en prison », Æmilius et Castus, celui d'une jeune fille, Guddène, et Mavilus, d'Hadrumète (Sousse). On voit par les écrits de Tertullien, que beaucoup, dès lors, essayaient d'échapper au martyre par la fuite ou à prix d'argent.

Ce fut, entre autres, le cas d'un chrétien que cite Tertullien, du nom de Rutilius, qui avait eu beau fuir, dit-il, de pays en pays et

(1) *Ad. Martyr.*, I.

donner de l'argent : « Au milieu de cette belle sécurité qu'il avait cru se ménager, il fut arrêté à l'improviste, traduit devant le proconsul, écartelé par les tortures, sans doute comme châtiment de sa fuite, puis brûlé vif. Ainsi ce martyr qu'il avait voulu éviter, il l'a enfin obtenu par la miséricorde de Dieu » (1).

Le feu sacré de l'héroïsme évangélique brûlait pourtant toujours au cœur de beaucoup de chrétiens d'Afrique, comme en témoigne admirablement le long document connu sous le nom de *Passion de Perpétua*, dont nous allons résumer les pages les plus saisissantes (2).

Vers la fin de l'an 202, cinq personnes, dont deux hommes libres, Saturninus et Secundulus, une jeune femme de vingt-deux ans, Vibia Perpetua, et deux jeunes esclaves, Revo-

(1) *De fuga in persec.*, 5.

(2) Pour la partie critique de ce document, comme pour celui des martyrs de Scillium, nous renvoyons aux travaux spéciaux de l'érudition moderne, qui ont élucidé bien des points restés jusqu'à ce jour obscurs : P. Monceaux, ouvr. cit., que nous avons encore ici beaucoup utilisé ; Aubé, *Les Chrétiens dans l'empire romain* ; Harris and Gifford, *The acts of the martyrodom of Perpetua and Felicitas*, 1890 ; Robinson, *The Passion of Perpetua (Texts and studies*, 1891). Dans son traité *De anima*, écrit vers 208, Tertullien parle incidemment du martyr de Perpétua en termes qui montrent qu'il avait dès lors sous les yeux une rédaction de cette *Passion*.

catus et Felicitas, étaient arrêtés à Thuburbo (1) sous l'inculpation de propagande chrétienne. Vibia Perpetua appartenait à la meilleure bourgeoisie de Thuburbo, elle était mariée, avait son père et sa mère, deux jeunes frères et un enfant qu'elle nourrissait à ce moment. Ces cinq personnes, qui n'étaient jusque-là que cathécumènes, venaient de recevoir le baptême, en dépit du nouvel édit, et tombaient donc sous le coup de la loi. Immédiatement, les autorités de Thuburbo les firent conduire devant le proconsul de Carthage. Celui-ci, qui était cette année-là Minucius Timinianus, mourut précisément au moment d'instruire le procès : le gouverneur par intérim, Hilarianus, eut donc la charge de continuer les poursuites.

L'affaire en était là, lorsqu'un certain Saturus, de Thuburbo, vint à Carthage se présenter de lui-même au magistrat en se déclarant chrétien comme eux : peut-être était-il l'auteur de leur conversion ? Ils étaient donc en tout à présent six personnes. Tant que dura l'instruction, les prévenus furent enfermés dans la prison du palais du Proconsul, situé, comme on sait, tout au haut de la ville, à

(1) Tebourba, à 58 kil. de Carthage, par la voie ferrée.

Byrsa. Après l'arrêt de condamnation, on les transféra dans des cachots voisins de l'amphithéâtre où ils devaient périr.

Le récit de la *Passion* va nous permettre à présent de les suivre pas à pas jusqu'à l'heure de leur martyre, et de pénétrer ainsi un moment dans la vie en prison d'un groupe de chrétiens de ce temps : vision émouvante de foi ardente et d'héroïsme très simple, sans jamais, dans l'attitude ou la parole, rien de théâtral, de grandiloquent ; on croit voir au naturel chacun de leurs visages, entendre le son de leurs voix.

Le document se compose de trois pièces : d'abord, une sorte de « Journal » de Vibia Perpetua, que le rédacteur anonyme, qui se donne comme témoin oculaire des faits, se contente d'introduire par quelques mots : « Elle va raconter elle-même toute l'histoire de son martyre, car elle l'a laissé, écrit de sa main et d'après son sentiment », et qui se termine par cette phrase de Perpetua elle-même : « Voilà ce que j'ai fait jusqu'à la veille du combat ; quant aux circonstances du combat, si quelqu'un le désire, qu'il les écrive ».

La seconde pièce de la *Passion* est le récit par Saturus, ce chrétien qui était venu de Thiburbo se dénoncer spontanément lui-même

au magistrat, d'une vision qu'il a eue en prison et qu'il a, dit encore ici le rédacteur anonyme, « écrite lui-même ».

Enfin la troisième pièce est le récit, par le rédacteur, des scènes de l'amphithéâtre, qu'il a voulu faire, dit-il, « pour exécuter les volontés de la très sainte Perpetua ».

Parcourons d'abord le « Journal » de Perpetua. Le naturel de cette jeune femme s'y peint à merveille. « J'étais gaie dans ma vie charnelle », écrit-elle, en se rappelant, du fond de son cachot, la vie insouciant et facile qu'elle menait à Thuburbo entre son père et sa mère, ses frères, son mari... Puis elle se remémore les scènes si pénibles dont sa conversion fut la cause au sein de sa famille, où pourtant on l'adorait :

« Exaspéré par mes paroles, mon père se jeta sur moi, voulait m'arracher les yeux, mais il me rudoya seulement et partit vaincu avec les arguments du diable. Pendant quelques jours je ne vis plus mon père, et j'en rendis grâces au Seigneur ». Et pourtant, on verra tout à l'heure ce qu'au fond de son cœur elle avait d'affection pour ce père, païen endurci ! Ses grands jours de joie dans la prison sont ceux de la visite de sa mère et de ses frères : ah ! si seulement tous pouvaient se convertir !



RUINES DE L'AMPHITHÉÂTRE DE CARTHAGE.

ALBERT, phot.



Cette prison lui sembla tout d'abord un lieu atroce, tant elle était obscure, puante, insupportable à ses sens délicats : « L'obscurité me remplissait d'épouvante ; par suite de l'entassement des prisonniers, on y étouffait de chaleur ; des soldats nous poussaient aussi brutalement ». Mais, plus que tout, une pensée la hante, l'obsède à chaque minute du jour : son enfant que son père lui a pris ! « Je me consumais d'inquiétude ! Bientôt, deux diacres (de Carthage) ayant été autorisés à venir nous voir, obtinrent à prix d'argent qu'on nous fit passer dans un local plus commode de la prison ».

Elle put enfin revoir son enfant : « Je pus enfin donner à téter à mon enfant : il mourait de faim ! » C'est en le lui rapportant apparemment que son père était venu la visiter : « Mon père est venu me voir et m'a dit en me suppliant : « Ma fille, aie pitié de mes cheveux blancs ! Aie pitié de ton père qui t'a élevée jusqu'à la fleur de l'âge, toi, son enfant préférée ! Tu veux donc me rendre l'opprobre des hommes ? Songe à ta mère et à tes frères ! Songe à ton enfant qui mourra sans toi ! » « Ainsi me parlait mon père, en pleurant et en m'embrassant. Et moi, mon cœur souffrait atrocement, je tâchais de le raffermir en lui



disant : « Mon père, il n'en sera que ce que Dieu voudra ». Mais enfin, joie suprême au milieu de tant de tristesses, elle avait à présent son enfant, et le directeur de la prison l'autorisait à le garder avec elle ! « La prison devint tout à coup pour moi comme un palais, et je m'y trouvai mieux que partout ailleurs ! »

Puis, c'est la scène de l'interrogatoire au tribunal : « Quand mon tour fut venu de me lever pour être interrogée, voilà que mon père surgit de la foule tenant mon enfant dans ses bras et me criant d'une voix suppliante : « Pitié pour ton enfant ! » Alors le magistrat me dit : « Allons, épargne une telle douleur à ton vieux père ! Aie pitié de l'âge de ton enfant ! » Mais devant ma réponse : Je suis chrétienne ! mon pauvre père se traîna sur le sol, s'arracha la barbe, articula des paroles à émouvoir n'importe quelle créature. Et moi, hélas ! que pouvais-je, sinon pleurer sur sa vieillesse malheureuse ? ». Pour mettre fin à ces scènes pénibles, le magistrat ordonna aux huissiers d'écarter le vieillard qui, en se débattant, reçut un coup de bâton de l'un d'eux : « Je souffrais, dit Perpetua, comme si j'eusse été frappée moi-même, je souffrais pour sa vieillesse infortunée ! »

De retour au cachot, elle pria un diacre

d'aller chercher son enfant, « parce qu'il devait avoir faim », mais son père, cette fois, refusa de le donner. « Par la grâce de Dieu, note Perpetua, mon fils n'a plus demandé le sein, et mon lait à disparu, en sorte que je n'ai été tourmentée ni par des inquiétudes sur son sort, ni par des douleurs de sein. »

Un autre signe des bontés de Dieu vint combler de gratitude les prisonniers. L'esclave Felicitas, l'autre jeune femme du groupe, était enceinte de huit mois. Aux termes de la loi romaine, son exécution devait dès lors être différée jusqu'à la délivrance. Felicitas s'affligeait fort de ce délai qui l'obligeait à paraître seule dans l'arène. Son désir ardent de soutenir le « combat » au milieu de ses compagnons devint un sujet de prières dans le cachot; il fut merveilleusement exaucé : sa délivrance eut lieu trois jours avant la date du supplice.

Comme les douleurs arrachaient à Felicitas des gémissements, un geôlier lui dit : « Mais que sera-ce donc, quand tu te verras sous la dent des fauves? » L'esclave trouva dans son âme de chrétienne cette réponse : « Ici je suis seule à souffrir, mais à l'amphithéâtre quelqu'un sera à mes côtés pour souffrir avec moi, puisque c'est pour lui que je souffrirai. »

Cependant les frères et les sœurs de Carthage s'ingénient à leur faire passer tous les secours possibles ; les diacres Tertius et Pomponius, au moyen de quelque argent distribué aux geôliers, réussissent à les visiter fréquemment, tandis que dans la communauté des prières montent assidûment vers Dieu en faveur des martyrs. Mais ils recevaient d'autres secours encore, et de meilleurs, au fond de leur prison : le Seigneur les y visitait par des extases dont Perpetua et Saturus font tour à tour le touchant récit dans le *Passion*. Elles vont nous montrer de quelle fraîcheur, de quel coloris délicat se revêtait l'imagination des chrétiens de ce temps, tout imprégnée d'images naïves, et peignent au vif l'état d'âme de ces humbles Africains convertis à l'Évangile.

Perpetua voit une échelle d'or dont le sommet touche au ciel, dont les montants sont hérissés de glaives, et dont le pied est gardé par un dragon. Elle voit Saturus gravissant les échelons et lui faisant signe de monter à son tour ; elle invoque Jésus-Christ, s'avance, et d'un coup de pied écrase la tête du dragon.

« Alors je montai et vis un jardin d'une étendue immense. Au milieu se tenait assis un vieillard, en tenue de berger, d'une haute stature, occupé à traire des brebis. Autour de

lui paissaient des milliers d'agneaux tout blancs. Le berger leva la tête et, me regardant, me dit : « Salut ! mon enfant. » Puis, m'invitant à m'approcher, il me donna une bouchée de fromage, que je reçus les mains jointes, et je la mangeai, tandis que tous les assistants disaient : « *Amen !* » (1).

« Ce bruit de voix me réveilla, et je me retrouvai mangeant encore je ne sais quoi de doux. Je compris qu'il fallait nous préparer à la mort, et dès lors nous laissâmes de côté tout souci terrestre. »

Peu de jours après, Perpetua eut encore une extase. Elle était en prières, lorsque tout à coup elle vit un de ses frères, Dinocrates, mort à sept ans d'un cancer au visage. L'enfant apparut à sa sœur dans un endroit obscur où étaient enfermés toutes sortes de gens ; il était morne, défiguré par une plaie, et s'efforçait de venir jusqu'à elle, mais ne le pouvait. Il avait une soif dévorante et cherchait à atteindre un réservoir plein d'eau fraîche ; mais la margelle se trouvait trop

(1) C'est sous cette forme que se célébrait la communion dans les sectes rigides du montanisme : il est donc vraisemblable que les martyrs de Thuburbo appartenaient à cette secte, qui en a d'ailleurs beaucoup fourni au martyrologe africain.

haute pour lui. Perpetua, à cette vue, fut si affligée, qu'elle s'éveilla. Elle ne cessa les jours suivants de prier le Seigneur pour son petit frère.

Enfin, dans une nouvelle extase, Dinocrates lui apparut encore, mais combien transformé ! Il était à présent vêtu de lumière, rayonnait de joie et buvait à longs traits de l'eau du réservoir dans un vase d'or qui ne s'épuisait pas, puis se livrait à ses ébats d'enfant. « Je compris, dit Perpetua, qu'on lui avait fait grâce de sa peine » (1).

La veille du supplice, autre extase : Perpetua voyait le diacre de Carthage qui venait ordinairement les visiter, Pomponius, revêtu d'une robe blanche, frapper à la porte du cachot en lui disant : « Nous t'attendons, viens ! » Ensuite, il la conduisait par la main au milieu de l'amphithéâtre, et l'y laissait en lui disant : « N'aie pas peur : je suis ici avec toi, je combats avec toi. » Les gradins étaient couverts de spectateurs ; tout d'un coup, un homme horrible se dressait devant elle et la glaçait de terreur ; mais de beaux jeunes gens

(1) On voit déjà poindre là la foi à la vertu des prières pour les morts. Tertullien, bientôt, écrira aussi : « Il y a un jour mis à part dans l'année où nous prions pour les morts » (*De Corona*, 3).

accouraient à son secours. Mais voilà qu'on lui enlevait ses vêtements et qu'elle était changée en homme ! On la frottait d'huile pour le combat. Alors un géant, dont la tête dépassait les plus hauts gradins de l'amphithéâtre, apparaissait vêtu d'une belle tunique à bandes de pourpre et tenant dans la main un rameau vert à pommes d'or. Il disait à haute voix qu'il décernerait ce rameau au vainqueur du combat. L'homme horrible se jetait alors sur Perpetua, elle le griffait au visage, puis voilà qu'une force invincible la soulevait en l'air, hors des prises du monstre qu'elle pouvait dès lors piétiner à loisir, lui tordant les doigts, lui écrasant la tête. Enfin elle recevait de la main du beau géant le rameau vert à pommes d'or : « Alors je me réveillai, et je compris que je combattrais, non contre les fauves, mais contre le diable. Mais je savais que je le vaincrais. »

Saturus a aussi sa vision. Il raconte qu'après le martyre il se vit transporté, avec ses compagnons, vers l'Orient, porté par les mains des anges. On arrive à un grand jardin plein de lumière, de verdure, de fleurs. On suit une large avenue où se trouvent des chrétiens d'Afrique morts précédemment pour la foi. Un grand palais, comme construit de lumière, leur ouvre ses portes. Les anges qui les gui-

dent leur font revêtir, sur le seuil, de belles robes blanches. L'intérieur du palais retentit du chœur des élus : « Saint ! saint ! saint ! » Au milieu, sur un trône, est assis un beau vieillard ; à sa droite et à sa gauche, quatre vieillards aussi et, derrière, une multitude d'autres. Le beau vieillard les invite à s'approcher du trône, leur donne le baiser de paix et les bénit. Puis, au sortir du palais, ils rencontrent incidemment un évêque et un prêtre qui se disputent, et ils tentent de les réconcilier. Les anges qui les accompagnent grondent ces deux hommes d'Eglise et disent à l'évêque : « Corrige ton peuple ; quand ils se réunissent autour de toi, on dirait des spectateurs de retour du cirque, se disputant au sujet de courses ! (1) »

On était à la veille du supplice, fixé au 7 mars. Selon l'usage, on donna aux condamnés le repas libre (*cæna libera*) auquel le public avait le droit d'assister. La foule ne manqua pas de s'y rendre, avide toujours de ce

(1) Voilà encore un trait propre à faire supposer que les martyrs de Thuburbo étaient des partisans de l'Eglise des purs opposée à l'Eglise sacerdotale et multitudiniste. Ces menus détails ouvrent un jour instructif sur les dispositions populaires des premiers chrétiens d'Afrique à l'égard de la grande Eglise orthodoxe et cléricale en formation.

genre de spectacle. Satorus, devant cette curiosité malsaine, voulut profiter de l'occasion pour frapper la conscience des spectateurs : « Le spectacle de demain ne vous suffit donc pas?... Examinez bien nos visages afin de nous reconnaître au jour du jugement ! »

Le narrateur anonyme prend à présent la plume pour le récit du martyre : « Enfin, dit-il, brilla le jour de la victoire ! Ils sortirent de la prison et s'avancèrent dans l'amphithéâtre comme s'ils montaient au ciel, beaux, rayonnants. S'ils tremblaient, c'était de joie, non de peur. En arrière, venait Perpetua, le visage calme, pareille dans sa démarche à une matrone chérie du Dieu Christ. Par l'éclat de son regard, elle forçait tous les spectateurs à baisser les yeux ». De même, Felicitas, ravie de son heureuse délivrance qui allait lui permettre de combattre les bêtes. Quant à Satorus, son ardeur de prosélytisme se poursuit jusque dans l'arène, mais avec la douceur et le naturel dont aucun ne se départ un seul instant. Il exhorte une dernière fois le geôlier Pudens qui avait paru, dans la prison, tout particulièrement sympathique à leur sort, et les accompagnait au supplice. Attaqué par un léopard qui, après un terrible coup de dent, se recula et laissa sa victime couverte de sang, Satorus ramassa ses



dernières forces pour se tourner vers Pudens : « Adieu ! souviens-toi de ma foi ; que ceci, loin de te troubler, te fortifie ! » Puis, demandant à Pudens son anneau, il le trempa dans sa blessure et le lui retourna comme un héritage et un souvenir.

On avait d'abord voulu imposer aux condamnés des vêtements détestables pour des chrétiens : aux hommes le costume des prêtres de Saturne ; aux deux jeunes femmes, celui des prêtresses de Cérès. Ils s'y refusèrent obstinément : « Nous sommes venus jusqu'à ce terme de notre vie pour maintenir intacte notre liberté : qu'on ne nous inflige pas cette honte ! » On finit par se résigner à leur demande. Les jeunes femmes furent déshabillées et enveloppées dans des filets. Mais, à la vue de ces deux corps frêles tout tremblants de pudeur, dont l'un laissait encore échapper de son sein quelques gouttes de lait, les spectateurs à la fin se fâchèrent, exigeant à grands cris qu'on les revêtît d'une longue robe. Ainsi accoutrées, on lâcha contre elles une vache furieuse qui, d'un coup de corne, renversa Perpetua sur le dos, puis tourna sa fureur contre Felicitas. Perpetua se releva, et, s'apercevant que sa tunique était déchirée sur le côté, d'un geste rapide, elle la ramena sur elle, « plus attentive, dit

le narrateur, à la pudeur qu'à la douleur », et essaya encore de rassembler ses cheveux en les fixant avec une épingle. Puis, apercevant près d'elle Felicitas étendue sur l'arène, elle alla vivement à elle, lui tendit les mains et l'aida à se relever. Alors on les ramena hors de l'arène, à la porte *Sanavivaria*. Là, Perpetua, les yeux au ciel, dans un ravissement qui lui rendait sa blessure insensible : « Quand donc, dit-elle, va-t-on enfin nous exposer à cette vache ? » On avait beau lui dire que c'était déjà fait, elle ne put le croire qu'en voyant enfin son sang couler. Elle reconnut à quelques pas, dans un groupe de chrétiens, son frère : « Soyez fermes dans la foi, dit-elle, aimez-vous les uns les autres, n'ayez pas honte de notre martyrre ».

Mais l'insatiable cruauté de cette populace africaine, si capricieuse et avide de sang, réclamait à présent à grands cris la reprise du spectacle. On ramena donc les condamnés au milieu de l'arène, groupés pour recevoir la mort. Ils se donnèrent tour à tour le baiser de paix ; puis, sans un mot, reçurent à tour de rôle le dernier coup d'épée et tombèrent sur le sable en une masse sanglante. Seule, Perpetua, frappée d'un coup maladroit, poussa un cri de douleur sous la pointe de l'acier péné-

trant entre ses côtes. Etendue sur l'arène, elle eut encore l'énergie de saisir la pointe de l'épée qui tremblait dans la main du gladiateur et de la diriger elle-même contre sa gorge.

## NOTE

Ces lignes étaient rédigées lorsque M. Héron de Villefosse a rendu compte à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à sa séance du 27 mars 1907, d'une communication du Père Delattre, le sàvant directeur du Musée de Carthage, à qui l'épigraphie africaine doit déjà de si heureuses découvertes, faisant connaître à cette Compagnie qu'il venait de découvrir la pierre tombale, en morceaux, des martyrs de Thuburbo, à Mcidfa. Ce point est situé entre Sainte-Monique et la Marsa; le Père Delattre a eu la bonne fortune de trouver à cet endroit un vaste cimetièrè chrétien où il a déjà recueilli près d'un millier d'inscriptions. M. Héron de Villefosse, avec une obligeance dont je le remercie encore ici, a bien voulu me transmettre le texte de l'inscription gravée sur cette pierre, que voici textuellement reproduite et qui, d'ailleurs, paraît être, plutôt que la pierre tombale elle-même, une *memoria martyrum* de date extrêmement ancienne :

..... NT MARTY. .r.....  
 † SATVRVS SATVR<sup>ninus</sup>  
 † REBOCATVS *Secundulus*  
 † FELICIT PER<sup>petua</sup>

# CARTHAGE CHRÉTIENNE

**AU TEMPS DE TERTULLIEN**

(190 à 220)

---

Le rôle de l'Eglise de Carthage dans l'histoire du christianisme en Occident est si considérable, qu'il serait difficile, peut-être, de l'exagérer. En Afrique, d'abord, cette Eglise a marqué d'une empreinte si vive le christianisme de ce pays qu'il s'est toujours borné, à ce qu'il semble, à reproduire les traits essentiels de sa physionomie ; elle l'a lié à ses destinées d'un nœud indissoluble, à travers tout le cours agité de son existence, jusqu'à l'effondrement définitif sous les coups de l'invasion musulmane. Pour l'Occident, elle apparaît longtemps, bien plus que l'Eglise de Rome, comme la métropole intellectuelle de la chrétienté. C'est chez elle surtout que l'Orient chrétien a noué ses attaches avec les Eglises d'Occident. Par le nombre de ses fidèles, l'activité de sa propa-

gande, l'héroïsme de ses martyrs, l'ardeur et la ténacité de ses sectes, l'éloquence et la vigueur d'un apologiste tel que Tertullien, l'autorité si grande de ses évêques, comme Cyprien, enfin par son action décisive dans l'évolution du christianisme ancien, elle mérite, plus qu'aucune, peut-être, des grandes Eglises de ce temps, d'attirer les regards, non seulement des archéologues et des historiens, mais de quiconque a le souci de chercher au fond du passé les racines profondes du christianisme occidental.

Essayons donc de nous représenter cette Eglise, au moment où le plus fameux de ses fils la remplit des rudes éclats de sa voix, dans le cadre de sa vie, de ses usages, de ses mœurs, dans la ferveur première de sa foi, le zèle de son apostolat, la fermentation de ses sectes, au milieu des cris de haine qui l'assaillent du dehors.

## I

L'Eglise de Carthage revêt l'apparence d'une association funéraire. — Le cimetière chrétien de Carthage. — La « maison de l'Eglise ». — L'organisation ecclésiastique : l'évêque, les prêtres, les diacres, les lecteurs. — L'Assemblée générale. — Les fidèles, les catéchumènes, les pénitents. — Le baptême. — La Règle de foi.

« Nous formons une association, nous avons

pour lien la religion, l'unité de la discipline et une commune espérance; nous nous assemblons pour invoquer Dieu » (1). Ces quelques mots de Tertullien marquent d'un trait net le contour extérieur, en pleine Carthage païenne, de la communauté chrétienne à la fin du second siècle.

Ici comme ailleurs, depuis qu'un rescrit de Septime-Sévère avait autorisé dans toutes les provinces de l'Empire, parmi la classe ouvrière, la formation de sociétés de secours mutuels pour les cérémonies funèbres, les chrétiens s'étaient hâtés d'adapter l'organisation de leur communauté aux dispositions d'une loi qui visait, à la vérité, des intérêts d'un ordre tout différent et d'un objet beaucoup plus limité. C'est sous le couvert de cette loi qu'ils s'étaient constitués en Association, tenaient leur Assemblée, avaient une caisse commune alimentée par les cotisations des membres (2) dont le produit servait, pour une part, à l'entretien des ministres du culte, pour le reste aux œuvres de charité, et possédaient un cimetière distinct. Et aussi, c'est à cause du caractère

(1) *Apologet.*, 39.

(2) « Chacun de nous apporte mensuellement sa modeste cotisation volontaire, soit à sa convenance, soit selon son pouvoir; rien d'obligatoire, tout est spontané. » (*Apol.*, 39).

de légalité apparente (1) de leurs réunions à la faveur de cette loi, que les explosions de la haine populaire se produisaient invariablement, dans les carrefours de Carthage, à la clameur de ce refrain : « *Areae non sint!* » (Plus de cimetière !)

Aussi bien, c'est là, dans le recueillement de leur nécropole, qu'ils venaient le plus volontiers se réfugier, près des sépultures des frères et des sœurs endormis dans l'attente de la résurrection, et dont tant de stèles figurent les symboles aimés : la colombe, l'ancre, la palme, le Bon Pasteur (2). On s'y entretenait à mi-voix des élus du Seigneur nés désormais aux pures joies du ciel, dont la vie datait de leur mort. On se rappelait leur fermeté devant l'épreuve, leur départ triomphant pour la Cité céleste. On s'arrêtait par groupes, on s'agenouillait avec vénération auprès des tombes des martyrs, dont on relisait ensemble la passion à chaque anniversaire de leur mort (3). Surtout, on s'y

(1) Apparente seulement, puisque, en règle avec la loi en tant qu'association funéraire, ils étaient en défaut en tant qu'association religieuse interdite par les édits impériaux.

(2) On a remarqué que sur les pierres tombales de la première époque, le mot *In pace* (En paix) est d'usage général parmi les chrétiens : plus tard, il fut remplacé par le mot *In fidelitate* (Dans la fidélité). Echo pénible, dans le cimetière même, des controverses des vivants !

(3) Dès ce moment, il est tout à fait probable que la

aguerrissait, dans la méditation, le chant des psaumes, les prières, la célébration de la Cène, contre les tentations, les embûches, les quolibets, tous les combats imminents du dehors. Mais de ces pèlerinages pieux, d'un sentiment si pur, naissent malheureusement à la longue les plus graves abus : de la vénération si naturelle de ces restes sacrés des martyrs sortira la grossière superstition des reliques, et de ces services de commémoration auprès de leurs tombes, le culte des saints dont on peut suivre, à partir du quatrième siècle, la fortune rapide, bientôt scandaleuse, dans la chrétienté entière.

La communauté de Carthage possédait alors, pour la célébration du culte, des lieux de réunion dont la simplicité était en rapport avec le caractère encore spirituel de la foi. Ces lieux de culte n'avaient donc à ce moment rien de commun, ni dans leur aspect extérieur et leur aménagement, ni dans l'idée qu'on s'en faisait, avec les grands édifices qui s'édifieront plus de cent ans plus tard, après qu'à défaut de plus de ferveur il y aura plus de richesse et

nécropole de Carthage avait un ou plusieurs petits oratoires bâtis, selon l'usage, sur la tombe de quelques martyrs. A leur place s'érigeront bien plus tard les grandes basiliques.



aussi de sécurité. Nous savons par Tertullien qu'à Carthage les chrétiens possédaient de son temps toute une maison qu'il nomme la « maison de l'Eglise » (1), confirmant ainsi la belle parole de Clément d'Alexandrie : « J'appelle du nom d'Eglise, non le lieu où la communauté se réunit, mais la communauté des élus ». Cette « maison de l'Eglise » comprenait apparemment, outre des salles de culte, des dépendances affectées aux besoins variés de la communauté (2). Du moins, aucun texte connu n'interdit, quelques vagues allusions de Tertullien permettent au contraire de supposer, comme on l'a fait (3), que là se trouvaient les Archives de l'Eglise, registres, livres de comptes, liste des évêques qui s'y étaient succédé, celle des prêtres, diacres et lecteurs, celles des fidèles, surtout les précieuses listes des martyrs et les *Actes* de leur passion, objets de tant de vénération, enfin la collection des Livres saints.

(1) *De pudicitia*, 4.

(2) Aucun texte ne permet de préciser l'importance, dès cette époque, de la population chrétienne de Carthage. Mais tout montre pourtant qu'elle était dès lors trop considérable pour qu'une seule salle de culte, si spacieuse fût-elle, fût suffisante, sans compter les sectes dissidentes qui avaient aussi chacune son lieu de réunion à part.

(3) Monceaux, ouv. cité, t. I, p. 55.

Peut-être aussi avait-on aménagé dès lors dans cette « maison de l'Église » quelques chambres pour des frères âgés, ou malades sans ressources, ainsi que pour les chrétiens en voyage. L'hospitalité entre chrétiens était alors, dans toutes les communautés, un devoir très doux. En tout cas, Tertullien nous apprend qu'à Carthage les fidèles qui le pouvaient faisaient mieux encore : ils avaient chacun, pour les frères de passage, une « chambre d'ami ». « Ce qui nous rend frères, disait-il aux païens, ce sont ces questions d'argent qui chez vous brouillent entre eux des frères eux-mêmes. Nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme, voilà pourquoi nous savons partager entre nous nos biens : tout est en commun parmi nous, sauf nos femmes (1). »

Nous verrons cette église de Carthage, cinquante ans plus tard, donner au monde une preuve bien remarquable de solidarité chrétienne. Des diaconesses du sud de la province d'Afrique avaient été enlevées par des hordes de pillards du désert, qui exigeaient une rançon énorme pour leur rendre la liberté : malgré les épreuves de tout genre qui l'avaient appauvrie, la communauté de Carthage put en-

(1) *Apolog.*, 39.

voyer une somme considérable et racheter les malheureuses prisonnières.

Les ministres du culte formaient le *Conseil des anciens* : l'*episcopus* (ou évêque) qu'on appelait plus volontiers à Carthage *papa* (ou pape) avait, en outre de la présidence du Conseil des anciens, la charge de la prédication et de l'administration du baptême (1). Les anciens s'occupaient plus spécialement de l'instruction religieuse des catéchumènes. Mais tout cela encore moins fortement accentué qu'un peu plus tard, à mesure que s'affirmera l'autorité de l'évêque, surtout depuis Cyprien. Ce Conseil avait la charge des intérêts généraux de la communauté. C'est l'Assemblée générale des fidèles qui nommait tous les ministres du culte, y compris naturellement l'évêque, ainsi que les diacres, qui faisaient partie du clergé et s'occupaient de la distribution des aumônes et de quelques modestes fonctions du culte. Toutes les affaires importantes devaient être

(1) « Le droit de baptiser, dit Tertullien, appartient au pontife souverain, qui est l'évêque, puis aux prêtres (anciens) et aux diacres, mais avec l'autorisation de l'évêque, à cause de la discipline ecclésiastique qui seule peut assurer la paix. D'ailleurs, ce droit appartient aussi aux laïques, aussi bien que celui d'enseigner, mais c'est ici qu'il faut appliquer la maxime de l'apôtre : « Tout ce qui est permis n'est pas utile et n'édifie pas. » (*De baptismo*, 17.)

soumises à l'Assemblée. En cas d'indignité, soit de l'évêque, soit d'un des membres du Conseil des anciens, elle avait le droit de déposition.

En outre de ces diverses fonctions, il faut mentionner les « lecteurs », chargés de la garde des Livres Saints et des lectures régulières d'une portion des Ecritures au service religieux, quelques autres catégories de personnes ayant un caractère mi-ecclésiastique, mi-laïque : les « veuves » et les « vierges », sortes de diaconesses libres, chargées des visites de quartiers, surtout les « confesseurs », qui avaient souffert pour la foi et qui étaient l'objet dans la communauté de la plus grande vénération.

Tel était le groupe de personnes formant alors, à Carthage, sinon absolument une classe à part, du moins une catégorie bien distincte de frères chargés plus spécialement des intérêts spirituels de la communauté, et autour duquel s'agrégeait le restant de l'Eglise. D'ailleurs, cette catégorie de personnes pieuses n'avait absolument, ni dans le costume, ni dans le genre de vie, ni dans l'idée qu'on s'en faisait, rien qui la plaçât hors de pair par rapport au commun des chrétiens (1). Toutefois,

(1) Tertullien distingue, à la vérité, « l'ordre des prê-

il était dès lors de plus en plus admis que ni l'évêque ni les prêtres ne devaient, en cas de veuvage, se remarier.

Parmi les laïques proprement dits, il faut distinguer aussi plusieurs catégories : les « baptisés », qui formaient vraiment le corps des fidèles, assistaient à toutes les cérémonies du culte, prenaient part à la communion et composaient l'Assemblée générale de la communauté. Puis, les « catéchumènes », nouveaux venus dans l'Eglise, qui se faisaient instruire des vérités évangéliques en vue du baptême et se retiraient obligatoirement du service religieux au moment de la distribution de la Cène. Enfin, les « pénitents », les frères qui étaient « tombés » pour adultère, idolâtrie, homicide, et sollicitaient leur réintégration dans la communauté. Cette réintégration ne pouvait d'ailleurs s'obtenir disciplinairement qu'une seule fois et, même accordée, comportait un long et pénible noviciat.

La réintégration solennelle des pénitents avait lieu ordinairement le jour de Pâques. Ces lignes de Tertullien nous permettent de

tres » du reste des fidèles (*De exhort. cast.*, 7). Mais la physionomie qu'a prise pour nous ce mot de prêtre n'exprime pas du tout, défigure sensiblement au contraire, l'idée qu'il exprimait encore alors.

nous en faire quelque idée : « Il vient supplier l'assemblée des fidèles; le voilà vêtu d'un cilice et couvert de cendres, dans une tenue lugubre, effrayante. Il se prosterne devant tous, devant les veuves et les prêtres, il saisit la frange de leurs vêtements, embrasse l'empreinte de leurs pas, les prend par les genoux, tandis que tu harangues le peuple pour exciter la pitié de tous sur le destin lamentable du suppliant » (1). En dehors de ces cas particulièrement graves, la durée de la pénitence était en rapport avec la faute commise, mais la réintégration n'allait jamais sans une enquête attentive sur la vie privée du coupable, une confession publique de sa faute et une nouvelle imposition des mains.

Le baptême, dont la place était si considérable dans la vie des Eglises primitives, puisqu'il était une consécration solennelle de leurs progrès, en occupait une plus grande encore dans la communauté de Carthage. Car déjà on voyait dans l'eau baptismale une vertu magique de régénération. « Heureux sacrement de notre eau, s'écrie Tertullien, qui, en nous nettoyant des suites de l'aveuglement de notre premier père, nous délivre pour la

(1) *De pudicitia*, 13.

vie éternelle » (1). Plus tard, Cyprien, s'inspirant du réalisme de celui qu'il appelait « son maître », et dont il n'a guère fait, en effet, que reproduire la pensée doctrinale, fera une obligation rigoureuse aux fidèles du baptême des petits enfants. C'est aussi lui qui mènera sur la question de la validité du baptême donné par des hérétiques une campagne des plus vives contre l'évêque de Rome, moins intran-sigeant sur ce point que celui de Carthage.

Le baptême était précédé d'un noviciat prolongé. Ceux qui s'y astreignaient étaient appelés « catéchumènes ». Ils étaient non seulement instruits des vérités évangéliques, mais assujettis aux articles de toute une discipline morale, très rigoureuse, où la prière et le jeûne avaient une grande part et qui, placés sur le seuil de l'Eglise, y étaient comme une succession d'obstacles destinés à la préserver de ceux que n'y auraient pas conduits une foi profonde et une vie décidément consacrée à Dieu.

La cérémonie, très solennelle, qui avait lieu à Pâques ou à Pentecôte, comprenait : une courte profession de foi, un engagement moral, et l'immersion du néophyte dans l'eau. Le catéchumène se présentait devant l'assem-

(1) *De bapt.*, 1.

blée des fidèles revêtu d'habits blancs, disait une confession générale de ses fautes passées, puis faisait profession de sa foi en quelques paroles apprises par cœur et renfermant la substance de l'Évangile (1). Cette courte déclaration s'appelait « symbole apostolique » ou encore « Règle de foi », et a été l'origine du Symbole dit, plus tard, des apôtres. Nous savons que, du temps de Cyprien, tout au moins, le symbole usité à Carthage contenait, entre autres, cet article : « Je crois la vie éternelle et la rémission des péchés par la sainte Eglise » (2). Tertullien s'exprime ainsi sur cette déclaration : « La règle de vérité est celle qui vient du Christ et a été transmise par ses compagnons » (3). « Elle est une, immuable, intangible (4). » — Elle affirme un Dieu unique, créateur du monde par son Verbe, le Verbe appelé Fils de Dieu, incarné par le souffle de Dieu dans le sein de Marie et né d'elle ; ses miracles, sa crucifixion, sa résurrection le troisième jour, son ascension, l'envoi du Saint-Esprit, le retour de Jésus-Christ pour le jugement final, la résurrection des

(1) *De pudicit.*, 13.

(2) *Epist.*, 59.

(3) *Apolog.*, 47.

(4) *De virg. vel.*, 1.



corps, les récompenses et peines éternelles (1).

Après la déclaration de sa foi, le catéchumène, frappant dans la main de l'évêque, promettait de renoncer désormais « au diable, à ses pompes et à ses anges » : c'était le *sacramentum*, par allusion au serment du soldat devant les images de l'empereur. La pratique de l'exorcisme, ou adjuration à l'esprit impur de sortir du corps du candidat au baptême n'est mentionnée, à Carthage, qu'à partir de Cyprien. Après une onction d'huile sur le front, un diacre, ou une diaconesse, selon le sexe du candidat, le faisait descendre dans le baptistère et l'y plongeait trois fois (2), tandis que l'évêque prononçait la formule : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Le néophyte était une seconde fois oint d'huile, puis l'évêque traçait sur son front le signe de la croix et lui imposait les mains, élément capital de la cérémonie en ce qu'il communiquait au néophyte les grâces du Saint-Esprit. Enfin, tout se termi-

(1) *De praescript. haeretic.*, 13-14.

(2) « Nous sommes plongés par trois fois, en répondant quelques paroles de plus que celles prescrites par le Seigneur » (*De Corona milit.*, 3). On sait que « ces paroles du Seigneur » sont : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

nait par le baiser de paix, l'accolade fraternelle, qui faisait de lui désormais un des « fidèles » de la communauté.

Il est évident que cette notion toute matérialiste du baptême devait vite conduire au baptême des enfants, contre lequel Tertullien s'élevait dès lors sans raison (1), et que prescrira au contraire son disciple Cyprien. A la vérité, beaucoup, dans la pratique, loin de tirer cette conclusion, y voyaient un motif d'ajourner leur baptême le plus longtemps possible, et en faisaient un gage de salut qu'il valait mieux garder intact pour l'approche de la mort.

On peut voir là un exemple de l'influence énorme de Tertullien sur la pensée religieuse du christianisme africain qu'il a contribué fortement à marquer de cette empreinte réaliste qui le distingue. Quelle pitié de le voir, par exemple, commenter ainsi l'Oraison dominicale (2) : « Dans le Père, nous invoquons aussi le Fils qui a dit : « Mon Père et moi ne sommes qu'un. » Mais nommer le Fils et le Père, c'est aussi reconnaître la mère, l'Eglise, qui seule établit le rapport entre le Père et le Fils » (3).

(1) *De bapt.*, 18.

(2) *De bapt.*, 2.

(3) A la vérité, on pourrait citer chez Tertullien des

## II

Le chrétien de Carthage chez lui et à l'Eglise. — La prière. — Le culte dominical. — La communion. — L'agape. — Les grandes fêtes. — L'organisation synodale.

Observons à présent la vie religieuse d'un chrétien de Carthage chez lui et dans « la maison de l'Eglise. » La prière, chez lui, aussi bien que dans l'assemblée des fidèles, occupait une large place dans ses exercices de piété. Cinq fois par jour, tantôt en famille, tantôt à part, il se recueillait en prières : le matin dès son réveil, à neuf heures, à midi, à trois heures et au moment de se coucher — à peu près aux mêmes heures qu'un pieux musulman d'aujourd'hui. Il priait debout, les mains élevées, comme dans l'attente d'un don du ciel, le visage tourné vers l'Orient. Ses prières étaient d'ailleurs toujours accompagnées du signe de

paroles corrigeant celles-là, par exemple : « Les vrais croyants de tout pays, guidés par la lumière des Ecritures et la tradition apostolique, ont une même foi et une même espérance, et cette unité de foi est pour eux le critère de la vérité » (*De praescr. haeret.*, 32). Mieux encore : « Là où sont trois fidèles, même laïques, c'est l'Eglise » (*De exhort. cast.*, 7). Mais, à ce moment, Tertullien avait rompu avec l'Eglise, qui conservait précieusement les armes qu'il lui avait forgées avant sa rupture, ainsi qu'on le verra par Cyprien.

la croix, qu'il répétait même à tout propos, y attachant volontiers une vertu spéciale contre les suggestions du Malin. Tertullien nous fait voir comment, chez beaucoup, l'idée chrétienne de la prière était déjà en train de s'altérer en se liant à tout un mécanisme de gestes et d'attitudes, comme d'ôter son manteau, de se laver d'abord les mains, de lever les bras en l'air : « Ces pratiques-là, dit-il, ne sont fondées sur aucun précepte du Seigneur ou des Apôtres. Elles sentent la prétention, l'affectation, elles viennent moins du bon sens que du désir de se faire remarquer. On devrait bien se les interdire, car elles rappellent les usages des païens (1). » Dans une belle page, un peu gâtée par endroits par ses défauts habituels, il recommande l'usage de l'Oraison dominicale et dit : « Elle donne du courage à ceux qui souffrent, à ceux qui sont affligés... Elle détourne la colère de Dieu, veille pour les ennemis, supplie pour les persécuteurs. Étonnez-vous qu'elle sache faire descendre les eaux du ciel, elle qui a pu en faire descendre le salut ! La prière est la seule puissance qui triomphe de Dieu. Mais le Christ ne lui a laissé aucune efficacité pour le mal, il ne lui a donné de

(1) *De Oratione*, 15.

vertu que pour le bien. Elle ramène du chemin de la mort les âmes des défunts, fortifie les faibles, guérit les malades, chasse les démons, ouvre les prisons, fait tomber les chaînes des innocents, efface les péchés, repousse les tentations, console les faibles, réjouit les forts, guide les voyageurs, apaise les flots... Elle est le rempart de la foi, nos armes et nos traits contre le Malin qui nous guette. Ah ! ne marchons jamais sans nos armes ! (1) »

Les chrétiens d'Afrique avaient emprunté aux Juifs le système de la semaine, et ce ne fut que peu à peu qu'ils renoncèrent à la célébration du Sabbat en faveur du dimanche, « le jour du Seigneur ». Comme les Juifs aussi, ils avaient deux jours de jeûnes, d'ailleurs non obligatoires, et qui étaient, au lieu du lundi et du jeudi, le mercredi et le vendredi : on les appelait les jours de « stations », ou de « faction ». Le jeûne durait jusqu'à trois heures de l'après-midi (2). Ces jours-là un petit service religieux était célébré dans la maison de l'Eglise. La grande assemblée du dimanche avait lieu de fort bonne heure ; on y venait à jeun (3). Le service commençait par la prière,

(1) *De Oratione*, 29.

(2) *De jejunio*, 11, 13.

(3) Voilà pourquoi certains fidèles, désireux d'éviter



ANCIENS FAUBOURGS DE CARTHAGE.

ALBERT, phot.



dans la langue vulgaire, par conséquent en latin, quelquefois en grec, dans les villes, en punique dans les communautés reculées (1). Puis, venaient les lectures bibliques que faisait le lecteur du haut d'une petite estrade; ces lectures étaient tirées tour à tour de l'Ancien et du Nouveau Testament: en général, on y ajoutait des extraits des Actes des martyrs. Ces lectures constituaient la partie centrale du service. Le chant y avait aussi une place importante. On chantait des psaumes, souvent aussi des cantiques composés par quelque fidèle. Tertullien parle « d'hymnes composés par des fidèles inspirés », et dont la masse des fidèles reprenait en chœur le refrain (2). Enfin venait une courte homélie, toujours extrêmement simple et pratique, que prononçait l'évêque. Il la terminait à l'occasion par des remontrances fraternelles à l'adresse de tel ou tel frère dont la conduite avait laissé publiquement à désirer (3).

d'être reconnus des païens rien qu'à l'odeur du vin qui s'exhalait de leur bouche après la communion du dimanche matin, voulurent remplacer le vin par l'eau à la sainte Cène; de quoi Cyprien les blâmera fort.

(1) Du temps de saint Augustin, à Hipponne, le service avait encore lieu en punique.

(2) *De Oratione*, 28.

(3) *De Corona*, 3.



Tertullien résume ainsi les diverses parties de ce culte dominical : « Nous nous réunissons pour nous remettre en mémoire les divines Écritures, et nous en tirons des avertissements et des leçons sur les événements du jour. Ainsi, de saintes paroles nourrissent notre foi, relèvent notre espérance, affermissent notre courage, resserrent notre discipline, tout en inculquant le précepte. C'est encore là que se font les exhortations, les réprimandes et la censure au nom de Dieu. En effet, le jugement est rendu avec une grande autorité par des hommes qui se savent en présence de Dieu. C'est un préjugé terrible pour le jugement futur, quand quelqu'un, par ses fautes, a mérité d'être retranché de la communion des prières de l'assemblée et de tout ce saint commerce » (1).

Après la petite homélie de l'évêque, tous les membres de l'assemblée répétaient une prière et l'évêque invitait les catéchumènes et les pénitents à se retirer. La dernière partie du service, la célébration de la Cène, soigneusement réservée aux seuls « fidèles », se déroulait au milieu de prières ferventes, de larmes de joie, de cantiques d'adoration. Instant solennel ! L'âme se sentait là pleine de son Dieu. Les

(1) *Apolog.*, 39. — *De Anima*, 9.

frères échangeaient entre eux le baiser de paix, et déposaient chacun une offrande proportionnée à ses moyens. Ensuite, l'évêque, ou son remplaçant, un des prêtres, consacrait le pain et le vin par une courte prière, et le corps des diacres les distribuait aux fidèles (1). La pieuse cérémonie se terminait par le chant d'un psaume.

Le pain était sans levain, et le vin additionné d'eau. « Le vin seul, dira Cyprien, c'est le sang du Christ sans le troupeau ; l'eau seule, c'est le troupeau sans le Christ ; mélangeons-les : ainsi le troupeau s'unit à son Pasteur. » A Carthage, et dans toute l'Afrique, contrairement à l'usage d'autres Eglises qui ne célébraient la Cène que le dimanche, on communiait généralement tous les jours : aussi les fidèles, au sortir du service dominical, emportaient chez eux, pour chaque jour de la semaine, du pain consacré (2). Comme il était moins aisé d'emporter aussi du vin, on ne communiait chez soi que sous une seule espèce.

Quelles étaient, à Carthage, dès cette époque,

(1) Il est question, chez Tertullien, de « coupes artistement décorées » appartenant à la communauté de Carthage (*De pudicitia*, 7).

(2) *De resurrect. carnis.*

les idées relatives à la sainte Cène ? Ici même, le matérialisme africain s'affirmait de façon inquiétante. S'il arrive bien à Tertullien de parler de « figure » au sujet de la parole du Christ : Ceci est mon corps, il parle aussi de « l'âme qui se nourrit de Dieu par le pain et le vin », en attendant que Cyprien, poussant plus loin, voie dans la Cène, sinon déjà un renouvellement du sacrifice sur la croix, en tout cas un sacrifice offert à Dieu, sur l'autel, par le moyen du prêtre, à l'exemple du Christ. D'autre part, nous avons vu plus haut Perpétua, dans le récit d'une de ses visions, recevant, les mains jointes, la « bouchée de fromage », qui était la forme de communion usitée chez les montanistes.

Le souci superstitieux d'empêcher la moindre miette du pain ou une goutte du vin de la Cène de tomber à terre, de peur de profanation, est aussi un indice de cet état d'esprit.

Il était d'usage, à Carthage, que la bénédiction nuptiale fût accompagnée de la distribution de la Cène aux nouveaux époux. De même, à chaque anniversaire de la mort d'un de ses membres, chaque famille allait communier sur sa tombe. Malheureusement, dans cette coutume si touchante, une idée superstitieuse déjà se glissait : celle d'une vertu ma-

gique de cette communion en faveur du sort du défunt.

Dès cette époque, le repas fraternel de « l'agape » se distinguait de la Cène proprement dite avec laquelle il s'était tout d'abord confondu, ou que, plutôt, il précédait immédiatement. C'étaient des repas en commun où les distinctions sociales venaient s'effacer un moment, où le riche était heureux de servir le pauvre, ou, ce qui vaut mieux, de s'asseoir à ses côtés autour de la même table. Ils avaient lieu ordinairement le soir. Des abus ne tardèrent pas à en rendre la pratique malaisée un peu partout, puisque saint Paul se faisait déjà un devoir de prémunir à leur sujet les chrétiens de Corinthe. Simples repas de charité au temps de Tertullien, ils furent définitivement supprimés à l'époque de saint Augustin. Ces sortes de banquets étaient fort suspects à l'administration romaine, et voilà pourquoi Tertullien a pris soin d'en dire dans un de ses traités : « Le nom même de nos banquets vous en dit le motif : il signifie *amour* en grec. Quoi qu'ils puissent coûter, c'est en réalité un gain que ces frais faits au nom de la charité, car par eux nous soulageons tous nos pauvres... Jugez de ce qui s'y passe : comme la religion y préside, on n'y admet rien de bas

ni aucun excès. Avant de se mettre à table, on commence par prier Dieu, on mange selon sa faim, on boit avec sobriété. On se rassasie en se souvenant que cette même nuit on doit adorer Dieu... Une fois qu'on s'est lavé les mains, et qu'on a apporté les lumières, tous ceux qu'inspirent les Saintes Ecritures, ou leur propre génie, sont invités à chanter les louanges de Dieu : on juge ainsi comment ils ont bu. Puis, une nouvelle prière termine le banquet » (1). A la vérité, le même Tertulien, devenu montaniste, emploiera, pour peindre ces repas, de tout autres couleurs !

En outre du dimanche, le jour de l'allégresse « où il eût été impie de jeûner ou de s'agenouiller pour prier » (2), on célébrait à Carthage deux grandes fêtes, Pâques et Pentecôte : la fête de Noël, comme on sait, ainsi que celle de l'Ascension, ne seront célébrées que beaucoup plus tard. On se préparait à la fête de Pâques par des jeûnes obligatoires, qui se prolongeaient ordinairement jusqu'à trois heures du soir, et dont la durée allait du vendredi saint au dimanche matin. La veille du grand jour avait lieu un service de nuit très

(1) *Apologet.*, 39

(2) *De Corona*, 3.

solennel appelé *vigiles* (veilles). Le jour de Pâques était le signal de réjouissances pieuses, durant lesquelles tous les jeûnes étaient suspendus, et qui se prolongeaient plusieurs semaines. Il y avait aussi des cérémonies annuelles au cimetière de la communauté, qui produisaient une impression profonde : le jour anniversaire de la mort des martyrs, qu'on appelait, avec une sainte hardiesse, « leur jour de naissance. »

La situation exceptionnelle de la communauté de Carthage, son importance numérique, ses liens d'origine avec les autres communautés du pays, son prestige grandissant, enfin les circonstances politiques, tout devait vite faire d'elle le centre d'attraction du christianisme africain. Aussi, dès que le besoin se fut fait sentir en Afrique d'un lien commun, ce fut de Carthage que partirent les initiatives : c'est dans son Eglise que se tinrent toujours les réunions qui prirent le nom de synodes ou de conciles et qui traitaient des intérêts communs aux communautés d'Afrique. Déjà, nous l'avons vu, à la fin du second siècle, Agrippinus, évêque de Carthage, avait réuni dans cette ville un synode de 70 évêques, terme qui veut dire ici simplement chefs de communautés un peu importantes. Mais il

faudra la main énergique de Cyprien pour faire sortir de cette organisation assez imparfaite encore tous les résultats qu'on verra.

### III

La Bible en Afrique. — Rôle de l'Afrique chrétienne dans l'évangélisation de l'Occident. — Influence de la Bible sur le christianisme africain. — Les sectes : Gnostiques, Hermogène, Praxéas, les antibaptistes. — Les Montanistes. — Conversion de Tertullien au montanisme.

M. Mommsen, l'illustre historien de Rome, a dit : « Les hommes obscurs qui, à partir du second siècle, traduisirent en latin les Saintes Ecritures, ont accompli une œuvre semblable à celles que poursuivent aujourd'hui, sur les traces de Luther, les Missions bibliques... ces hommes étaient en partie italiens, mais surtout africains » (1). Plus récemment, de savants travaux sont venus mettre en évidence la très grande part de l'Afrique chrétienne dans la propagation en Occident de la nouvelle religion par le moyen des traductions bibliques qui, de fort bonne heure, s'y sont faites dans ce latin vulgaire, fruste, même barbare, qui se parlait dans le peuple en Afrique, mais par là

(1) *Histoire romaine*, XI, p. 305.

même d'autant plus accessible à tous (1). Ainsi est apparue sous un jour tout nouveau l'influence profonde, décisive à certains égards, des églises d'Afrique sur le développement littéraire et théologique de la pensée chrétienne en Occident. Si nous devons écarter ici des questions que nous interdit leur caractère d'érudition pure, du moins pouvons-nous retirer de ces études spéciales quelques conclusions d'un intérêt général pour l'histoire du christianisme en Afrique.

La première, c'est que, décidément, l'Afrique a été éminemment le pays de la Bible en Occident. Les innombrables exemplaires latins qui y ont circulé de bonne heure venaient de chez elle, plus encore, et surtout plus tôt, que d'Italie. Avant que la version de saint Jérôme, connue sous le nom de *Vulgate*, eût supplanté en Occident les travaux analogues antérieurs, l'Eglise africaine y faisait circuler des quantités de fragments bibliques, Evangiles, Epîtres de saint Paul, Prophètes.

Quant à l'Afrique, nous avons déjà vu les

(1) Père Delattre, *Les citations bibliques dans l'épigraphie chrétienne* (1894). — Le Blant, *L'Epigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*. — Voir surtout le chapitre sur la Bible en Afrique de l'ouvrage déjà cité de M. P. Monceaux, t. I.



pauvres gens de Scillium en possession des Evangiles et des Epîtres de saint Paul ; on peut donc bien supposer que dans beaucoup de familles chrétiennes on possédait aussi quelques fragments des Saints Livres qui se lisaient au culte domestique. Ces traductions, sur le texte grec, n'avaient d'ailleurs aucun caractère officiel, elles étaient simplement l'œuvre d'individus chrétiens désireux d'en répandre autour d'eux la connaissance (1). De là, d'assez nombreuses variantes de texte dans les exemplaires en usage. Les personnes un peu cultivées se faisaient une règle, en cas de discordance ou de désaccord sur le sens d'un passage, de se reporter au texte grec. Bien plus tard, saint Augustin insistait encore là-dessus : « Toutes les fois qu'il y a hésitation en face des divers

(1) Saint Augustin a dit : « On peut compter ceux qui ont traduit les Ecritures de l'hébreu en grec, mais non ceux qui les ont traduites en latin Car, aux premiers temps de la foi, quiconque avait sous la main un manuscrit grec et se croyait quelque connaissance des deux langues, se mêlait pour cela d'entreprendre de le traduire » (*De doctrina*, II). — On a découvert à Carthage et dans toute l'Afrique du Nord de nombreuses inscriptions bibliques. Ainsi, à Carthage : « Gloria in excelsis Deo et in terra pax » (Saint Luc, II, 14). « Si Deus pro nobis, quis contra nos ? » (Rom. VIII, 31). « Fac mecum signum in bonum ut videant qui me oderunt et confundantur » (Ps. LXXXV, 17). C. p. Monceaux, ouv. cité, t. I, p. 155-156 ; P. Delattre, *Citations bibl.*, etc.

textes latins, il n'est pas douteux que les textes latins doivent le céder au texte grec ». Pour l'Ancien Testament, la version des Septante faisait seule autorité, et c'est sur son texte que se faisaient les traductions latines.

On peut bien penser que la lecture habituelle, dans la famille et les assemblées publiques, des Saintes Ecritures, là aussi bien que partout où elle a occupé une large place dans la vie religieuse, a contribué puissamment à donner au christianisme africain cette trempe d'énergie et ce goût d'indépendance qui le distinguent essentiellement. L'influence de l'Ancien Testament, particulièrement des livres de la Loi, a été certainement très profonde aussi sur l'esprit de Tertullien et de Cyprien dont les idées sur l'Eglise sont visiblement tout imprégnées des vieilles notions du sacerdoce juif.

Mais aussi, là comme ailleurs, la Bible est devenue, au sein de ces communautés si remuantes, un ferment d'aigres controverses, de querelles sans fin, d'où, sortaient déjà, au temps de Tertullien, un fourmillement de sectes se disputant sans trêve à l'ombre de la grande Eglise. Inutile de dire, au surplus, qu'il suffisait qu'une traduction des Saints Livres fût d'un usage plus courant dans la grande communauté pour qu'elle fût, du coup,

dans les sectes rivales, supplantée par une autre (1).

Jetons un coup d'œil rapide à l'intérieur de quelques-uns de ces petits mondes qui s'agitaient autour de la grande communauté, attentifs à s'enrichir de ses pertes, vigilants à dénoncer ses « infidélités », sectaires, ardents à la bataille, têtus dans l'étroitesse de leurs partis-pris, irréductibles dans la vigueur de leurs haines confessionnelles, au point qu'ils ne consentaient pas à désarmer même sous les coups de la persécution commune. Mais aussi, petits mondes d'idées actives et de vie intense, où sous les coups de marteau des éternelles controverses, se forgeaient jour après jour des intelligences singulièrement alertes, des volontés de fer, des âmes intrépides. Au surplus, nous ne connaissons la plupart de leurs idées et de leurs chefs que par ce qu'il a plu à leurs adversaires orthodoxes, qui ne les ont pas ménagés, de nous en apprendre. Raison toujours suffisante de faire le départ des exagérations ou des injustices, surtout dans les disputes reli-

(1) Devenu montaniste, Tertullien se plait à relever quantité de fautes dans la version en usage dans l'église de Carthage. On eut ainsi la Bible montaniste, la Bible gnostique, plus tard la Bible donatiste, opposées entre elles et à celle de la grande Eglise.

gieuses où le mot fameux est plus vrai que partout ailleurs : *Vae Victis !* mais plus encore alors qu'on a devant soi un esprit aussi altier, absolu, tranchant, que Tertullien, pour qui tout contradicteur devenait vite un malhonnête homme.

En s'évertuant à imprégner de leurs abstractions la substance de l'Évangile, à le diluer dans les additions successives de leurs systèmes, ces sectes ont amené la pensée chrétienne à se ramasser, sinon déjà dans l'armature des Symboles, en tout cas dans le cadre d'une « Règle de foi ». Et en les harcelant de leurs attaques, en les affaiblissant par leur active propagande, elles ont obligé les Eglises à se prémunir par l'établissement d'un lien de plus en plus serré de solidarité, d'où est sorti, en Afrique comme ailleurs, un véritable gouvernement provincial avec son pouvoir législatif, les Synodes, et, peu à peu, son pouvoir exécutif, le Primat. Lutte douloureuse, mais inévitable, où était engagé l'avenir du christianisme, mais où aussi, comme il arrive ordinairement au vainqueur, le christianisme a finalement payé sa victoire fort cher : il a sacrifié à l'autorité disciplinaire et centralisatrice cette « liberté des enfants de Dieu » qui fut d'abord son originale vertu, et s'est inoculé, au contact des sectes vaincues,

un poison d'où devait sortir, au cours de son histoire, avec tant de disputes, de scandales, de violences, ce dogmatisme intempérant que le monde, d'un terme expressif, qualifiera un jour de *rabies theologica*.

Il suffira ici de caractériser d'un trait bref chacune des sectes dont il était question alors à Carthage.

Une, d'abord, devait y compter à ce moment nombre d'adeptes, puisqu'on voit Tertullien dépenser, durant sa longue vie, toutes les ressources de sa dialectique et la fougue de son tempérament batailleur à la battre en brèche : ce sont les Gnostiques. Vieille connaissance du christianisme, puisqu'il en est déjà question, à ce qu'il semble, dans les épîtres de Paul, peut-être aussi dans les Actes (1).

Les Gnostiques — broussaille, a-t-on dit, de sectes très diverses — terme qu'on pourrait librement traduire en français par les « Transcendants », se prétendaient en possession de vérités supérieures à la foi du vulgaire chrétien : ils avaient su, pensaient-ils, tirer des éléments de l'Évangile l'or pur enfermé sous la gangue. Sous leurs diversités de surface, leur principe commun consistait dans la pré-

(1) 1 Timoth., IV, 1, 4 ; Actes, VIII, 18.

tention de résoudre la grande, l'éternelle question de l'origine du mal par un nouvel Evangile, plus complet, plus profond que le premier, et dont ils possédaient seuls les mystérieux secrets. La foi chrétienne enseigne que Dieu a tout créé. Mais il est impossible que le Dieu de l'Evangile ait aussi créé le mal ! Permis aux simples de se contenter sur cette question des rudiments des Livres Saints — que les Gnostiques d'ailleurs entendaient conserver. Mais eux, les initiés, les esprits d'élite, force leur était bien de chercher plus haut des réponses plus décisives à la douloureuse question ! Et ils se piquaient d'avoir enfin trouvé ces réponses dans un mélange de théories alambiquées où venaient s'amalgamer les spéculations platoniciennes et les théurgies orientales ; où il s'agissait avant tout d'isoler Dieu, très haut, très loin du monde mauvais au moyen de longues séries d'intermédiaires divins destinés à jouer un rôle de *chaîne isolatrice* entre le Dieu suprême et l'œuvre manquée de la création. On comprend tout de suite que la seule claire conséquence de cette tentative était une volatilisation rapide des faits fondamentaux de l'Evangile, de la personne et de l'œuvre du Christ, dévorés par la flamme d'un émanatisme inconsistant, extravagant.



C'était, en réalité, un retour offensif des vieilles philosophies contre le positivisme évangélique résolu à se maintenir sur le terrain solide des réalités spirituelles où le Maître l'avait enfermé, et qu'on eût voulu détacher de sa base pour l'emporter et l'égarer dans les régions arides de la spéculation pure.

A Carthage, les Gnostiques avaient apparemment de nombreux représentants. Parmi eux, il en est un que Tertullien a pris vivement à partie : il se nommait Hermogène, était peintre de son métier, et s'occupait de théologie à ses heures de loisir ; il avait même écrit un livre où il exposait ses idées : dualisme gnostique, éternité de la matière, etc. Dans le pamphlet qu'il lui consacre, Tertullien décoche contre lui moins d'arguments que de traits, entre autres celui-ci : « Si tu peins comme tu raisones, Hermogène, il n'y a pas de plus mauvais peintre que toi ! »

Une secte toute différente était celle dont Praxéas était le chef à Carthage, et que Tertullien a vigoureusement réfutée. Il a été le fondateur du « patripassianisme », qui identifiait le Dieu Père et Jésus-Christ le Fils, au point que la vie et la mort du Christ sur la terre étaient réellement celles de Dieu lui-même.

Une autre secte qui semble avoir affaibli un

moment l'Eglise de Carthage est celle dont une dame de cette Eglise prit l'initiative. Elle avait réussi à convaincre nombre de fidèles de l'inutilité du baptême, en leur montrant que la foi n'avait nul besoin de ces sortes de formes extérieures, que Jésus ne baptisait pas, que, sauf saint Paul, les autres apôtres n'avaient pas été baptisés, que saint Paul lui-même avait dit : « Ce n'est pas pour baptiser que Christ m'a envoyé. » A son habitude, Tertullien le prend vite de haut : « Il y a des esprits chicanes, des scélérats, qui veulent toujours mettre l'Ecriture en contradiction avec elle-même. Les femmes qui se mêlent de faire de la théologie, qu'on les renvoie à leur maison (1)! » Il condescend, après cela, à argumenter en établissant par des textes bibliques la nécessité du baptême, « qui seul peut guérir et purifier l'âme, seul la préparer à recevoir le Saint-Esprit par l'imposition des mains, à la condition qu'il soit administré non par des hérétiques, mais par l'évêque, le prêtre, ou même, à leur défaut, un simple laïque » (2).

Le danger que faisaient courir à la communauté toutes ces tentatives devait être grand, si

(1) *De bapt.*, 17.

(2) *Ibid.*



l'on en juge par le souci, très visible dans les réponses de Tertullien, d'impressionner les esprits en recourant à des moyens de polémique d'un effet plus assuré auprès des foules que des raisonnements rigoureux. C'est ainsi qu'il crayonne cette silhouette du parfait gnostique : « Si, simplement, naïvement, vous les interrogez sur ce qu'ils font profession de croire, les voilà qui plissent le front, et, du haut de leurs sourcils relevés : « Cela ne s'entend pas tout seul ! » disent-ils. Si vous insistez, les pressant d'arguments captieux, ils s'enferment dans le labyrinthe de leurs idées et affirment que leur foi est celle de tout le monde. Si vous leur laissez entendre que vous connaissez le fin de leurs systèmes, les voilà qui vite se démontent et renient ce qu'ils croient au fond. Ils n'initient aucun de leurs disciples avant que ceux-ci ne se soient livrés tout entiers : ils n'enseignent que des âmes captives. Ce qui est simple, clair, uni, ne leur va point. Il leur faut l'ombre pour leur propagande et ils se distinguent entre eux par la marque d'un fer chaud à l'oreille droite... »

Mais, la part faite aux procédés de discussion où la verve du polémiste se contente de caricaturer l'adversaire en le criblant de tous ses traits, il faut remarquer à présent sur quel

terrain se place invariablement Tertullien dès qu'il s'efforce d'opposer des raisons de principe aux prétentions de « l'hérésie ». On va voir qu'à cet égard les armes que le rude champion de l'orthodoxie a forgées à Carthage pour la défense des droits de l'Eglise, passant dès lors de mains en mains à travers les siècles, ont servi jusqu'à nos jours, plus ou moins bien fourbies selon les mains qui les emploient, à tous les défenseurs indistinctement des principes d'autorité et d'unité.

L'Eglise seule, dit-il aux sectes hérétiques, a dans son sein le dépôt de la vérité, car elle possède seule, depuis le temps des Apôtres, la propriété exclusive des deux seules sources de la vraie foi : l'Ecriture sainte, inspirée de Dieu, et la tradition, conservée sans interruption dans les communautés orthodoxes. Cette vérité se trouve résumée dans la « Règle de foi », identique essentiellement à la doctrine des premières communautés fondées par les Apôtres. Aussi, l'observation de cette « Règle », « voilà la loi et le salut » ! Elle est « absolument une, irrévocable, intangible » (1). Rejetez-la, vous êtes en dehors de la vérité ; acceptez-la, tout est sauf : « A cette condition, vous

(1) *De virg. vel.*, 1.

avez le droit de chercher et de raisonner tant que vous voudrez ! » (1).

Donc, la question de vérité, pour Tertullien, se ramène, en somme, à une question juridique : l'Eglise étant, assure-t-il, la première occupante, les hérétiques sont nécessairement des « intrus ». Aussi, l'ancien homme de loi de Carthage déclare-t-il juridiquement irrecevables les prétentions des hérétiques, en invoquant contre eux la *præscriptio*, ce système de défense usité dans le droit romain qui, une fois admis, coupait court à tous les débats, et en brandissant victorieusement devant eux, à la façon d'un article du Code, les soi-disant titres d'ancienneté de l'Eglise : « Nous sommes donc fondés à leur répondre : Qui êtes-vous ? Quand et d'où êtes-vous venus ? Que faites-vous sur mon domaine ? » (2). — C'était la jurisprudence romaine fourvoyée dans le sanctuaire de Dieu.

Malheureusement, Tertullien, en parlant ainsi, ne prenait pas garde que cet impérieux langage de légiste était aussi celui qu'avaient tenu, en somme, au Sanhédrin de Jérusalem, les juges qui avaient condamné Jésus. Et la

(1) *De præsc. haeret.*, 14.

(2) *Idem*, 37.

longue lignée des théologiens sortis de son Ecole l'oubliera. à travers les siècles, pareillement.

Toutefois, les discussions de pure doctrine n'ont jamais passionné les esprits à Carthage au même degré qu'en Orient, où la pensée, plus subtile, était plus éprise de ces sortes de controverses, un peu abstruses pour le réalisme africain. Aussi, est-ce autour des questions de discipline, de tradition, de gouvernement, de vie chrétienne, que se sont élevés, en Afrique, les plus graves débats.

Parmi les sectes de cette catégorie, il en est une, entre autres, qui semble avoir dès lors recruté de nombreux partisans en Afrique : celle des montanistes. En tout cas, il est sûr qu'elle s'est enrichie à Carthage d'une fraction de fidèles de cette Eglise, parmi les plus pieux et les plus zélés, entre lesquels le plus illustre et le plus éloquent des chrétiens de cette époque, Tertullien. Comment le terrible pourfendeur d'hérésies, après avoir bataillé sur le seuil de l'Eglise orthodoxe, d'un geste si rude pour toutes les sectes, en vint-il à son tour à rompre avec elle? L'étonnement cesse, dès qu'on se rend compte du caractère distinctif de la secte qui l'attira tout aussitôt.

Sous le règne de Marc-Aurèle, vers 170,

un groupe de chrétiens de Phrygie s'affligeait de constater dans les communautés la présence d'éléments fort mêlés : des raisonneurs trop habiles à affubler la simplicité de la Bonne Nouvelle des brillants oripeaux de la philosophie ; des administrateurs essentiellement préoccupés d'organisation, de réglementation, de cadres ; des politiques trop souples aux accommodements avec les soi-disant nécessités du siècle, d'une incurable défiance à l'égard des libres manifestations de l'Esprit : toutes gens visiblement épris d'autorité, de gouvernement, de cléricanisme ; enfin, des irrésolus, des timides qui arrangeaient tant bien que mal leur petite existence entre les prescriptions de la foi et les exigences mondaines. .

Ce groupe pieux entreprit donc, pour sauver le christianisme, la tâche héroïque de prêcher au monde chrétien la nécessité d'un grand réveil, l'urgence d'un retour aux principes purs de la foi et de la vie évangéliques, moyennant une effusion nouvelle de l'Esprit promis aux siens par le Seigneur. Malheureusement, à ces préoccupations si pieuses, les bons Phrygiens mêlaient des vues qui juraient avec la largeur spirituelle de l'Évangile, et, sous couleur de rendre à la conscience chrétienne sa vigueur première, la ligottaient plus fortement dans les

vieux liens de l'ascétisme que le doigt du Maître avait voulu pour toujours dénouer. Ils allaient disant que le monde touchait à sa fin, que le Seigneur allait revenir pour régner mille ans sur la terre, dans la Cité sainte, au milieu des élus ; qu'en attendant, les révélations du Paraclet leur ordonnaient de prêcher à tous les vrais enfants de Dieu un idéal plus saint, une consécration des âmes plus complète par des jeûnes plus rigoureux, des abstinences sévères, un renoncement total au monde. Ils exaltaient le célibat, faisaient du mariage un état inférieur, condamnaient la fuite en temps de persécution, et proposaient en exemple l'impatience du martyr courant au devant de la mort.

Tels étaient ces bons sectaires, fort exaltés, comme on voit, mais profondément sérieux. Leur campagne de réveil à travers la chrétienté de ce temps eût pu être heureuse pour l'avenir des Eglises, incertaines et encore tâtonnantes entre deux chemins, celui de la liberté évangélique et celui de l'autorité cléricale, s'ils avaient su mettre l'ardeur de leur foi et le prestige de leur vie de renoncement au service d'un retour énergique au large spiritualisme chrétien, plutôt que de harceler les communautés de leurs censures éternelles, de les ef-

frayer par leurs extravagances et les inhumaines exigences de leur ascétisme borné, de les exténuier enfin par leur propagande inlassable. Leurs idées revivalistes se répandirent très vite, dès la fin du second siècle, jusqu'en Occident, accueillies avec enthousiasme dans les milieux les plus vivants, surtout par les femmes, gagnant partout des partisans ardents, à Rome, en Gaule, en Afrique, principalement à Carthage où, sans hésiter, le vieux champion de l'orthodoxie, l'âpre censeur des schismes, Tertullien, reconnut dans la nouvelle secte l'Eglise selon son cœur, seule digne de ce nom désormais, seule vraiment orthodoxe, parce que seule décidément intransigeante sur les exigences de la foi et de la vie chrétiennes.

Aussi bien, en passant avec éclat au montanisme, Tertullien, au fond, restait si semblable à lui-même, si fidèle à sa foi, que, tout en guerroyant contre les orthodoxes de l'Eglise, qu'il qualifiait à présent de « psychiques », d'hommes de chair, il n'a jamais interrompu pour cela sa polémique contre les sectes hérétiques. Même après sa rupture avec les montanistes, isolé dans la petite secte à laquelle il donna son nom, ne doutons pas qu'il soit resté à cet égard constant avec lui-même. C'est d'ailleurs la marque propre, et aussi la conso-

lation, des esprits absolus de la famille de Tertullien, qu'au cours de leurs évolutions successives ils se savent du moins toujours en pleine possession de la vérité.

#### IV

La foi et la vie dans l'Eglise de Carthage. — Ce que croyait un laïque moyen de cette Eglise. — Les reproches de Tertullien sur la « mondanité » de cette église. — Etaient-ils fondés ? — Le goût du luxe, de la toilette, de la coquetterie chez les femmes. — Le chrétien mondain, le dandy. — Une Saint-Augustin africaine. — Les déserteurs, libellatiques, apostats. — Le mal caché.

Cette rupture définitive d'un homme aussi considérable que Tertullien, aussi bien que les dures accusations dont il ne cessera dès lors d'accabler son ancienne Eglise, étaient-elles donc justifiées, soit quant à la foi, soit quant à la vie ?

Condensons ici les données que nous avons précédemment recueillies, et nous aurons ainsi une idée assez approximative de la foi d'un membre moyen de l'Eglise de Carthage au commencement du troisième siècle. Les éléments de sa foi étaient contenus, nous l'avons dit, dans cette « Règle de vérité » que les néophytes étaient tenus de réciter à la cérémonie du baptême. C'était là comme le caté-



chisme du fidèle. A ses yeux donc, deux autorités en matière de croyance : la tradition et l'Écriture sainte. La tradition comprenait l'enseignement oral des apôtres conservé, pensait-on, en dépôt au sein des communautés fondées par eux. C'est à cet enseignement, ou plus précisément aux communautés apostoliques qui en avaient la garde, qu'il était de règle de recourir sur tous les points obscurs de discipline et de doctrine, pour la solution desquels l'Écriture sainte ne semblait pas donner des réponses décisives. « Il faut se demander ce qu'enseignent là-dessus la plupart des communautés, notamment celles qui, fondées par les apôtres, ont le plus de chance d'avoir retenu leur enseignement » (1). Telle est la règle générale, à Carthage comme ailleurs. Voilà pourquoi, aux yeux de notre fidèle, il était indiqué, en cas de contestation, de consulter celle de ces églises apostoliques qui passait pour être la fondatrice et l'organisatrice de l'église de Carthage : la communauté de Rome (2).

Mais ce titre d'églises apostoliques ne conférait à aucune d'elles, de Rome ou d'ailleurs, une primauté de droit sur les autres. Déposi-

(1) *De praescript. haeret.*, 20.

(2) *Ibid.*, 36.

taires de l'enseignement verbal des apôtres qui les avait fondées, il s'agissait uniquement, pour chacune d'elles, lorsqu'on s'adressait à elle à cet effet, de faire connaître cet enseignement sur le point contesté. Toute prétention d'imixtion, en matière de foi comme de discipline, eût été vivement écartée. Et le laïque pieux de l'Eglise de Carthage eût pu, à cet égard, dans le fond, sinon dans la forme, faire siennes ces paroles de Tertullien devenu montaniste à l'évêque de Rome, Calliste : « Où prends-tu ce droit que tu usurpes pour l'Eglise?... As-tu la prétention de croire que tu as hérité, toi, de la puissance de lier ou de délier, c'est-à-dire, avec toi, toute l'Eglise qui se rattache à Pierre? Qui donc es-tu, toi, qui détruis et altères l'intention manifeste du Seigneur, qui donnait ce droit à Pierre personnellement?... En quoi tout cela s'applique-t-il à l'Eglise, du moins à la tienne, ô homme de chair? » (1).

D'ailleurs, cette autorité de la tradition ainsi entendue ne diminuait nullement, mais éclairait et précisait, celle de la Bible, dont toutes les parties, de la première à la dernière page, apparaissaient également et entièrement inspirées. Pourtant, notre fidèle

(1) *De pudicit.*, 21.

de Carthage n'eût point été pour cela d'accord avec nos théopneustes modernes : ne considérerait-il pas, en effet, comme aussi véritablement inspirés que la Bible des livres pieux de son temps, tels le Pasteur d'Hermas, l'épître de Barnabas, quantité d'autres petits traités de forme apocalyptique fort lus dans les cercles pieux d'alors ? A travers ses lectures d'édification, il se faisait toujours un devoir de chercher sous le sens littéral du texte sacré un sens plus riche, plus savoureux, le sens allégorique ou typique (1). Au surplus, son esprit, fermé hermétiquement à nos modernes soucis d'exégèse et de critique indépendantes, s'ouvrait au contraire largement à toutes les merveilles, tous les prodiges, incapable de se laisser jamais déconcerter par rien de ce qui nous arrête d'instinct. Autant que celui d'un païen de son époque, le cerveau d'un chrétien était farci de contes de sorcelleries, d'évocations, de sortilèges des dé-

(1) « Beaucoup de choses, dit Tertullien, y sont annoncées en figure, par des énigmes, des allégories, des paraboles ; il faut les comprendre autrement qu'elles ne sont écrites. » (*Advers. Marc.*, III, S.) Les chrétiens avaient emprunté aux Juifs l'emploi de l'allégorie, comme tant d'autres choses. L'allégorie, trouvaille pieuse de théologiens dans l'embarras, fut comme une ingénieuse soupape destinée à sauver pour un temps la théopneustie d'une fin d'ailleurs inévitable.

mons qui peuplaient, pensait-il, l'air, les bois, les sources, infectaient l'atmosphère qu'il respirait. De là, dans les communautés, le rôle de l'exorciste (1).

Sur Dieu, sa providence, ses révélations, sur Jésus-Christ, sa naissance, son œuvre, sa résurrection; sur l'homme, son origine, sa chute, les conditions de son salut, le jugement final, la résurrection des corps; sur les joies du ciel, les peines éternelles; sur tous ces points de doctrine — à condition, bien entendu, de fondre dans une seule teinte toutes les nuances, d'accuser davantage le rôle de la grâce trop atténuée dès lors à Carthage au profit des œuvres — on pourrait sans doute retrouver dans la foi d'un chrétien du troisième siècle celle à peu près d'un bon laïque protestant de nos jours, foncièrement orthodoxe, volontiers indulgent à certaines pratiques du catholicisme, essentiellement homme d'autorité, de gouvernement.

Donc, quant à la foi, l'Eglise de Carthage

(1) Tertullien est plein de ces histoires de démons. Dans un autre ordre d'idées, mais où l'on voit le contenu d'un cerveau d'alors — et l'un des plus puissants — le même Tertullien assure que, tout récemment, pendant l'expédition de Sévère en Judée, on a vu, entre ciel et terre, briller la Jérusalem nouvelle: « Le fait est indéniable et s'est reproduit durant quarante jours; la silhouette de ses murailles s'effaçait à mesure que le soleil montait. » (*Adversus Marc.*, III.)

n'avait guère lieu, semble-t-il, d'inquiéter l'orthodoxie de Tertullien.

D'ailleurs, entre elle et le groupe séparatiste, le débat portait sur un point beaucoup plus délicat pour elle. Tertullien et ses amis piétistes lui reprochaient d'attacher plus de valeur à la « Règle de foi » qu'à la pratique de la discipline, de mettre l'accent de son intransigeance sur la correction de la croyance plus que sur la fidélité de la vie. Tout en restant attachés à la « Règle de foi », à l'Écriture et à la tradition, ils en venaient peu à peu, à présent, par un changement de méthode singulièrement grave pour eux, à chercher au-dessus d'elles tout à la fois des lumières plus complètes et des garanties plus solides. Ces lumières, ils les virent, avec les montanistes, dans les révélations du Paraclet; et ces garanties contre les accommodements mondains de leur Église, dans une rupture avec elle. Ainsi le meilleur groupe, élite spirituelle de la grande communauté de Carthage, s'engagea, Tertullien en tête, sur ce chemin des sécessions où tant d'autres, au cours des siècles, les suivront à leur tour, vers l'Église idéale des vrais enfants de Dieu. — Pauvre grand Tertullien, de s'être ingénument figuré qu'il la découvrirait en ce monde (1) !

(1) On sait qu'il finit par rompre avec le montanisme



EXTRÊME-SUD TUNISIEN ; MÉDENINE.

ALBERT, phot.



Mais enfin, Tertullien disait-il vrai ? Dans cette Eglise de Carthage, riche, nous l'avons vu, de foi, de ferveur, de charité, le « monde » avait-il donc déjà tellement pénétré ? Il est évident que de la part d'un homme tel que cet inlassable batailleur — d'ailleurs d'une absolue sincérité, d'une impitoyable franchise — mais d'une imagination énorme, grossissant tout, on ne saurait accepter sans quelque défiance les tableaux poussés au noir qu'il a tracés — avec quelle vigueur ! — de l'état moral de son ancienne Eglise. N'importe ! toute la part faite aux exagérations de l'intransigeant montaniste, visiblement, sous le drapeau de la « Règle de foi », se glissaient chaque jour, à présent, dans la grande communauté de Carthage, avec l'accroissement de ses membres, un esprit, des tendances, des goûts qui juraient singulièrement avec la ferveur et la simplicité évangéliques d'autrefois. En tout cas, c'est bien l'impression que laissent, malgré tout, dans l'œil, qui ne les oublie plus, ces portraits vigoureux de chrétiens mondains, véritables eaux-fortes gravées par la main de Tertullien.

Dès cette époque, beaucoup de croyants,

lui-même, et fonda une secte minuscule qui prit son nom. C'est le refuge naturel des esprits de cette trempe.



combattus entre les attraits de la vie mondaine et les beautés de la vie chrétienne, s'imaginant que le baptême laverait d'un coup toutes les souillures du passé, le différaient indéfiniment, et, sur le seuil de l'Eglise, se retournaient pour donner au monde un dernier regard qui ne finissait plus : « Allons, pécheur, leur dit Tertullien, attache-toi donc à la pénitence comme le naufragé à la planche de salut ! Elle te tirera du gouffre où t'ont plongé tes péchés, et te conduira au port de la miséricorde divine. Saisis cette chance imprévue de bonheur ! Que ces « conscrits » de la foi renoncent donc enfin à leur dangereuse illusion ! Qu'ils sachent bien que Dieu examinera la valeur de leur repentir comme le marchand examine l'écu qu'on lui donne » (1).

D'autres, exclus une première fois de la communauté pour quelque faute grave, ne s'en consolaient pas, souhaitaient d'obtenir leur réintégration, mais hésitaient devant les mortifications très dures, très longues, imposées par la discipline : « Ah ça ! faudra-t-il, pour faire pénitence, revêtir la pourpre de Tyr ? Donnez-moi une épingle pour séparer mes cheveux, des ciseaux de fer ou de bronze

(1) *De poenit.*, 6.

pour nettoyer mes ongles ; donnez-moi tout ce que vous avez de fard et de rouge pour les lèvres et les joues ! Mettez-vous donc aussi en quête d'une agréable ville d'eau ou d'une plage, augmentez la dépense, engraissez-vous de poulardes, buvez des vins vieux bien dé-cantés ! Que si l'on vous demande : Pourquoi tous ces frais ? répondez : J'ai péché contre Dieu, j'ai compromis mon salut éternel ; aussi, voyez, je tremble maintenant, je me macère, je me torture, pour apaiser Dieu que j'ai offensé par mes péchés ! » (1).

Nous avons déjà vu quelle soif des plaisirs, des aises, du luxe, dévorait l'âme des habitants de Carthage. Trop de fidèles à présent réussissaient mal à s'en sevrer. Les uns, de guerre lasse, retournaient au monde, « redoutant de perdre leurs plaisirs plus que leur vie » ; d'autres, surtout des femmes, s'ingéniaient à doser adroitement leur amour du monde avec les obligations de la foi. Contre celles-ci, leur coquetterie, leurs bijoux, leur toilette, leurs colifichets, Tertullien dépense toute la verve, tout l'esprit dont il n'est point pauvre : « Laissez donc ces teintures, ces onguents, ces poudres ! Vous offensez Dieu en

(1) *De poenit.*, 11.

cachant votre peau sous le fard, en salissant vos joues avec du rouge, en allongeant vos yeux avec du noir! En vous modifiant de la sorte, vous critiquez votre Créateur et vous empruntez tous ces artifices à son adversaire, le diable! » (1).

On peut voir par les mosaïques du musée du Bardo, à Tunis, quel labour comportait alors la coiffure des femmes. On s'en doute déjà rien qu'en écoutant Tertullien : « A quoi bon vous donner tant de mal pour arranger votre chevelure? Croyez-vous que cela importe au salut? Laissez donc vos cheveux tranquilles! Tantôt vous les serrez, tantôt vous les laissez flotter, tantôt vous les relevez, tantôt vous les écrasez. Les unes aiment à les boucler, les autres à les laisser s'envoler au hasard dans une affectation de négligence. » Mais d'autres faisaient pire : elles teignaient leurs cheveux, même en mettaient de postiches! Tertullien se contient mal : « Certaines d'entre vous donnent à leurs cheveux la couleur du safran : elles rougissent même de leur race! Elles voudraient apparemment être nées en Germanie ou en Gaule, et changent leurs cheveux en conséquence. C'est mal de croire beau ce qui

(1) *De cultu femin.*, II, 5.

est sale. D'ailleurs, l'usage de ces teintures, si pures soient-elles, atteint peu à peu les cheveux » (1).

Puis : « Vous vous plantez sur la tête je ne sais quelles masses énormes, un fin réseau de perruques qui, tantôt relevées en forme de casque, enveloppent le sommet de votre tête comme d'un fourreau, ou d'un couvercle, tantôt retombent en arrière pour s'amonceler sur votre cou... Si vous ne rougissez pas de ces énormes masses, rougissez au moins de la saleté : n'allez pas prendre la dépouille d'une autre, d'une tête peut-être immonde, peut-être coupable, destinée à l'enfer, pour en parer la tête sainte d'une chrétienne. Mieux encore : jetez bas tout cet appareil d'esclavage ! » (2).

Son portrait de la femme vraiment chrétienne s'inspire des exhortations de saint Paul : le plus beau vêtement pour elle sera celui de la simplicité, qui la distinguera aussitôt des femmes païennes ; point de vaines parures, ou, en tout cas, l'indispensable ; les heures passées par d'autres au théâtre, aux fêtes, elle les passera dans la maison de Dieu : « Soyez soumises à vos maris, et vous serez assez

(1) *De cultu femin.*, II, 7.

(2) *Ibid.*, II, 7.

parées ! Travaillez de vos mains la laine, restez chez vous, et ainsi vous plairez plus qu'avec des bijoux d'or. Revêtez la soie de la probité, le lin de l'honneur, la pourpre de la chasteté ; avec ces onguents-là, vous serez aimées de Dieu ! » (1).

Si occupé qu'il soit de censurer ces chrétiennes trop mondaines à son gré, il ne veut pas que son silence risque de paraître flatteur pour les hommes. Appréciez plutôt : « Notre sexe, lui aussi, cherche à faire illusion sur sa beauté. On rase de près sa barbe, on s'épile, on se lisse la peau, on arrange sa chevelure, on teint le poil qui blanchit, on ôte sur son corps le duvet qui pousse, on se farde comme les femmes, on s'adoucit la peau avec une certaine poudre, puis l'on consulte à tout propos son miroir, on s'examine anxieusement ! Et pourtant, la crainte de Dieu devrait nous enlever ce désir de plaire, nous pousser à fuir toutes les occasions de luxure, nous faire tenir toutes ces coquetteries pour du temps perdu et un péril pour la chasteté » (2).

A Carthage, comme aujourd'hui encore les musulmanes, les femmes chrétiennes, confor-

(1) *De cultu femin.*, II, 13.

(2) *Ibid.*, II, 8.

mément aux prescriptions de Paul — ainsi d'ailleurs que les juives — ne sortaient que voilées. Pourtant, à l'égard des diaconesses, il n'y avait pas à ce sujet de règle fixe : les avis étaient partagés là-dessus. Tertullien, naturellement, tient à dire son mot dans la discussion, et, comme toujours, ce mot est tranchant. Il veut le voile pour tout le sexe, sans exception : « Je t'en prie, mère, sœur, ou jeune fille, suivant le nom qu'on doit te donner d'après le nombre de tes années, voile ta tête ! mère, voile-la, à cause de tes fils ; sœur, à cause de tes frères ; fille, à cause des pères. Tu fais courir un danger à tous les âges. Revêts l'armure de la pudeur, élève autour de toi le retranchement de la modestie, abrite ton sexe derrière un mur qui ne laisse ni échapper tes regards, ni pénétrer ceux d'autrui » (1).

Certaines d'entre elles, paraît-il, tout en se mettant en règle avec l'usage, s'ingéniaient, en ramenant leur voile vers le front, à en faire tout de même un objet de coquetterie. Tertullien a découvert la ruse : « Que votre voile retombe tout entier, qu'il enveloppe tout le visage, jusqu'au cou inclusivement ! » On

(1) *De cultu femin.*, 16.

le voit : Tertullien n'avait décidément rien de féministe dans l'humeur.

Après cela, n'allons pas cependant nous représenter la plupart des fidèles de Carthage sur le patron de ceux qui échauffaient à ce point la bile du rogue Tertullien ! Nombreuses, assurément, y étaient encore les âmes en qui revivaient, dans la pratique vigilante des devoirs de la piété, les vertus évangéliques. Tout de même, comme nous voilà loin déjà de la vieille « maison de l'Eglise », avec ces belles dévotes poudrées, fardées, « aux yeux allongés avec du noir », « aux cheveux couleur de safran », et ces dandies trop soucieux de l'éclat de leur teint, qu'on croit voir sortir de chez le bon faiseur ! Hélas ! ne se dirait-on pas ici, en vérité, sous les hautes voûtes et parmi les parfums discrets de quelque aristocratique saint Augustin ?... Chers paysans de Scillium ! Héroïque esclave Felicitas ! O suave figure de Vibia Perpetua !

Aussi bien, dès qu'il s'agit du passé, notre imagination est-elle toujours tentée de le colorer d'un prestige trompeur. Le recul du temps ne nous permettant de distinguer, dans le lointain de chaque époque, qu'un petit nombre de noms surnageant au-dessus de la nuit, nous forgeons volontiers à leur ressemblance

la masse anonyme de leurs contemporains englutis dans les profondeurs de l'oubli. Rendons-nous compte que, dans la Carthage chrétienne de cette époque, comme partout où s'assemblent des hommes, fussent-ils des chrétiens, il y avait, en réalité, bien des façons de l'être : un noyau résistant de fidèles, pieux, actifs, âmes ferventes, cœurs d'élite palpitants d'amour, où venait affluer, d'où repartait plus généreux, plus ardent, le sang qui charriait la vie jusqu'aux extrémités des membres du corps spirituel ; tout autour, le pêle-mêle ordinaire des timorés, des irrésolus, des tièdes, des intermittents, des indifférents, des mondains, des ergoteurs, des intéressés, des intrigants, des ambitieux — laissons les hypocrites et les méchants !

Il est évident que c'est dans les rangs flottants de ces demi-fidèles, amis de l'Évangile, plus amis des plaisirs, du théâtre, du cirque, de tout ce bruit de vie mondaine dont l'air de Carthage était saturé, que se trouvaient ces gens pris si souvent à partie par Tertullien.

C'est aussi de leurs rangs, généralement, que sortaient en masse, aux heures de la persécution, ces renégats, ces déserteurs, dont le nombre, de plus en plus, allait atteindre en Afrique des proportions inquiétantes, encore



qu'il soit indiscutable et si humain, hélas ! qu'il se trouvait aussi dans ce nombre des membres actifs de la communauté connus pour leur foi, leur zèle, mais à qui le courage décidément manquait en face du martyr.

Tertullien montre bien les degrés successifs de ces défaillances allant parfois jusqu'à la plus honteuse apostasie. Beaucoup, parmi les moins blâmables, esquivèrent le danger à prix d'argent : on soudoyait un agent subalterne qui rayait le nom des listes des suspects avant la comparution devant le tribunal. D'autres faisaient un pas de plus : ils achetaient un faux certificat de sacrifice (*libellum*) qui leur valut, auprès des fidèles, le sobriquet de « libellatiques ». La plupart d'entr'eux, l'orage une fois passé, venaient implorer leur réintégration dans la communauté. Quel traitement convenait-il de leur appliquer ? Grave sujet de discussions qui troubleront presque tout l'épiscopat de Cyprien ! Mais beaucoup plus fâcheux était le cas de ceux qu'on appelait les *sacrificati*, parce qu'ils avaient réellement sacrifié sur l'autel païen et abjuré leur foi. Beaucoup de ceux-là aussi, dès qu'ils le pouvaient sans danger, cherchaient par tous les moyens à revenir dans l'Eglise : ce sera l'honneur de Cyprien, nous le verrons, d'avoir su concilier à leur

égard une équitable indulgence avec les inflexibles obligations de la discipline.

Le plus grand nombre des membres pieux de la communauté, au premier signal de la persécution, cherchaient dans la fuite la double sauvegarde de leur personne et de leur foi, dans un sentiment bien naturel de défense d'eux-mêmes, tout à leur honneur. On pense bien qu'avec son outrance coutumière Tertullien n'hésitait pas à leur en faire un crime ! Il leur a même consacré un traité plein d'invectives, qui prouve une fois de plus que l'esprit de secte est mortel au plus simple devoir d'équité, sinon au plus élémentaire bon sens.

« Ceux, dit-il, avec un peu trop de contentement de lui-même, qui ont reçu le Paraclet, ne savent ni fuir la persécution ni s'en racheter ; ils ont en eux Celui-là même qui sera pour nous, qui parlera dans notre interrogatoire et nous aidera dans notre passion » (1). Tout de suite, naturellement, il en vient aux « hommes de chair » de la grande Eglise : « Des communautés entières se sont imposé un tribut pour se racheter en masse ! Je ne sais s'il faut s'affliger ou rougir de voir inscrits sur les registres des policiers et des sol-

(1) *De fuga in persec.*, 14.

dats privilégiés, parmi les cabaretiers, les rô-  
 deurs de barrière, les voleurs de bains, les  
 joueurs et les entremetteurs, les redevances des  
 chrétiens ! Apparemment, les apôtres ont fondé  
 et providentiellement organisé l'épiscopat, pour  
 que les évêques puissent jouir en toute sécu-  
 rité des revenus de leur royaume, sous pré-  
 texte de l'administrer ! (1) ». Il s'agit là des  
 « libellatiques », et Tertullien est à leur endroit  
 dans le vrai. Mais il n'hésite pas à envelopper  
 dans la même réprobation ceux qui se con-  
 tentaient de fuir : « Leurs conseillers eux-  
 mêmes, les diacres, les prêtres, les évêques,  
 sont en fuite. Comment donc un laïque pour-  
 rait-il comprendre dans quel sens il a été dit :  
 Fuyez de ville en ville ? Quand les chefs  
 fuient, qui, dans la foule des soldats, osera  
 conseiller de rester ferme dans le rang ? »  
 Pour ce qui est des chefs, encore ici, Ter-  
 tullien a relativement raison, mais il s'en prend  
 également à la masse des fidèles : « Sans  
 doute préparent-ils leurs malles pour fuir de  
 ville en ville ? C'est le seul passage dont ils se  
 souviennent bien... Leurs pasteurs ? je les  
 connais : lions dans la paix, cerfs dans le  
 combat ! » (2).

(1) *De fuga in persec.*, 13.

(2) *Ibid.*, 11.

Tout cela est assurément fort piquant. Mais pourquoi ne pas le dire ? tout cela serait encore plus fondé si, par une rencontre où force est bien de supposer que lui-même ne fut pour rien, encore qu'on ne parvienne guère à se l'expliquer, ce terrible pourfendeur, cet intransigeant d'héroïsme n'avait eu le malheur, en fin de compte, de mourir fort tranquillement au fond de son lit.

Quelque quarante ans plus tard, il y aura peut-être plus de vrai courage, en tout cas plus de vaillance simple, dans l'exemple de Cyprien se retirant loin de Carthage aussi longtemps que sa vie lui paraît indispensable au bien de son Eglise, pour revenir ensuite, spontanément, attendre en silence, au milieu de son troupeau, une mort assurée, dès qu'il estimera que l'heure du dernier sacrifice a sonné pour lui.

Mais enfin, une large part faite aux exagérations du sectaire, Tertullien, au fond, voyait juste : dans cette grande Eglise de Carthage, il y avait dès lors quelque chose de gâté. Dans ce corps, vigoureux encore, certes, il apparaît pourtant que, dès à présent, des symptômes fâcheux, trop d'amour des plaisirs, du luxe, sous le couvert de la Règle de foi, trop de défaillances, de chutes, trop d'infidélités de conduite à l'abri de la fidélité doctrinale, décèlent

décidément la présence d'un germe intérieur d'affaiblissement, de dissolution, qui se révélera tout à fait aux débuts de l'épiscopat de Cyprien.

Tertullien, Cyprien ! Quels noms dans un siècle ! Quels hommes pour une Eglise ! Aussi, quelque inquiétant que soit le mal caché au cœur de cette Eglise de Carthage, comment n'en triompherait-elle pas ?

Mais, peut-être, si grands que soient les hommes, n'y a-t-il d'autre remède, après tout, que le christianisme du Christ !

# L'ÉGLISE DE CARTHAGE

## SOUS L'ÉPISCOPAT DE CYPRIEN

(249 à 258)

---

On ne sait rien de l'Eglise de Carthage durant l'intervalle de quelque trente ans qui sépare le moment où la voix de Tertullien se tait jusqu'à celui de l'apparition à sa tête de son grand évêque Cyprien.

Du moins, ces trente années ont-elles été pour elle, à coup sûr, un temps de relâche dans la persécution, puisqu'il n'est alors fait mention d'aucun nouvel édit contre les chrétiens d'Afrique, et très probablement aussi une période de propagande et de mission, puisque les témoignages les plus positifs attestent l'existence en Afrique, dès ce moment, de nombreuses communautés.

Au sortir de cette période d'obscurité, nous voici brusquement, en effet, devant un phénomène analogue à celui que nous avons cons-

taté dans l'histoire du christianisme africain à la fin du second siècle : une grande Eglise, l'Eglise d'Afrique, dresse devant nous sa masse imposante. Mais, au lieu que jusqu'ici elle ne se laissait entrevoir que derrière les imprécisions oratoires et les vagues allusions de Tertullien, la voici désormais, singulièrement agrandie, érigée en pleine lumière, reposant sur des assises fermes, se profilant dans le ciel avec une précision de dessin et une netteté de lignes qui, si elles ne nous permettent guère, en dehors de Carthage, de connaître la vie intérieure des communautés qui la composent, nous laissent du moins distinguer par leurs noms, et identifier souvent, un très grand nombre d'entre elles. Résultat modeste, à la vérité, puisqu'il ne nous permet pas de pénétrer dans la vie locale de ces communautés de province, si vivantes et remuantes, dont quelques-unes furent considérables, mais dont force nous est bien de nous contenter, en attendant des données plus complètes des travaux de l'épigraphie africaine qui, aussi bien, on doit le craindre, en dépit de son zèle inlassable, ne réussira guère qu'à enrichir l'histoire du christianisme en Afrique d'une liste de noms nouveaux et de précisions de détail.

Et ce qui aussi se précise à présent, s'accuse

de plus en plus, c'est le rôle prééminent de l'église de Carthage dans l'histoire du christianisme africain. Visiblement, elle l'absorbe dans son sort. Elle est à tous égards l'ardent foyer d'où tout part, où tout aboutit. Sans doute, en théorie tout au moins, tous les évêques africains sont toujours sur un pied-d'égalité absolue. Mais, en fait, celui de Carthage doit à sa situation particulière un prestige, une autorité qui en font en réalité une sorte de primat — surtout dès lors que cet évêque va s'appeler Cyprien.

Le temps n'est pas encore venu où l'Afrique chrétienne sera divisée en provinces distinctes, car, si nombreux qu'ils soient, les chrétiens ne sont encore dans ce pays qu'une minorité. Mais des rapports plus réguliers sont établis désormais entre les diverses communautés, un véritable régime fédératif y fonctionne; des réunions synodales y ont lieu périodiquement, une fois et, en cas d'urgence, deux fois par an, sur la convocation et sous la présidence de droit de l'évêque de Carthage; toutes les questions d'intérêt général, de doctrine et de discipline, y sont traitées largement et résolues à la majorité des voix; les décisions synodales sont communiquées sous forme de Lettres collectives aux Eglises.



Les procès-verbaux qui nous restent de quelques-unes de ces assemblées tenues sous l'épiscopat de Cyprien nous donnent parfois l'illusion, par la précision de leurs comptes-rendus, la netteté avec laquelle ils font revivre devant nous la physionomie des débats, de quelque session synodale des Eglises protestantes. Sur un point pourtant, d'ailleurs essentiel, elles en diffèrent : les évêques seuls y ont voix délibérative, les prêtres et les laïques ont seulement le droit d'y assister (1).

Faut-il ajouter que, dans ces assemblées africaines, également, on est aussitôt frappé de l'ardeur des passions, de la véhémence de ton par où s'accusent, dans les discussions à l'ordre du jour, les divergences d'opinions (2)?

On le voit donc : l'Eglise d'Afrique donne dès lors l'apparence d'un organisme à peu près constitué, avec ses nombreuses communautés établies, depuis Leptis Magna, en Tripolitaine, et Capsa, au seuil du désert, jusqu'à Lambèse et Théveste, sur les flancs de l'Aurès (3); liées

(1) *Epist. Cypr.*, 19; *Sententiae episcop.*

(2) Notons pourtant que tel de ces procès-verbaux porte la trace d'emportements de langage, d'invectives, qui feraient sûrement scandale chez nous.

(3) Voici, d'après M<sup>gr</sup> Toulotte (*Géographie de l'Afrique chrétienne*, Paris, 1891) et M. P. Monceaux (ouv. cité, t. II,

entre elles par l'armature de leurs Synodes annuels, armées pour l'action au dehors et la défense au dedans, et, en toutes circonstances, dans leurs besoins, leurs dangers, leurs conflits, regardant aussitôt vers la métropole, Carthage, où va à présent se lever une des plus hautes figures d'homme d'Eglise que le monde chrétien ait jamais connues : Caecilius Cyprien.

p. 8), la liste des évêchés identifiés. En Tripolitaine : Leptis magna, Sabrata, Œa (Tripoli), Girba (Djerba) ; en Byzacène, sur la côte : Macomades, Thenae. Leptis minor, Hadrumète (Sousse), Horrea Caelia (Hergla) ; au cap Bon : Neapolis (Nabeul) et Carpis ; au nord de Carthage : Utique (Bou-Chateur), Thinisa (Ras-el-Djebel), Hippo Diarrhytus (Bizerte) ; en Numidie : Thabraca (Tabarka), Hippo Regius (Bône), Bucca, Sicca (Le Kef), Rusiccade, Tucca. Dans l'intérieur, aux environs de Carthage, sur les bords de l'Oued-Meliane : Uthina (Oudna), Thimida Regia, Segermes, Medeli. Dans la vallée de la Medjerda : Thuburbo (Tebourba), Furni, Sicilibba, Membressa, Abitina, Thuccabor, Vaga (Béja), Thibar, Agbia, Thugga (Dougga), Zama, Ausafa. Sur les hauts plateaux de Byzacène : Mactaris, Ammaedara, Sufes, Marazana, Sufetura, Germanicana. Au seuil du désert : Thelepte, Gemellae, Capsa (Gafsa). Dans le centre et le nord de la Numidie du légat : Mileu, Cuicul, Cirta (Constantine), Nova, Gazaufala. Sur les flancs de l'Aurès : Tubunae, Lambèse, Thamugadi, Mascula, Bagai, Theveste, Badis.

## I

Une élection d'évêque à Carthage. — Compétitions et cabales. — Les fidèles élisent malgré lui Cyprien. — Son passé ; l'homme du monde, le rhéteur. — Récit de sa conversion. — Sa transformation profonde. — Il rompt avec tout son passé.

Dans les derniers mois de 248, le siège de Carthage devint vacant par la mort de son évêque Donat. Les compétiteurs à une succession aussi élevée ne manquaient pas. Des coteries se formèrent, des cabales de prêtres s'ourdirent. Mais la masse des fidèles, de qui dépendait alors, ainsi que des évêques voisins, la nomination du nouvel évêque, avait déjà son siège fait. Flatteries, intrigues, tout fut inutile. Au commencement de 249, les fidèles de Carthage désignèrent avec insistance pour leur nouvel évêque quelqu'un qui s'efforça tout d'abord de se dérober à un tel honneur : c'était un ancien rhéteur de cette ville, connu pour sa parole brillante, son éloquence imagée, d'une fortune qui semble avoir été considérable, de la meilleure bourgeoisie carthaginoise et qui, après avoir mené jusque vers trente-cinq ans, la vie facile des gens de son monde, s'était converti au chris-

tianisme, au grand scandale de toute la société païenne de Carthage, avait reçu le baptême vers 245, et exerçait les fonctions de prêtre au moment de son élection.

Jamais, apparemment, ne se trouva mieux confirmé l'antique adage : *Vox populi, vox Dei*. Car, rares de tout temps sont les hommes qui, au même degré que celui-ci, ont réuni dans leur personne, en d'aussi justes proportions, les dons et les qualités dont l'ensemble révèle d'emblée un conducteur d'hommes, un chef. Mais aussi, jamais conversion ne s'affirma par des actes plus définitifs. Pour mesurer la profondeur du changement qui fit de l'ancien mondain de Carthage un homme tout nouveau, écoutons Cyprien lui-même :

« J'errais à l'aveugle dans les ténèbres de la nuit, ballotté au hasard sur la mer agitée du monde, je flottais à la dérive, ignorant de ma vie, étranger à la vérité et à la lumière. Etant données mes mœurs d'alors, je croyais difficile ce que me promettait pour mon salut la bonté divine. Comment un homme pourrait-il renaître pour une vie nouvelle, par le baptême de l'eau salubre, être régénéré, dépouiller ce qu'il avait été, et, sans changer de corps, changer d'âme et d'esprit? Comment était possible, me disais-je, une telle transforma-

tion? Comment extirper des passions, des habitudes enracinées et fortifiées par le temps? Non, c'est impossible! Quiconque s'est habitué aux plaisirs de la table, au luxe de la vie, ne saurait se faire à la frugalité! Allez donc demander à celui qui trouve son plaisir dans la richesse des costumes, dans l'or et la pourpre, de laisser désormais tout cela pour se vêtir comme le vulgaire!... Oui, il est fatal que les passions fassent d'un homme leur esclave, que l'ivresse l'attire, que l'orgueil l'enfle, que la colère l'enflamme, que l'avarice le ronge, que la vengeance l'aiguillonne, que l'ambition l'entraîne, que la sensualité le dévore! Voilà ce que je disais souvent; car moi aussi j'étais retenu prisonnier dans les mille liens de ma vie passée, je ne croyais pas pouvoir m'en délivrer, tant j'étais l'esclave des vices attachés à moi, tant je désespérais du mieux, tant je me sentais de complaisance pour mes maux, devenus comme de chers compagnons! (1) »

Mais, depuis qu'il y a dans le monde un Evangile de la grâce, il n'est point d'exemple que Dieu n'ait enfin brisé lui-même des liens portés avec tant de douleur. Avec quels accents, où tant d'autres, depuis, pourront retrouver,

(1) *Ad. Donat.*, 3-4.

à leur tour, comme un écho de leur *Magnificat*, le brillant mondain de Carthage exprime à présent les effets merveilleux dans son âme du pardon divin :

« L'eau régénératrice a lavé en moi les souillures de ma vie passée ! Dans mon cœur purifié une lumière venue d'En-Haut s'est répandue ! L'Esprit descendu du ciel m'a transformé en un homme nouveau par une nouvelle naissance ! Aussitôt, d'une façon merveilleuse, j'ai vu la certitude succéder aux doutes, j'ai vu s'ouvrir les portes fermées, et possible ce qui m'avait semblé impossible ! C'était chose facile à voir : ce qu'il y avait en moi de charnel, d'assujetti au péché, venait de la terre ; ce que l'Esprit vivifiait au dedans de moi venait du ciel... Tu le sais toi-même : je ne me vante pas ! Se louer soi-même est une insupportable jactance. Mais rappeler ce qui est non mérite de l'homme mais grâce de Dieu, ce n'est pas jactance, c'est reconnaissance » (1).

L'Esprit de Dieu, lorsqu'il attire à lui une âme d'homme, la travaille ordinairement par des intermédiaires humains. Cet instrument divin fut, pour Cyprien, un vieux prêtre, du nom de Caecilianus, qui habitait dans sa mai-

(1) *Ad. Donat.*, 4.

son, dont la vie, autant que les entretiens, « l'amènèrent de l'erreur profane à la connaissance du vrai Dieu » (1).

Il lui fit lire les Saintes Ecritures, grâce à quoi, dit son pieux biographe, « il vit se dissiper le nuage du monde et émerger la lumière de la sagesse spirituelle » (2).

Chez les hommes de cette trempe, la parole se traduit vite par des actes. Le nouveau converti considéra donc qu'il devait désormais tailler dans le vif, non seulement de ses habitudes anciennes, mais des liens même les plus respectables de sa vie profane. Il rompit donc, sinon avec les procédés de l'Ecole, qui en dépit de lui se retrouveront encore sous sa plume, du moins avec toute la littérature des écrivains classiques qui avaient fait jusque-là ses délices, et s'enferma de parti-pris dans la lecture de la Bible, dont le suc imprégnera toutes ses œuvres, et celle de Tertullien, dont il s'assimilera fortement la pensée.

Il fit plus : il vendit une grande partie de ses biens et en abandonna le produit aux pauvres, se réservant simplement le strict nécessaire pour n'être jamais ni dans la dépendance

(1) Pontius, *Vita Cypr.*, 4.

(2) *Ibid.*, 2.

absolue d'autrui ni dans l'impossibilité de donner encore. Voilà bien, dans ce trait, une marque frappante du juste équilibre où se tenait en tout la personnalité de Cyprien. Enfin, assuré que dans la vie nouvelle où il entrait si délibérément, il s'allègerait ainsi d'une entrave à son activité, il fit vœu de célibat. « Qui jamais, s'écrie là-dessus son vieux biographe, le bon Pontius, vit un si grand miracle? Parmi les chrétiens mêmes, blanchis au service de Dieu, nourris dès longtemps des paroles de l'Évangile, qui a su faire comme ce néophyte, hier encore en plein paganisme?... Mais, chez lui, tout alla vite au plein épanouissement : l'épi devança la semence, la vendange le pampre, le fruit la racine ! » (1).

Tel était donc l'homme sur qui venaient de se porter les suffrages de la communauté de Carthage. Il faut voir à l'œuvre, à présent, l'évêque.

(1) *Vita Cypr.*, 2.



## II

Une figure de grand évêque. — Triste état de l'Eglise de Carthage. — Mondanité, cirque et théâtre. — Scandales chez les diaconesses. — Evêques amateurs. — La passion des jeux d'argent. — Nombreux cas d'indiscipline dans le clergé. — Mesures de Cyprien ; remise en vigueur de la discipline. — Cyprien directeur de conscience. — Vif sentiment de ses droits d'évêque et respect de ceux d'autrui. — L'homme de gouvernement.

Sur-le-champ, l'évêque de Carthage oublia les cabales dont avait souffert le prêtre. Avec son manque de mesure et sa bonté décidément un peu banale, Pontius nous le montre allant, tout aussitôt, jusqu'à frayer avec ses adversaires de la veille, « comme avec ses meilleurs amis, ses intimes » (1). Mais Cyprien n'était pas homme à donner le spectacle de ces étranges souplesses d'attitude. Et lui-même dit à ce sujet le mot vrai, qui le peint : « Je pardonnai, et je me tus » (2).

Une œuvre plus urgente, plus haute, l'appelait. En dépit de ses travaux d'organisation, de ses labeurs, de ses conquêtes, le mal intérieur dont souffrait l'Eglise de Carthage dès le temps de Tertullien n'avait fait que s'aggraver

(1) *Vita Cypr.*, 5.

(2) *Epist.*, 43.

à la faveur des trente années de paix dont elle venait de jouir. Bien autrement graves que les controverses de doctrine, — qui d'ailleurs n'atteignirent jamais très profondément cette Eglise, restée toujours, en somme, strictement orthodoxe, — un relâchement moral, l'amour de l'argent, le goût du luxe, des plaisirs, si intense à Carthage, arrêtaient en elle, ainsi que des vers rongeurs aux racines d'un arbre, ces montées régulières de sève divine sans lesquelles toute Eglise, si grande, si riche soit-elle, n'est qu'une image du figuier maudit par le Christ.

« Chacun ne songeait qu'à agrandir son patrimoine. On oubliait ce que les fidèles avaient fait du temps des apôtres, ce qu'ils auraient dû toujours faire. On brûlait d'une insatiable cupidité, on ne songeait qu'aux moyens de grossir sa fortune. Chez les prêtres, plus de pitié; chez les ministres du culte, plus de foi; dans les œuvres de charité, plus de miséricorde; dans les mœurs, plus de discipline. Les hommes se teignaient la barbe, les femmes se fardaient; on altérait l'ouvrage de Dieu en se peignant les yeux, en changeant la couleur de ses cheveux. Pour tromper les cœurs simples, on usait d'artifice et de fraude; pour circonvenir les frères, on ne

reculait pas devant le pourboire. On s'unissait aux infidèles par les liens du mariage, prostituant aux Gentils les membres du Christ. Des serments téméraires, des parjures même ; un mépris hautain pour les chefs de l'Eglise ; des injures avec des mots empoisonnés, des divisions et des haines tenaces ; des évêques eux-mêmes, qui auraient dû par leur parole et leur vie être un exemple à tous, négligeant leurs saintes fonctions pour se faire gérants des grands de ce monde, quittant leur chaire, leur troupeau, courant de province en province pour tâcher de s'enrichir dans un commerce lucratif. Tandis que dans l'Eglise leurs frères souffraient de la faim, eux prétendaient avoir de l'argent, beaucoup d'argent, s'appropriaient des biens-fonds par ruse et par fraude, augmentaient leur gain par l'usure. Voilà ce que nous voyions » (1) !

Des jeunes filles ayant fait vœu de consécration à Dieu, des diaconesses, donnaient aussi de graves sujets de plaintes. Sous prétexte de se rendre utiles, tout en restant fidèles à leur vœu de virginité, certaines en étaient venues à vivre sous le même toit que des prêtres, des diacres, veufs ou célibataires.

(1) *De lapsis*, 6.

De gros scandales, il va s'en dire, en étaient résultés : « Combien de chutes lamentables n'avons-nous pas sous les yeux ! Combien de vierges se sont laissé corrompre par ces dangereuses et criminelles liaisons ! De combien de scandales n'avons-nous pas été les témoins » (1)!

Sans aller aussi loin, d'autres parmi elles n'avaient souci que de toilettes et de chiffons, se teignaient les cheveux, se fardaient, se paraient de bijoux, de bracelets, de chaînes d'or, bref, vivaient de plus en plus, non pour le service du Christ, mais pour les plaisirs du monde.

Quelques « confesseurs » même, démentant par leur conduite la fermeté antérieure de leur foi dans le martyre, jetaient à présent le discrédit sur cet Evangile pour lequel ils avaient souffert : « Il en est dont la vie, déshonorant l'Eglise, souille leur propre renommée par des vices honteux... N'est-ce pas une honte d'entendre dire que tel s'adonne à l'intempérance, à la débauche, que tels autres, condamnés à l'exil, désertent contre l'édit de l'empereur et s'exposent, une fois découverts, à être punis, non comme chrétiens, mais comme vulgaires criminels » (2)?

(1) *Epist.*, 4.

(2) *Ibid.*, 15.

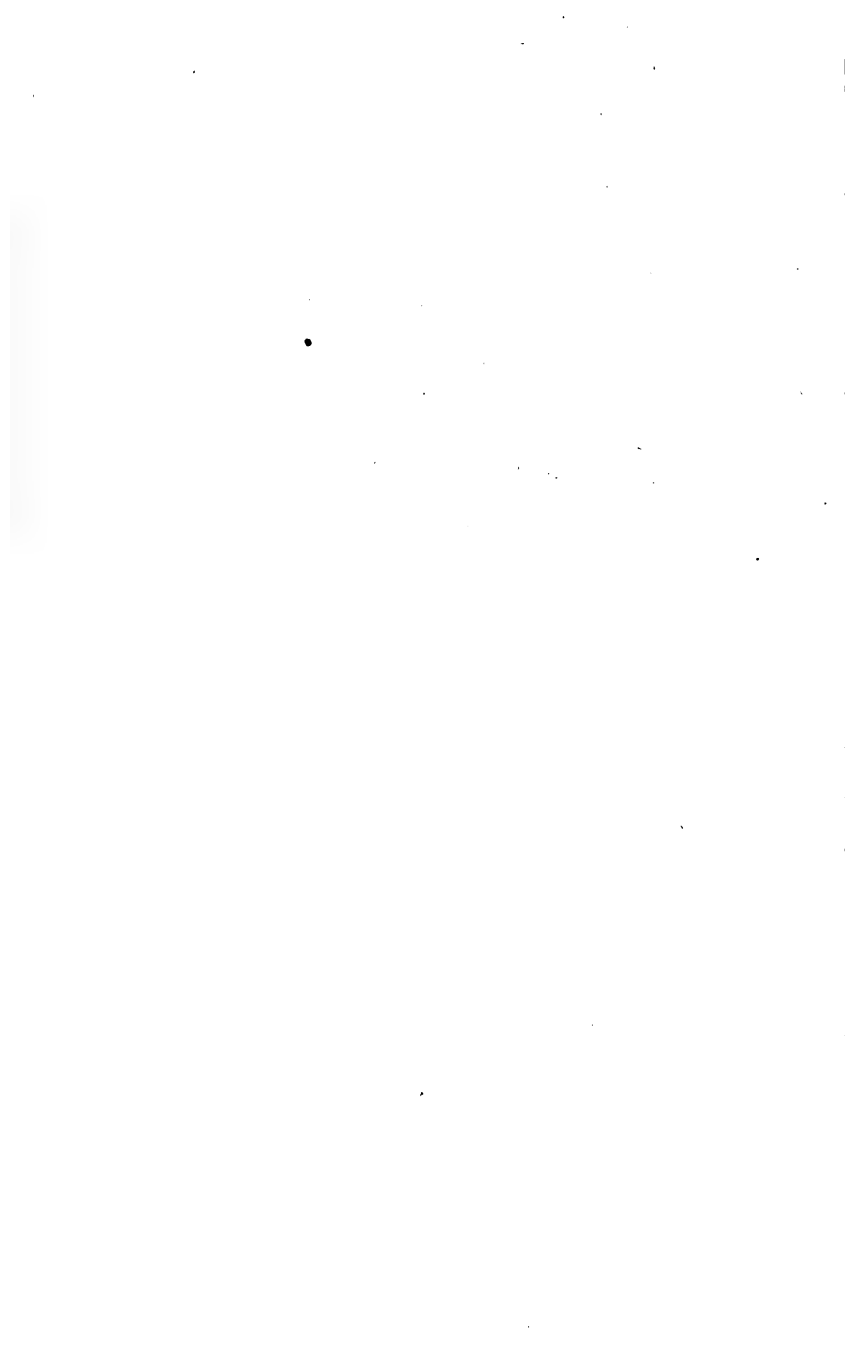
La population de Carthage, nous l'avons vu, avait dans le sang la passion de l'amphithéâtre, du cirque, du théâtre : courses de chevaux, combats de gladiateurs, chasses d'animaux sauvages, pantomimes grossières, obscènes, tous ces spectacles cruels ou immoraux faisaient accourir de partout des multitudes qui en repaissaient leurs yeux, s'y exaltaient jusqu'au délire, s'arrachant malaisément chaque fois à ces corps-à-corps, ces heurts, ce sang, ces furieuses galopades, à tout ce tumulte et cette fougue de fantasia, dans l'éclat flamboyant du soleil, dont les modernes africains ont conservé, sous des formes atténuées, le goût persistant.

Déjà du temps de Tertullien, mais de plus en plus désormais, beaucoup de chrétiens réussissaient mal à s'abstenir de ces distractions, les uns pour leur plaisir, d'autres pour éviter de se faire remarquer des païens. Naturellement, ils cherchaient des excuses à leur conduite et ne trouvaient que de pauvres raisons : « Montrez-nous, disaient-ils à leurs frères, les passages de l'Écriture qui défendent ces distractions. David n'a-t-il pas dansé devant l'Arche ? N'y est-il pas question du « char d'Elie », et de « chœurs de musique », de « combats du cirque », de « couronnes » décernées aux



L'OASIS DE GABÈS.

ALBERT, phot.



« athlètes ? » Ce que l'Esprit-Saint n'a pas craint d'écrire, pourquoi le fidèle craindrait-il de le voir (1) ? » Et force était aux autres de descendre à des argumentations en forme contre ces sophismes pitoyables : « Avez-vous un seul spectacle où il n'y ait des idoles ? Avez-vous un seul combat du cirque qui n'ait pour objet quelque fête païenne ? Que faites-vous donc là ?... Voués à la sainteté, de quel œil savourez-vous ces criminels plaisirs, ces superstitions impies ? Par le vœu de son baptême, le chrétien a renoncé aux pompes du diable pour suivre Jésus-Christ : veut-il donc renoncer à Jésus-Christ comme il a fait au diable ?... Parlerai-je de ces tristes combats, de ces misérables disputes entre les concurrents sur les couleurs, les chars, de l'importance attachée à la vitesse d'un cheval ? Quelle joie quand l'un obtient le prix ! Quel chagrin quand l'autre est dépassé ! Il faut tenir registre des années de chacun des chevaux, il faut savoir quels étaient alors les consuls, faire une minutieuse étude des générations passées, compter ses aïeux, toute sa généalogie ! Que de travail pour rien ! ou plutôt, quelle bassesse !... Et les bouffonneries du théâtre ! Le rouge monte

(1) *De spectaculis*, 2.



au front de rapporter ce qui s'y dit, ce qui s'y passe : manèges, intrigues, adultères, faiblesses coupables du sexe, plaisanteries indécentes, l'autorité du père de famille avilie par le ridicule, ou dégradée par le scandale de ses propres mœurs, immolée à la risée du public sous des épithètes passées en proverbes!... Encore un coup, que fait là le chrétien » (1)?

La passion du jeu, si répandue dans tout l'Empire, particulièrement en Afrique, où l'on a retrouvé de nombreuses « tables de jeu » (2), s'était aussi emparée de beaucoup de chrétiens. Nous en avons la preuve dans l'ardeur avec laquelle l'auteur inconnu, mais certainement africain, d'un petit traité de cette époque, s'efforce d'en détourner les fidèles :

« Que les fidèles renoncent au jeu! Qu'ils consacrent plutôt leur argent aux bonnes œuvres. Jouer, c'est se vouer au crime! Le jeu a

(1) *De spectac.*, 6.

(2) Une de ces tables de jeu, trouvée à Timgad, porte cette inscription d'une saveur bien païenne :

*Venari Lavari  
Ludere Ridere  
Occ est Vivere.*

La chasse, le bain,  
Les jeux, les rires  
Voilà la vie!

sa place à côté de l'idolâtrie, de la fornication, du vol, de l'ivrognerie, de l'adultère, du meurtre. C'est une tentation du diable. La main du joueur se condamne elle-même en s'accoutumant aux distractions du jeu; cette passion est un épieu du diable qui blesse et ouvre une plaie incurable. La table de jeu, c'est là que le diable se tient caché pour saisir sa proie; quand il l'a saisie, il triomphe de ses captifs en les poussant à la perfidie, aux mensonges. La table de jeu, c'est là que se donnent carrière la folie et la fureur, le parjure intéressé, la langue rusée du serpent. Là, on voit l'amitié tourner à la rage, le crime s'étaler dans toute son horreur, les frères même se quereller, les injures se déchaîner... La table de jeu, c'est là qu'on perd son bien au milieu des disputes et des folies. O perversité coupable, séductrice et paresseuse, des joueurs! O mains cruelles, armées contre elles-mêmes, qui dilapident dans un plaisir ignominieux la fortune acquise par les aïeux à la sueur de leur front!... Dites, fidèles, sont-ils assez fous, ces gens que personne ne poursuit et qui se poursuivent eux-mêmes de leur propre haine, qui gaspillent l'héritage paternel au bruit des osselets marqués de chiffres variés!... Chrétien, qui que tu sois, si tu te livres

aux jeux de hasard, sache que tu n'es pas chrétien, tu reprends le nom de païen... Joueur, qui que tu sois, si tu te dis chrétien, tu ne l'es pas, car tu partages les folies du monde. Tu ne peux être l'ami du Christ, toi qui es l'ami de l'ennemi du Christ » (1).

Enfin, dans le corps sacerdotal, une indiscipline croissante troublait tous les rapports de la hiérarchie ; des diacres se mettaient en révolte ouverte contre leur évêque, des coteries de prêtres se formaient, comme celle qui ourdit ses trames contre l'élection de Cyprien, minant toutes les bases de la discipline, exténuant le corps de l'Eglise. En vérité, il était temps qu'un homme d'autorité et de gouvernement parût à Carthage !

Cyprien fut cet homme incomparablement. Comme tous les vrais chefs, il avait dans la direction des âmes beaucoup de fermeté, mais jamais, ou presque jamais, de rudesse. Il déclara tout de suite qu'il ne prendra aucune décision, qu'il n'accomplira aucun acte d'ad-

(1) *De aleator.*, 5, 6, 8 — La passion du jeu chez les chrétiens, même les ecclésiastiques, a dû être très forte, malgré tout, dans les siècles suivants. puisqu'on voit le concile d'Elvire s'en occuper et frapper d'excommunication les fidèles jouant de l'argent aux dés, et les « Canons apostoliques » prononcer la déposition des évêques, prêtres et diacres joueurs.

ministration, sans au préalable en avoir conféré avec le corps des prêtres et des diacres et pris l'assentiment de l'Assemblée des fidèles, « ainsi que nous y obligent les égards que nous nous devons réciproquement » (1).

Contre le relâchement moral, il usa tour à tour des moyens que lui donna la discipline, remise par lui en vigueur, et qu'il appelle « la gardienne de l'espérance, le lien de la foi, le guide dans la voie du salut, la maîtresse de vertu » (2), de l'ascendant que lui assurait un ministère d'une activité inlassable et d'une fidélité exemplaire, enfin de la parole et de la plume qu'il maniait avec une égale maîtrise, dont les témoignages se retrouvent dans les traités de lui qui nous restent, surtout dans cette copieuse correspondance, soigneusement tenue à jour, qu'il adressait à de nombreux correspondants, en Afrique et hors d'Afrique, et où ressortent avec tant de relief les traits de sa vigoureuse physionomie.

A ceux qui le consultent sur leur état spirituel, il recommande surtout, comme moyens de cure d'âme, les bonnes œuvres, la lecture « méthodique » de la Bible et la prière :

(1) *Epist.*, 14.

(2) *De habitu virg.*, 1.

« Partagez votre temps entre elles; tantôt conversez avec Dieu, tantôt laissez-le parler; que ce soit lui qui vous enseigne ses divins commandements, lui qui vous y prépare. L'âme que le Seigneur enrichit, il n'est pas au pouvoir des hommes de l'appauvrir; pour qui possède la plénitude des biens célestes, plus d'indigence à craindre! Ces lambris dorés, ces palais revêtus d'un marbre précieux, n'auront pour vous rien que de vil, de méprisable, dès que vous serez convaincu que votre âme exige vos premiers soins et vos plus beaux ornements. Voilà qui ne saurait jamais tomber de vétusté, contre quoi le temps ne peut rien! » (1).

Cet homme d'ordre et de méthode en tout prescrit l'attitude qui convient pour prier, les heures « fixes » où il faut le faire, l'état spirituel où il faut se placer (2). Il rédige des extraits de la Bible, un bréviaire des préceptes divins, comme il dit, « qui sera provisoirement utile au lecteur pour esquisser les premiers linéaments de la foi et le mieux préparer à scruter plus à fond l'Ancien et le Nouveau Testament jusqu'au bout, n'ayant prétendu d'ailleurs, par

(1) *Adversus Donat.*, I.

(2) *De dominic. oratione*, 34. 36.

ces extraits, que fournir la matière première de ce travail » (1).

Aux diaconesses, il tient un langage empreint à la fois de fermeté et de bonté : « Ecoutez-moi comme un père qui vous donne de bons conseils, qui ne veut que votre intérêt : restez telles que Dieu vous a faites. Vierges, ne servez que Dieu, méprisez les vaines parures ; vous qui avez renoncé à la chair et au monde, renoncez à l'éclat de l'or. Quelle honte si, victorieuses des plus rudes adversaires, vous vous laissez vaincre par les faibles ! » A celles qui, issues de familles riches, cédaient trop volontiers aux aises de la vie : « Vous êtes riches ? Usez de votre fortune pour votre salut, pour de bonnes œuvres, pour l'accomplissement de la volonté du Seigneur. Savez-vous qui doit s'apercevoir que vous êtes riches ? les pauvres, les indigents !... Placez votre fortune là où des voleurs ne peuvent vous la dérober. En fait d'héritage, possédez l'héritage du ciel, qui est à l'abri des prises des hommes et des atteintes des saisons. Si vous ne sentez pas que ces biens qu'il vous a donnés, Dieu veut que vous en usiez seulement pour votre salut, vous péchez contre lui » (2).

(1) *Testimonia*, I.

(2) *De habitu virg.*, 1, 3.

A l'égard de celles dont la conduite avait été un sujet particulier de scandale, son ton devient beaucoup plus sévère, encore qu'il laisse au repentir une issue :

« Rigoureusement fidèle aux traditions de l'Évangile et des Apôtres, nous entendons servir les intérêts de nos frères et de nos sœurs, sans faiblesse, sans respect humain, car la cause de leur salut est liée indissolublement à celle du maintien de la discipline... Qui veut échapper au feu a soin de s'en éloigner : on n'est jamais en sûreté dans le voisinage du péril. Celles donc qui sont vraiment consacrées à Dieu, qu'elles vivent à l'écart, et ne fassent plus parler d'elles!... Si elles ne le veulent ou ne le peuvent, eh bien ! qu'elles se marient ! Mieux vaut cela que de s'exposer, en péchant, au feu éternel, et du moins il n'y aura plus ainsi de scandale. Ce langage est sévère ? Nous n'en resterons pas moins inébranlable dans notre décision, appuyé sur la parole de l'apôtre : « Parce que je vous ai dit la vérité, suis-je donc devenu votre ennemi ? » (1)

Dans ses rapports avec le clergé de Carthage, ce qui frappe aussitôt chez lui, c'est à la fois un sentiment extrêmement vif de ses

(1) *Epist.*, 5.

droits d'évêque et un souci constant de n'accomplir aucun acte important de sa charge sans prendre d'abord l'avis de ses subordonnés. Même dans les cas d'urgence, il tâche de ne jamais se départir de cette règle de conduite. « Désireux de vous tenir au courant de mon administration » — telle est la formule qui revient constamment sous sa plume dans ses relations avec eux. A propos d'une nomination de deux lecteurs qu'il a dû faire, vu les circonstances, sans le concours de son clergé, il a soin, en les lui notifiant, d'ajouter : « Vous savez qu'il y avait déjà longtemps qu'à la suite d'une délibération prise en commun, nous les y avons destinés l'un et l'autre... Je n'ai donc rien fait de nouveau en votre absence, je n'ai fait qu'exécuter, les circonstances me le commandant, ce qui était déjà convenu par une commune délibération » (1).

Quant aux droits des laïques dans la communauté, il entend qu'ils soient strictement maintenus : « Il faut appliquer avec soin la règle observée chez nous : l'évêque doit être choisi en présence du peuple, qui connaît parfaitement la vie de chacun, et par son suf-

(1) *Epist.*, 30.



frage » (1); comme aussi le peuple a « le droit de déposer un évêque indigne. »

Mais dès lors qu'il s'est mis exactement en règle avec ce qu'il tient pour ses devoirs d'évêque à l'égard des prêtres et des laïques, il est intransigeant sur ses droits : « J'avais cru que du moins les prêtres et les diacres présents vous avertissaient, vous instruisaient pleinement de la loi évangélique, comme cela s'est toujours fait dans le passé, sous mes prédécesseurs. Mais j'apprends avec une grande douleur, non seulement qu'on ne vous rappelle point les divins préceptes, mais qu'on vous en détourne ! » (2)... « ... Longtemps je me suis montré patient, dans la pensée que ma réserve et mon silence contribueraient à la paix. Mais, puisque certaines gens, dans le dérèglement et l'étourderie de leur présomption téméraire, s'efforcent de troubler l'honneur des martyrs, la conscience des confesseurs, la tranquillité du peuple entier, je ne me tairai pas davantage, de peur que le danger du peuple et le nôtre ne grandisse par un trop long silence » (3)! Encore : « Lorsque des prêtres, méconnaissant l'Évangile, ou-

(1) *Epist.*, 60 et 68.

(2) *Ibid.*, 15.

(3) *Ibid.*, 36.

bliant leur rang, perdant de vue le jugement à venir du Seigneur, les droits de l'évêque, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'ici, s'arrogent l'autorité au détriment et au mépris de l'autorité de leur chef, il faut tout craindre de la colère de Dieu ! »

Ailleurs, il déclare sur un ton qui n'admet aucune réplique « qu'il ne souffrira pas que quelqu'un se hasarde à faire opposition à ses droits d'évêque ! » (1)... « Je m'étonne que certaines personnes aient porté l'oubli des principes et des convenances jusqu'à m'écrire de la manière qu'elles ont fait ! » (2). Et chez lui, ce ne sont pas de vaines paroles : « Si quelqu'un de mes prêtres ou de mes diacres avait la témérité de devancer ma décision, qu'il soit retranché de notre communion jusqu'à ce qu'il puisse me rendre compte des motifs de sa conduite téméraire, en présence de tous les évêques réunis » (3).

La petite coterie de prêtres intrigants qui avaient voulu faire échec à son élection n'avait pas, malgré tout, désarmé, et avait même réussi, à la faveur des circonstances, à fonder à Carthage une petite communauté

(1) *Epist.*, 27.

(2) *Ibid.*, 34.

(3) *Ibid.*, 35.

rivale qui prétendait à présent imposer ses conditions de rentrée dans la grande Eglise. A ces prétentions Cyprien répond de haut : « S'il y a des gens qui croient pouvoir rentrer dans l'Eglise, non par des prières, mais par des menaces, s'ils pensent se faire ouvrir les portes, non par des lamentations et des réparations, mais par la terreur, ces gens-là peuvent être assurés qu'à eux et leurs pareils l'Eglise du Seigneur est fermée ! Le camp du Seigneur, inaccessible, fortifié et défendu par le Seigneur lui-même, ne cède jamais aux menaces. Le prêtre de Dieu, fidèle à l'Evangile et aux préceptes du Christ, peut être tué : il ne peut pas être vaincu » (1).

Le respect qu'il exige de ses prêtres de Carthage, il le veut également pour tous ses collègues dans l'épiscopat. A propos d'un conflit qui avait surgi entre un autre évêque d'Afrique et un de ses diacres, Cyprien écrit à son collègue :

« Tu avais le droit d'en tirer une prompte justice ; tu ne pouvais douter de notre approbation unanime... S'il n'est point permis aux évêques de s'élever contre Dieu qui fait les évêques, il ne l'est pas davantage aux diacres

(1) *Epist.*, 59.

de s'élever contre nous qui les faisons ce qu'ils sont. Celui dont tu me parles doit faire pénitence de sa témérité ; il te doit une reconnaissance solennelle de la suprématie de tes droits et une réparation éclatante... S'il persiste à manquer à ses devoirs envers toi, arme-toi de l'autorité de ta charge, dépose-le, ou même retranche-le de ta communion » (1).

D'ailleurs, ce sentiment excessif de ses droits d'évêque s'unissait chez lui, il faut l'ajouter, à une idée très haute du ministère des prêtres et des diacres. Il remet en vigueur une décision d'un ancien synode africain interdisant à tout ministre de Dieu la charge de tuteur et de curateur : « Un homme honoré du ministère sacré doit éviter les embarras et les intérêts matériels, et, pour que rien ne vienne l'en distraire, nous remplaçons les dîmes d'autrefois par des allocations que fournit la charité des fidèles » (2).

Mais des événements tragiques allaient montrer le grand évêque, dans des devoirs autrement difficiles, supérieur aux épreuves terribles dont son Eglise devait bientôt pâtir cruellement.

(1) *Epist.*, 4.

(2) *Ibid.*, 2.

## III

Edit de Dèce contre les chrétiens. — Rigueur avec laquelle il est appliqué dans l'Empire. — Affolement des chrétiens de Carthage. — Nombreuses défections, lâchetés sans précédent. — Douleur de l'évêque de Carthage. — Beaux exemples de résistance. — Eloge des confesseurs et des martyrs par Cyprien.

Trente années de sécurité avaient fait oublier aux chrétiens d'Afrique qu'ils étaient hors la loi. L'atténuation progressive de l'hostilité des païens leur semblait désormais un sûr garant contre le retour des persécutions d'autrefois. Ils ne prenaient pas garde que leur sort dans l'Empire était inévitablement lié à toutes les vicissitudes de la politique.

En 249, un sénateur qui, quoique d'origine provinciale, portait en lui une âme de vieux romain, Quintus Trajanus Decius, revêtait la pourpre en se jurant de sauver l'Empire par un énergique retour aux traditions, aux mœurs, aux croyances de la vieille Rome, dont la grandeur, faite de force et de simplicité, le hantait. Figure de Quirite égaré dans la société nouvelle, d'une bravoure et d'une austérité reconnues, d'un attachement têtue au paganisme ancien, la marche envahissante de

la nouvelle religion lui apparaissait comme la cause **profonde de tous les maux** dont l'Empire **souffrait**. D'un dessein réfléchi, mûri dès longtemps, il résolut donc, fût-ce au prix des pires souffrances, de tout tenter pour l'extirper du sol du monde.

Dès les premiers jours de 250, le nouvel empereur promulga un édit ordonnant à tous les chrétiens de l'Empire d'abjurer, dans un délai fixé, entre les mains des magistrats, sous peine de mort ou d'exil, avec confiscation des biens. Les gouverneurs des provinces impériales étaient tenus pour personnellement responsables de la stricte exécution de l'Edit. Jamais, dans l'Empire, la persécution chrétienne n'avait revêtu à un tel degré la forme d'une mesure essentiellement administrative, officiellement et méthodiquement appliquée partout. On vit alors, à travers le monde romain, l'appareil de la justice, toute affaire cessante, s'employer exclusivement aux informations, recherches, enquêtes, interrogatoires, arrêts contre les chrétiens, les abords des juridictions criminelles se couvrir des vieux instruments de tortures, chevalets, brasiers, chaises de fer, ongles d'acier, bref, toute la vie publique du vaste empire brusquement suspendue, au milieu de la joie fanatique de maints païens,

parmi les angoisses horribles des chrétiens.

L'Edit fut promulgué à Carthage dès le mois de février. Ordre fut donné à tous les chrétiens d'avoir à se présenter, dans les délais fixés, au Capitole, pour attester de leur loyauté envers les volontés de l'Empereur, en présence des magistrats et d'une commission municipale. Dans l'Eglise, ce fut aussitôt un affolément général, une débandade d'épouvante. Il se passa dans les familles des scènes déchirantes : des femmes, les mains liées, traînées de vive force par leurs maris jusqu'au pied des idoles, des enfants contraints brutalement de sacrifier, enfin, toutes les violences, toutes les horreurs consécutives à tout régime de persécution. Mais jamais, à ce qu'il semble, il n'y avait eu jusqu'alors, dans les rangs des chrétiens d'Afrique, une telle accumulation de chutes et de hontes en face du danger. Le Capitole de Byrsa était chaque jour assiégé d'une foule impatiente, avant l'expiration des délais, de se mettre en règle avec les prescriptions de l'Edit. Tout ce qu'il y avait, dans la communauté, de gens riches, donnait à l'envi l'exemple de la défection (1). Il faut entendre de quels accents brisés de douleur le

(1) *De lapsis*, 9.

malheureux évêque de Carthage exhale sa plainte à ce spectacle, ainsi qu'un chef vaillant le soir d'une humiliante déroute :

« Dès les premiers mots, dès les premières menaces de l'ennemi, un très grand nombre de nos frères ont trahi leur foi ! Ils n'ont pas succombé sous les coups de la persécution, ils ont succombé par une chute volontaire ! C'est spontanément qu'ils se sont portés au Capitole, qu'ils se sont hâtés de courir à la mort, comme s'ils étaient enfin au terme de leurs vœux, comme s'ils n'attendaient que cette occasion... O crime ! ô honte ! Combien d'apostasies qu'il a fallu remettre au lendemain, vu l'heure avancée ! Combien ont supplié le magistrat de ne pas différer leur perte ! Prétendent-ils la violence ? Mais c'est eux qui faisaient violence ! Ah ! dites, quand, de vous-mêmes, vous êtes allés au Capitole, quand vous vous êtes approchés volontairement pour commettre ce crime infâme, votre pied n'a donc pas chancelé ? vos yeux ne se sont pas voilés ? votre cœur n'a pas tremblé ? vos membres n'ont pas fléchi ? vos sens ne se sont pas engourdis ? votre langue n'a pas été paralysée ? la parole ne vous a pas manqué ? Comment donc un enfant de Dieu a-t-il pu, là-bas, se tenir debout, et parler, et renoncer au Christ après



avoir renoncé solennellement au diable et au monde? (1). »

Pourtant, visiblement, sous les justes sévérités du chef, on sent aussi un père dont le cœur saigne de douleur et, malgré tout, d'amour encore, pour ses enfants coupables : « Que faire à présent? Au milieu de tous les sentiments contraires qui m'oppressent, que dire, et comment? Ah! il faut des larmes, plus que des paroles, pour exprimer notre douleur, pour pleurer sur les plaies de notre corps, pour nous lamenter sur tant de pertes d'un peuple si nombreux!... Je souffre, mes frères, oh! je souffre avec vous!... Le pasteur se sent blessé de toutes les blessures de son troupeau. Mon cœur est avec chacun des coupables, je prends ma part de la douleur et de la mort qui pèsent sur lui, je me lamente avec ceux qui se lamentent, je pleure avec ceux qui pleurent, je sens que je m'humilie avec ceux qui s'humilient (2). »

Les délais passés, l'exécution de l'Édit commença, et, tout de suite, avec une inflexible rigueur, contre les chrétiens demeurés fermes, et dont l'intrépide courage, en ces terribles

(1) *De lapsis*, 7, 8.

(2) *Ibid.*, 4.

conjonctures, vint du moins sauver, à Carthage, l'honneur du nom chrétien, et fut pour l'âme accablée de Cyprien un rayon du ciel. Beaucoup furent jetés en prison, puis traduits devant le Proconsul; dans le nombre, les uns périrent de privations dans leurs cachots, d'autres dans les tortures. Les documents contemporains nous ont conservé les noms de quelques-uns de ces martyrs, ainsi qu'une brève relation de leur résistance.

Un tout jeune homme, Aurélius, fut une première fois condamné à l'exil. Arrêté de nouveau peu après, et amené devant le Proconsul, il se montra inébranlable. Dans une lettre où il informe les fidèles de Carthage de la nomination d'Aurélius aux fonctions de lecteur, Cyprien lui rend ce témoignage : « Il a lutté dans un double combat; deux fois il a confessé le Christ, deux fois il s'est illustré par une confession victorieuse. Après sa première victoire, il a été exilé. De nouveau, il a combattu dans une lutte plus terrible, et il a triomphé encore, il a vaincu dans la bataille du martyre... Il ne lui a pas suffi de lutter tout d'abord sous les yeux de quelques personnes, au moment de son exil; il a mérité de combattre encore avec un courage plus éclatant en plein forum. Après les magistrats, il devait

vaincre le Proconsul lui-même ; après l'exil, il devait triompher des tortures (1). »

Cyprien exalte aussi le courage d'un prêtre, Numidicus : « Au milieu des tortures, il a exhorté ses frères, il a soutenu leur courage ; plusieurs qui sont morts lapidés doivent à ses encouragements la palme du martyr ; de ce nombre est sa femme, dévorée par les flammes : il l'a vue expirer près de lui, l'a accompagnée plein de joie jusqu'au pied du bûcher qui l'a enfantée à une vie nouvelle. Lui-même, à demi brûlé, lapidé, laissé pour mort, n'a dû de réchapper qu'à la piété de sa fille qui, cherchant son corps au milieu des cadavres pour l'ensevelir, l'a enfin retrouvé, défiguré par toutes ses blessures, et, grâce à l'intercession de ceux qu'il venait d'envoyer à Dieu avant lui, elle a pu lui rendre le souffle de vie qu'il eût mieux aimé perdre (2). » D'autres, tels que Paulus, Mappalicus, périrent avec un égal courage. Ce dernier, au milieu des tortures, annonça au Proconsul « qu'il le verrait, demain, combattre pour obtenir le prix du combat. » — « Cette prédiction, remarque Cyprien, s'est réalisée : le combat a été livré,

(1) *Epist.*, 3).

(2) *Ibid.*, 41.

le serviteur de Dieu, au milieu des combats annoncés, a été couronné! (1). » — De nombreux fidèles furent exilés, et leurs biens confisqués.

Cyprien mentionne enfin la résistance d'un chrétien de Carthage, du nom de Célélinus, qui se trouvait incidemment à Rome au moment de la promulgation de l'Édit : « Pendant neuf jours, il a été emprisonné, chargé de chaînes. Mais, tandis que son corps était enchaîné, son âme est restée libre d'entraves. Sa chair dépérissait par l'effet prolongé de la faim et de la soif, mais son âme vivait de foi et de vertu : Dieu le nourrissait d'aliments spirituels. Au milieu des tourments, Célélinus a été plus fort que ceux qui le tourmentaient; emprisonné, il a été plus grand que ses geôliers; étendu à terre, il était plus haut que ses bourreaux restés debout; enchaîné, il était plus ferme que ceux qui l'enchaînaient; traduit en jugement, il était plus imposant que ses juges, et, quoique ses pieds fussent liés, il a écrasé et vaincu le serpent casqué. Sur son corps glorieux brillent les marques éclatantes de ses blessures qui en font à présent un cadavre vivant. Il y a vraiment de l'héroïsme, il y a du

(1) *Epist.*, 6.

miracle, dans les récits qu'on nous a faits de son intrépide courage ! (1). » Célérinus aussi, comme Aurélius, fut nommé lecteur de l'église de Carthage, « en attendant, écrit Cyprien, qu'ils puissent siéger avec nous, dès que leur âge le permettra, bien que les différences d'âge soient moins sensibles là où le mérite a devancé le temps. »

Donc, en dépit de tant de défections honteuses, l'église de Carthage put, durant cette terrible persécution, enregistrer une nouvelle liste de noms dans son vieux martyrologe. En songeant à eux, Cyprien éclate de joie : « Devant les cachots, devant la mort, vous avez vaillamment résisté au monde, vous avez offert à Dieu un spectacle superbe, vous avez servi d'exemple à vos frères !... Avec quelle allégresse l'Eglise vous reçoit, au retour du combat, dans son sein maternel ! Quelle joie, quel triomphe pour elle d'ouvrir ses portes à ces bataillons sacrés chargés des trophées conquis sur l'ennemi terrestre ! Au milieu de votre cortège se trouvent des femmes mêmes qui ont vaincu dans le combat la faiblesse de leur sexe, des vierges couronnées d'une double palme, et des enfants dont le courage a devancé les

(1) *Epist.*, 40.

années!... Ah! je suis transporté de joie, devant l'héroïsme de votre foi, qui fait la gloire de notre Eglise, votre mère... Des membres brisés, déchirés, ont vaincu les ongles de fer qui les labouraient, les brisaient. Des blessures nombreuses n'ont pas eu raison de votre foi, et c'est en vain que, sur des corps mis en lambeaux, la haine s'efforçait encore, dans son acharnement, à tourmenter leurs plaies... Quel triomphe pour le Christ!... Il était là lui-même pour relever, fortifier, encourager ses défenseurs! (1). »

#### IV

Eloignement de Cyprien de Carthage. — Comment il le justifie. — Il continue de gouverner la communauté. — Troubles intérieurs à Carthage. — Les prétentions des renégats. — Intervention fâcheuse des confesseurs. — Cabale contre Cyprien. — Attitude prudente de l'évêque de Carthage; ses concessions. — Schisme de Felicissimus. — L'église de Carthage en feu. — Lettre de Cyprien; son retour.

Au moment où il rédigeait ces lignes, où l'on sent encore bouillonner les sentiments mêlés dont son âme était tour à tour agitée, l'évêque de Carthage se trouvait éloigné de

(1) *De lapsis*, 2.

son troupeau. L'Edit de persécution n'était pas encore promulgué à Carthage que déjà son nom y était la cible de toutes les haines des païens. Une populace fanatique allait clamant dans les rues, au théâtre, au cirque, à l'amphithéâtre, partout, un formidable refrain de mort : « Cyprien aux lions ! » La mort ? L'événement devait montrer, quelques années plus tard, que l'homme dont on vient de lire les fortes paroles aux confesseurs de la foi, n'en avait pas peur pour lui-même. Mais son Eglise ? Que deviendrait-elle, dans la furieuse tourmente qui de toutes parts l'assailait, désemparée, privée brusquement de son chef ? Dans ces circonstances terribles, où une âme moins ferme, encore qu'héroïque, se fût fait aussitôt un devoir de sceller sa parole du sacrifice immédiat de sa vie, Cyprien se résolut finalement, « en ayant reçu, dit-il, l'ordre du Seigneur », pour le parti le plus propre tout à la fois à le diminuer personnellement aux yeux de beaucoup et à servir plus efficacement les intérêts de son Eglise (1) : il quitta Carthage,

(1) Il a écrit à ce sujet : « Dès le début, dès que les premiers troubles éclatèrent alors que les clameurs populaires se déchaînaient souvent contre moi, songeant moins à mon salut qu'à la sécurité publique de nos frères, je me suis provisoirement retiré, dans la crainte que ma présence ne

dès le mois de janvier, pour une retraite ignorée où il resta caché plus d'un an, et d'où il continua à diriger du mieux qu'il put la malheureuse Eglise par l'intermédiaire de deux évêques, Caldonius et Herculanus, et de deux prêtres, Rogatianus et Numidicus, désignés par lui à cet effet.

C'est de là que, par des voies secrètes, il adressait à la communauté, tantôt aux prêtres et aux diacres, tantôt à l'ensemble des fidèles, cette collection de lettres si vivantes, parfois pathétiques, qui éclairent aujourd'hui pour nous d'une vive lumière, en même temps que la personnalité de Cyprien, la vie de la chrétienté de Carthage dans cette période si troublée. Si furieuse que soit la tempête qui de toutes parts assaille la communauté, son évêque a l'œil à tout : les périls du dehors, auxquels il fait face de tout son pouvoir, ne lui font rien négliger des soins de l'administration intérieure; il distribue de loin les conseils, les éloges, les réprimandes, rappelle au respect de la discipline, nomme des prêtres, des diacres, des lecteurs, donne des instructions sur les secours aux pauvres, pour qui il se défait de

parût déplacée et que la sédition déjà commencée n'en fût excitée davantage » (*Epist.*, 21).



ce qui lui restait de sa fortune, pour les visites des fidèles en prison, des malades, des étrangers de passage, toujours avec une netteté dans la conception, une précision dans le détail, un calme dans le geste, qui évoquent devant les yeux l'image de quelque vaillant capitaine, au milieu d'une mer démontée, parmi les remous et les écueils, dans la terreur panique de tous, attentif à tous les mouvements de la manœuvre, dans une admirable possession de tous ses moyens, haussant sans effort son ferme courage et son coup d'œil lucide au niveau des périls grandissants.

Comme si ce n'était pas assez des assauts de la persécution, la malheureuse Eglise était en proie à ce moment à de graves troubles intérieurs. Ainsi qu'il était arrivé après la persécution de Septime-Sévère, beaucoup de ceux qui avaient failli, n'avaient pas tardé, dès que l'application de l'Edit fut devenue moins rigoureuse, à solliciter leur réintégration dans la communauté. Mais les exigences de la discipline paraissant trop dures à nombre d'entre eux, ils demandaient, prétendaient même, qu'on en fit fléchir pour eux la sévérité, et menaient au milieu des fidèles une active campagne dans ce sens. Bientôt des partis se formèrent, les uns favorables à leur demande,

d'autres résolument hostiles, d'autres enfin estimant avec plus d'équité que, puisqu'il y avait eu bien des degrés divers dans la faute, il était juste d'étudier chaque cas séparément et de proportionner la peine à la gravité de la chute.

Le débat, déjà fort vif, s'envenima par l'intervention d'un certain nombre de confesseurs à qui, comme on sait, leur résistance dans la persécution, leurs souffrances endurées pour la foi, valaient un grand prestige auprès des fidèles. Ces braves gens, un peu grisés apparemment par tout l'encens qu'ils avaient respiré depuis lors dans les cercles pieux, crurent pouvoir s'octroyer le droit de réintégrer dans l'Eglise des renégats munis d'un billet d'indulgence délivré par eux. Ce fut alors, parmi les coupables, à qui soutirerait des mains d'un confesseur le petit billet convoité. Soit candeur d'âme excessive, soit faiblesse de caractère, ou recherche de popularité banale, les bons confesseurs, pleins de leur rôle improvisé, — d'ailleurs, il semble, d'esprit fort court, dont le plus en vue devait son ascendant sur ses collègues à ce qu'il était capable de signer de sa main les billets d'indulgence (1), —

(1) *Epist.*, 28.

introduisaient à présent dans l'Eglise de véritables fournées d'apostats, avec la même ardeur qu'ils avaient déployée naguère dans les tortures du martyre.

Le danger était pressant : tout l'avenir de la communauté se trouvait en jeu. Qu'allait faire l'évêque de Carthage ? C'est là justement que l'attendait la coterie qui lui était hostile, et qui avait mis habilement à profit l'éloignement de Cyprien dans des circonstances aussi terribles pour le discréditer aux yeux de beaucoup de fidèles.

Cyprien sentit qu'il devait procéder avec une extrême prudence. Comprenant que son retour à Carthage, dans tout le feu des disputes, aurait pour effet de surexciter les passions, il différa son départ. « En raison, écrit-il aux fidèles, des menaces et des embûches des perfides, je veux éviter que ma venue n'excite là-bas un plus grand tumulte » (1). Il se rend compte qu'il lui importe au préalable d'avoir de son côté les autres communautés d'Afrique, puis, s'il se peut, celle de Rome. Et c'est à quoi, tout de suite, il s'emploie. Dans une assemblée des évêques d'Afrique, il est convenu qu'on ajournera jusqu'à la fin de la per-

(1) *Epist.*, 44.

sécution le règlement définitif du débat. Cette résolution prise, Cyprien fait de son mieux pour calmer les esprits à Carthage. Avec les confesseurs, que leur crédit auprès de beaucoup de fidèles pieux rendait puissants, il a des paroles de douceur qui enveloppent les reproches dans des compliments chaleureux : « Je sais, glorieux et magnanimes frères, la grandeur de votre foi et la fermeté de votre courage... Je vous en félicite pour l'Eglise, notre mère, dont vous faites le triomphe... Quels éloges pourrais-je vous donner qui soient à la hauteur de la constance de votre âme et des ardeurs de votre foi ? Les supplices n'ont pas pu vous vaincre, c'est vous qui avez vaincu les supplices ! » (1)... « La sollicitude pastorale et la crainte du Seigneur me font un devoir de vous exhorter à conserver la vigueur de la discipline avec le même zèle que vous avez mis à confesser la foi... Si tous les chrétiens sont tenus de faire respecter les ordres de Celui qu'ils ont l'honneur de servir, ce devoir est particulièrement celui des chrétiens qui, comme vous, sont devenus l'exemple de leurs frères... Il m'est revenu que vous êtes l'objet d'importunes et tyranniques sollicita-

(1) *Epist.*, 12.

tions : je vous conjure de vous souvenir de l'Évangile et de l'exemple des anciens confesseurs qui mesuraient toujours leur indulgence aux règles de la discipline. Voilà le modèle que vous devez vous proposer, sinon votre précipitation vaudra à notre Eglise le blâme des païens eux-mêmes... Pesez dans une juste balance les demandes qu'on vous présente, et n'y souscrivez pas trop facilement... Ayez toujours soin, sur chacun de vos billets, de désigner par son nom la personne que vous souhaitez de voir réintégrer dans l'Eglise. On m'a dit qu'il y en a qui portent simplement ces mots : *Permis de rentrer* — formule vague, irrégulière, compromettante ! Jamais on n'avait agi ainsi autrefois. A ce compte, on viendrait vous présenter vingt, trente noms à la fois, tous les parents, les affranchis, les domestiques d'une famille ! J'insiste donc : que chacun de vos billets ne porte que des noms de personnes bien connues de vous, et ayant déjà fait preuve d'un repentir réel » (1).

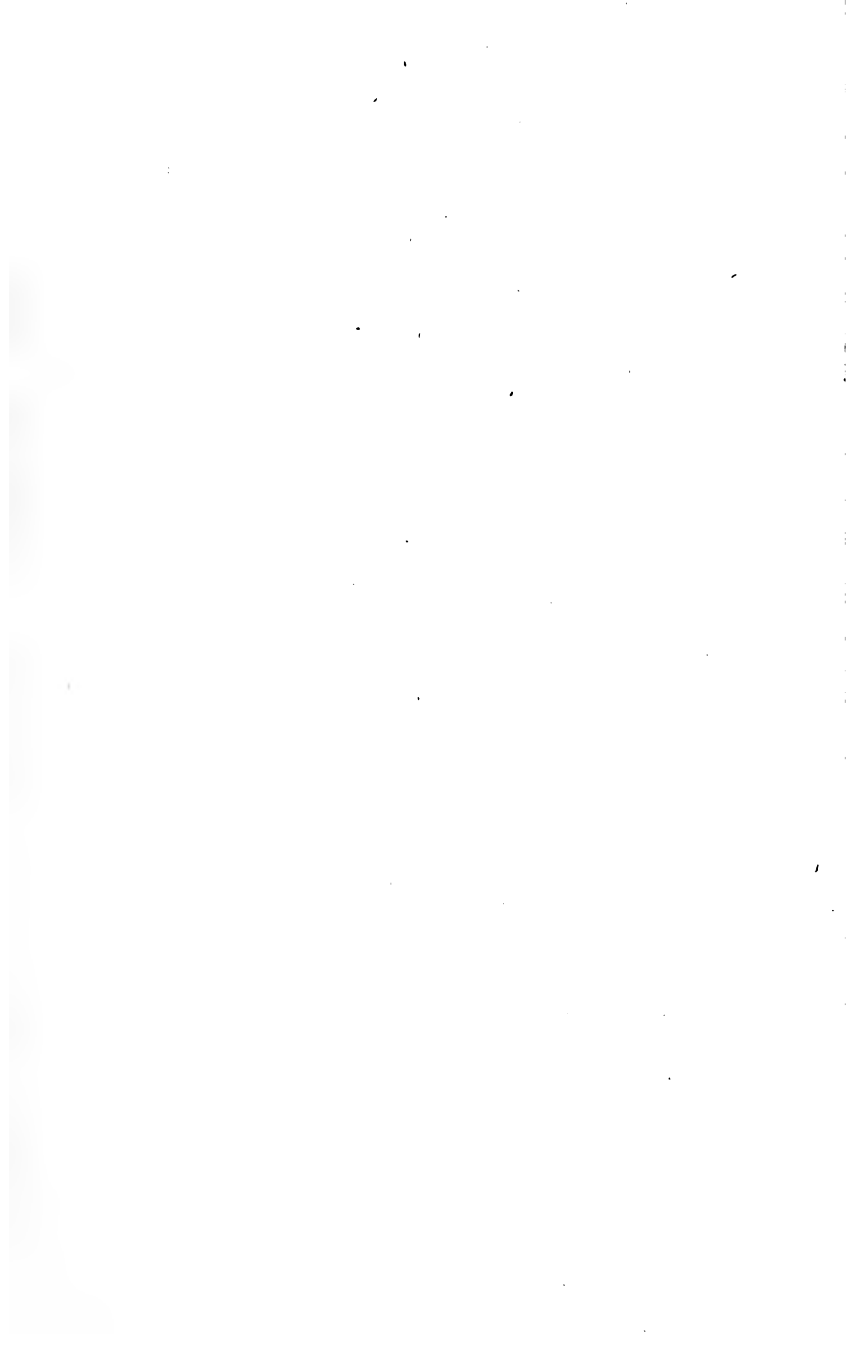
En même temps, il faisait quelques concessions destinées à se concilier ceux des fidèles que ses adversaires avaient réussi, par leurs accusations d'intransigeance et d'autoritarisme,

(1) *Epist.*, 16.



LA GRANDE MOSQUÉE DE KAIROUAN.

ALBERT, phot.



à entraîner dans l'opposition. Il autorisa la réintégration dans l'Eglise des renégats pénitents en danger de mort ; il admit le principe équitable d'une distinction dans le degré de la faute, selon que l'apostasie avait été formelle et accompagnée du sacrifice sur l'autel païen, ou qu'elle s'était bornée à l'acquisition d'un certificat de paganisme, selon aussi la durée de la résistance opposée à la consommation de la chute (1).

Mais, à Carthage, les esprits étaient de plus en plus montés, l'irritation contre Cyprien allait croissant. Les confesseurs passaient décidément à l'opposition : « Sache, lui mandaient avec arrogance ces hommes pieux, mais bornés, manifestement excités par d'autres, que tous, sans exception, nous avons donné la paix à ceux qui te rendront compte de ce qu'ils ont fait après leur faute. Et nous *voulons* aussi que cette décision soit transmise par toi aux autres évêques. Nous souhaitons que tu sois en paix avec les saints martyrs. En présence des membres du clergé, d'un exorciste et d'un lecteur, Lucianus — leur grand homme, qui savait écrire — a rédigé cette lettre » (2).

Les renégats, forts de l'appui des confesseurs et d'une partie du clergé de Carthage, rele-

(1) *Epist.*, 56.

(2) *Ibid.*, 24.



vaient la tête, censuraient à présent l'évêque, affichaient de croissantes prétentions. En fin de compte, le groupe des mécontents décida de fonder une église rivale, qui nomma comme évêque un des prêtres les plus hostiles à Cyprien, Fortunatus. Un billet d'un ami de Cyprien donne les noms des principaux meneurs : il y a là un diacre, Augendus, une couturière, Paula, un fabricant de nattes, etc. Mais les vrais chefs de la secte nouvelle étaient Felicissimus, qui mit à son service sa fortune et son zèle de propagande, et Novatus, qui apportait son talent et ses lumières. L'Eglise rivale ne dut d'ailleurs ses éphémères succès qu'à la surexcitation des esprits, et tomba vite dans l'oubli (1).

L'heure était passée, décidément, des ménagements. Cyprien adressa donc à la communauté une lettre, la dernière de ses lettres d'exil, dont voici quelques fragments :

(1) On a voulu voir dans cette tentative de schisme, en outre d'animosités de personnes, un essai de réaction contre l'épiscopatisme grandissant. Le peu qu'on en connaît, joint à l'esprit du temps, ne permet guère, il me semble, de prêter à ses auteurs des pensées d'une autre époque. S'autoriser d'une parole de polémique pure : ... « Ils veulent élever une hiérarchie, une doctrine, une discipline nouvelles », pour saluer dans les auteurs de ce schisme avorté « les lointains précurseurs du presbytérianisme », n'est-ce pas faire entrer beaucoup dans un mot ?

... « Autant que possible, je supplée par mes lettres à l'éloignement où je suis de vous, car les manœuvres de quelques prêtres perfides ont réussi à m'empêcher de retourner enfin au milieu de vous pour la fête de Pâques... Ils renouvellent contre moi leurs vieilles menées, et voilà que la cabale essaie une fois de plus contre moi ses méchancetés. Ils n'ont pas attendu d'être mis hors de l'Eglise, ils en sont sortis d'eux-mêmes, leur conscience a porté contre eux la sentence que vous avez autrefois portée vous-mêmes... Ce sont les mêmes qui ont incité quelques confesseurs à se détacher de leur évêque et à violer les règles de la discipline... Je vous en conjure, mettez-vous en garde contre leurs pièges!... Si quelqu'un, refusant de faire pénitence et de donner satisfaction à Dieu, passe au parti de Felicissimus et de ses satellites, s'il se joint aux auteurs du schisme, il est prévenu qu'il ne pourra ensuite revenir à l'Eglise, ni entrer en communion avec les évêques et le peuple du Christ... Ce qu'ils veulent, c'est que Dieu ne soit plus prié, que le renégat n'ait plus à implorer le pardon de Celui qu'il a renié, que le repentir ne succède plus à la faute, que l'évêque et le prêtre ne soient plus rien dans l'Eglise, que sur les ruines de leur autorité on élève une hiéerar-

chie, une doctrine, une discipline nouvelles, opposées aux règles de l'Évangile !... Ah ! combien je voudrais, chers frères, être au milieu de vous pour vous exhorter de vive voix à garder les commandements de Dieu et de son Église » (1).

Ce vœu était tout près d'être exaucé. Quelques jours après, en mai 251, après un éloignement de seize mois, l'évêque de Carthage se retrouvait enfin au milieu de son troupeau tristement décimé par la persécution, bien plus saignant, hélas ! de ses dissensions, de ses schismes !

## V

Retour de Cyprien à Carthage. — Il convoque un Synode. — Discours de Cyprien. — Son intransigeance à l'égard des renégats non repentants ; son indulgence pour les autres. — Le Synode lui donne raison et rejette le recours de Felicissimus. — Conflit à Rome entre Novatianus et Cornelius. — Appel à Carthage. — Le Synode envoie sur place deux commissaires. — Condamnation de Novatianus. — Autorité grandissante de Cyprien. — Son activité. — La peste à Carthage, affolement de la population. — Admirable attitude de Cyprien et de son Église. — Le *De mortalitate*. — La lettre à Demetrianus. — Les pillards du désert ; rachat des captifs chrétiens.

Tout de suite, la persécution ayant dès lors pris fin, Cyprien convoqua à Carthage, pour

(1) *Epist.*, 44.

une session synodale, tous les évêques africains. Il sentait toujours mieux qu'il ne viendrait à bout de tous ces déchirements intérieurs, mortels pour son Eglise, qu'appuyé sur les décisions de cette grande Assemblée. Les deux grosses questions à l'ordre du jour étaient naturellement l'affaire des renégats et le schisme de Felicissimus.

Malheureusement, les procès-verbaux de ce Synode ne nous ont pas été conservés. Mais les lettres de Cyprien y suppléent en quelque mesure, puisqu'elles donnent un compte-rendu général de ses délibérations. Felicissimus et ses partisans se présentèrent devant l'Assemblée et exposèrent leurs griefs contre l'administration de Cyprien. Mais celui-ci n'avait pas attendu la réunion du Synode pour faire passer sous les yeux de ses collègues toutes les pièces du procès. Si, comme on doit bien le supposer, il leur avait peint le caractère et les mœurs de ses adversaires des mêmes couleurs que dans les lettres qui nous sont restées de lui, — où d'ailleurs on sent trop un adversaire irrité, et sans doute excessif, qui parle, — on peut augurer que l'accueil de l'Assemblée fut tout de suite hostile aux plaignants. De fait, Felicissimus et ses amis furent excommuniés par le Synode.

Le moment parut venu à Cyprien de libérer enfin son âme de tous les sentiments qui depuis longtemps l'oppressaient. C'est donc à l'une des séances de ce Synode, devant les évêques d'Afrique, les prêtres, les diacres et les fidèles de Carthage, que l'évêque prononça le grand discours qui se retrouve, apparemment, avec les remaniements indispensables, dans son beau traité *De lapsis*.

Après des actions de grâces à Dieu pour la fin de la persécution, de vifs éloges des chrétiens restés fermes, et quelques mots de justification de son éloignement de Carthage en de pareilles circonstances, il entra dans le vif de la question des renégats. Dans un tableau énergique, il montra leurs lâchetés, leur hâte à courir au Capitole, leurs supplications au magistrat de prendre acte incontinent de leur apostasie, une émulation honteuse dans la consommation de la chute, les pères poussant leurs enfants aux autels, d'autres, par un reste de pudeur, se contentant d'acheter des certificats de sacrifice, tous trahissant par peur de l'exil et de la confiscation de leurs biens. Encore si leur conduite, depuis lors, avait témoigné de leur repentir ! Mais quoi ! Tout le monde savait, à Carthage, leurs mœurs, leur vie de luxe et de plaisir : « Ce renégat, vous croyez

peut-être qu'il se lamente de tout son cœur, que par des jeûnes, des larmes, des flagellations, il cherche à désarmer le Seigneur? Eh bien! depuis le jour de son crime, il fréquente régulièrement les bains, il se gorge de bons repas, il se gonfle de nourriture jusqu'à l'indigestion et, le lendemain, il soulage son estomac!... Il est gai, il est plaisant : c'est sa façon à lui de pleurer sa mort » (1)! Et cette femme, croyez-vous qu'elle se repente? : « Elle ne songe qu'à se parer de robes de prix, oubliant qu'elle a perdu la parure du Christ. Elle se couvre de bijoux, de colliers richement travaillés... Eh bien! tu as beau te draper dans tes vêtements de soie, tu es nue! Tu as beau te parer de bijoux, de perles, de pierres précieuses : privée de la beauté du Christ, tu es laide! Toi qui teins tes cheveux, cesse de le faire en un pareil temps de douleur! Toi qui peins tes yeux avec un fard de poudre noire, laisse tes larmes laver tes yeux! Malheureuse, c'est ton âme que tu as perdue! Quand tu marches, tu portes ton cadavre » (2)!

Puis, il se tourna vers les confesseurs et leur rappela avec énergie qu'ils auraient dû

(1) *De lapsis*, 30.

(2) *Ibid.*

donner l'exemple de la discipline, que, sous aucun prétexte, ils ne devaient rien demander qui fût contraire aux lois de Dieu qui, seul, avait le droit de pardonner, l'Église, c'est-à-dire ses chefs, n'ayant que celui de fixer les conditions de la réintégration dans la communauté.

Brièvement, avec une vigueur concentrée, il dit leur fait aux fauteurs du schisme, « qui, moyennant argent comptant, distribuent autour d'eux le pardon ; ministres détestables, qui sont aux apostats ce que la grêle est aux moissons, ravisseurs des consolations que donne l'espérance éternelle, semeurs de fléaux, écumeurs d'épaves » (1)!

Il termina en insistant sur les conditions de la réintégration : des preuves d'un repentir sérieux, un retour sincère à Dieu, des larmes proportionnées à la faute, un redoublement de prières, un dépouillement total des vanités du monde, une vie désormais toute consacrée à Jésus-Christ, prête, au besoin, au martyre.

Une lettre à un de ses correspondants, écrite à l'issue du Synode, précise la pensée de Cyprien sur un point qu'il ne dut pas manquer de développer dans son discours :

(1) *De lapsis*, 30.

la nécessité de beaucoup d'indulgence envers les renégats repentants : « Pleurons avec eux, attendrissons-nous avec eux. Si nous devons écarter une banale et molle indulgence, encore faut-il nous garder d'un rigorisme odieux qui repousserait impitoyablement le pécheur. Voilà votre frère gisant à terre, blessé dans le combat. D'un côté, Satan s'ingénie auprès de lui pour achever sa victoire; de l'autre, Jésus-Christ s'efforce de lui arracher cette âme qu'il a conquise par son sang. Qui l'emportera? De quel côté nous mettrons-nous? Comme le prêtre et le lévite de la parabole, allons-nous passer notre chemin sans nous pencher sur le blessé près d'expirer? Non, non; vrais ministres du Seigneur, nous nous hâterons de voler au secours de ce malheureux, de verser de l'huile sur ses blessures et de le confier au jugement de Dieu » (1).

Les décisions de l'Assemblée furent conformes au désir de Cyprien : très large en faveur des « libellatiques », qu'il réintégra dans l'Eglise, il imposa une sévère pénitence aux apostats proprement dits, qui furent astreints à des rigueurs de discipline proportionnées au degré de la faute, sauf le cas de mort immi-

(1) *Epist.*, 56.



nente, qui fut naturellement estimé suffisant pour la réintégration d'office.

Après cela, l'Assemblée fut appelée à se prononcer sur une affaire non moins délicate. Comme celle de Carthage, l'Eglise de Rome était à ce moment en proie aux disputes intestines, et pour des motifs analogues. Mais, au contraire de Carthage, les auteurs du trouble à Rome étaient des chrétiens rigoristes, partisans d'une discipline plus étroite, et qui s'élevaient vivement contre la tendance large de la majorité, qu'ils traitaient « d'infidèle ». L'affaire se gâta si bien, qu'à un moment il y eut à la fois deux évêques à Rome, Cornelius et Novatianus, le chef des rigoristes. Chacun d'eux, comme d'usage, se hâta de se mettre en rapport avec les principales Eglises de la chrétienté, notamment celle de Carthage. Les délégués des deux évêques débarquaient à Carthage au moment de la réunion du Synode dans cette ville. Après avoir été entendus tour à tour par l'Assemblée, celle-ci décida l'envoi à Rome de deux de ses membres, comme commissaires, pour une enquête sur place. Mais, dans l'entre-temps, voilà qu'arrivèrent de Rome à Carthage deux évêques africains fort au courant de l'affaire ; leurs rapports circonstanciés parurent décisifs au Synode qui,

sans même attendre le retour de ses commissaires, se prononça contre le représentant de la tendance piétiste, Novatianus, et reconnut Cornelius comme seul évêque de Rome.

Ainsi fort de l'appui des représentants des Eglises d'Afrique, une grande, une difficile tâche s'imposait à présent au labreur de Cyprien : la réparation de tant de brèches faites à son Eglise à la fois par les horreurs de la persécution et les animosités des partis. Désormais, c'est à ce travail de restauration qu'il va, inlassablement, employer cette force de volonté unie à cette souplesse, cette décision et cette prudence, ce sens pratique joint à cette piété, cette énergie et ce goût de l'autorité qui savaient aussitôt s'arrêter devant le droit des autres et se revêtir de modération et de charité, bref, ce merveilleux équilibre, comme dit le bon Pontius, de qualités contraires qui faisaient de lui un grand conducteur d'hommes, disons mieux, un grand pasteur d'âmes.

La double autorité de sa personne et de sa parole ramena peu à peu dans l'Eglise, avec le calme des esprits, beaucoup de ceux qui s'étaient d'abord laissé prendre aux propos de ses adversaires ; la discipline fut remise en vigueur, élargie toutefois, à la demande de

Cyprien lui-même, au Synode de l'année suivante, en 252, dans le sens d'une plus grande indulgence envers les renégats repentants. En outre du schisme de Felicissimus, les partisans de Novatianus, à la suite de sa condamnation en 251, avaient tenté d'organiser une communauté à Carthage, et placé à leur tête un prêtre romain du nom de Maximus; en sorte qu'en 252, Carthage vit trois évêques rivaux. Mais en dépit des menées de ses irréductibles ennemis (dont le récit serait d'ailleurs sans intérêt), l'autorité de Cyprien ne faisait désormais que grandir, non seulement à Carthage, mais dans toute l'Afrique chrétienne, dont il devenait le conseiller, l'arbitre écouté, et même hors d'Afrique, en Italie, en Espagne, en Gaule, en Orient. Il était bien, dès lors, en fait, pour le monde chrétien, le primat d'Afrique, plus encore, le plus grand évêque de la chrétienté de ce temps.

Si absorbant que fût pour lui ce travail de relèvement, Cyprien trouvait encore le loisir, non seulement de suffire à une correspondance volumineuse, mais de composer quelques-uns de ses plus solides traités. C'est, en effet, après son retour à Carthage qu'il écrit, entre autres, celui de ses ouvrages où il a mis le plus de son âme d'évêque et de son tempé-

rament d'autorité : le traité célèbre de l'*Unité de l'Eglise catholique* dont nous reparlerons plus loin.

Dans les Assemblées synodales qui, chaque année, dès lors, se tinrent à Carthage sous sa présidence, son ascendant s'affirmait chaque jour : à la session de 253, en mai, il fit rejeter le recours de l'évêque de Lambèse, Privat, condamné antérieurement pour malversations ; dans celle de la même année, en automne, il fit infliger un blâme à l'évêque de Bulla, Therapius, pour son indulgence envers un prêtre apostat, et proclamer la légitimité du baptême des enfants dès leur naissance (1) ; enfin, il établit entre les Eglises d'Afrique et celles de l'étranger, particulièrement celle de Rome, des rapports plus soutenus, de véritables liens de solidarité (2). Au Synode de 254, qui fut appelé par les Eglises d'Espagne à se prononcer sur le cas de deux évêques de ce pays dé-

(1) Quelques mots de Cyprien à ce sujet montrent bien les progrès du matérialisme sacramental : « C'est pour les adultes, les personnes d'âge mûr, que la régénération par le baptême devrait être surtout malaisée. Cependant, si ceux-là, même en dépit des plus grands péchés, peuvent recevoir par le baptême le pardon d'une longue accumulation de fautes, il y a d'autant plus lieu de l'administrer à l'enfant naissant, qui n'a d'autre souillure que celle de la race d'Adam » (*Epist.*, 65).

(2) *Epist.*, 58, 60, 65, 62, 68.

posés comme « libellatiques », et qui, appuyés par l'évêque de Rome, prétendaient reprendre leurs fonctions, Cyprien fit confirmer par ses collègues le principe de la participation des fidèles à l'élection, aussi bien qu'à la déposition, en cas d'indignité, de l'évêque (1).

Mais des tâches plus pressantes encore pour son âme de chrétien allaient à présent s'imposer à lui, et montrer à tous ce qu'il y avait, sous sa froideur d'aspect et sa réserve toujours un peu distante, de chaleur de cœur et de charité largement humaine.

La peste, qui avait déjà terrifié tout l'Orient, vint ravager l'Afrique et particulièrement Carthage. Cyprien nous en a laissé une description saisissante : « Une dyssenterie opiniâtre déchire les intestins, mine les forces ; un feu brûlant dessèche la gorge, circule dans les veines, pénètre jusqu'à la moelle des os ; des vomissements que rien n'arrête ébranlent les entrailles ; les yeux s'injectent ; chez les uns, les jambes ou d'autres parties du corps se putréfient et tombent en lambeaux ; chez d'autres, le poison s'insinue à travers tout le corps, et alors une langueur mortelle paralyse l'homme tout à l'heure le plus vigoureux : son

(1) *Epist.*, 68.

pas chancelle, son oreille s'obstrue, son œil s'éteint » (1).

La panique s'empara de la population de Carthage : « Alors, écrit Pontius, tous, pris d'horreur, de s'enfuir pour échapper à la contagion, de jeter à la voirie leurs parents, comme si, en même temps que le moribond, on mettait aussi à la porte la mort ! Par toutes les rues de la ville, ce n'étaient que corps cadavériques implorant la pitié des passants ; personne ne s'arrêtait, personne ne s'empres-sait, à la pensée que pareil malheur le guet-tait » (2). Aussitôt, l'évêque de Carthage op-posa à la marche de l'épouvantable fléau tous les moyens en son pouvoir : « Il assigna à chacun sa place ; beaucoup, trop pauvres pour donner de l'argent, donnèrent plus que de l'ar-gent : leur travail personnel. Aussi, grâce à la merveilleuse affluence des secours, on put faire le nécessaire auprès de tous, et non seulement des chrétiens » (3). « *Auprès de tous* » : réponse tout évangélique aux clameurs haineuses de cette populace carthaginoise qui, à présent terri-fiée, moins de trois ans auparavant, emplissait

(1) *De mortalitate.*

(2) *Vita Cypr.*, 9.

(3) *Vita Cypr.*

la ville de son formidable refrain : Cyprien aux lions !

Parmi les fidèles, victimes du fléau, beaucoup pourtant s'étonnaient que Dieu n'épargnât pas les siens plus que les idolâtres. C'est pour eux qu'au milieu de tous les soucis de son ministère de charité il trouva le moyen d'écrire un nouveau traité, le *De mortalitate*, où il répondait aux murmures : « Le chrétien pourrait-il donc avoir la prétention d'être dans ce monde exempt de tout mal, de goûter les joies de la terre sans payer son tribut à l'épreuve, pour être ensuite admis aux joies du ciel ? Tout ce qu'il y a dans le monde ne peut que nous être commun avec ceux qui l'habitent, tant que nous portons la même chair qu'eux. La souffrance nous rend solidaires de tout le genre humain, l'Esprit seul qui nous anime nous en sépare » (1)... « Ce n'est pas seulement à nos frères qu'il faut faire du bien ; pour être parfait, il faut faire plus que les païens et les publicains, il faut vaincre le mal par le bien, aimer nos ennemis, les combler de bienfaits, prier pour le salut de nos persécuteurs, se donner tout entiers à eux en leur donnant notre affection, nos prières, nos

(1) *De mortalitate*.

secours empressés » (1)... « Au reste, Dieu a mis dans cette épreuve une bénédiction pour les siens : elle réveillera la foi, rétablira la concorde, produira des conversions, préparera au martyre... Quand tu perds ta fortune, que le fléau tourmente ton corps, ensanglante tes membres, si tu es brusquement séparé de ta femme, de tes enfants, de tes amis par les coups de la mort, tout cela ne doit pas être pour toi un sujet de scandale, mais une occasion de lutter » (2).

Que les fidèles ne se lamentent donc plus sur leurs morts : « Nous ne les perdons pas, ils nous devancent seulement. Comme des voyageurs, il faut regretter leur éloignement, non gémir sur eux. Ne portons pas ici-bas des vêtements de deuil, puisque là-haut ils ont revêtu des vêtements blancs. Les Gentils auraient raison de nous blâmer, si nous pleurions comme morts ceux que nous disons être vivants auprès de Dieu, et si par le témoignage de notre cœur nous ne prouvions la foi que nous exprimons par des mots..... Là-haut, nous attendent nos parents, nos frères, nos fils, dont la troupe, aux rangs serrés, regrette

(1) *Vita Cypr.*

(2) *De mortalitate.*



notre absence : sûrs de leur salut, ils sont seulement inquiets du nôtre. Quelle joie pour eux, pour nous, de nous revoir, de nous embrasser!... Là-haut, vous verrez le chœur glorieux des apôtres, les bataillons des prophètes, le peuple innombrable des martyrs couronnés, les vierges qui domptèrent les tentations de la chair et du corps, les hommes compatissants qui ont échangé les biens de la terre contre les trésors du ciel » (1) !

Cet incomparable pasteur d'âmes, quand il le jugeait indispensable, savait aussi manier contre les adversaires de sa foi, avec, tour à tour, une véhémence, une verve et un persiflage déconcertants, les armes de l'invective, ou de la satire et du ridicule, sous lesquelles son adversaire s'effondrait. Mais, pour en venir là, il fallait qu'il y fût contraint ! Un magistrat de Carthage, Demetrianus, païen haineux, qui, à maintes reprises, sous prétexte d'entretiens religieux, s'était glissé auprès de Cyprien, prit occasion de l'affolement de la population pour essayer de réveiller son fanatisme somnolent, en attribuant, dans une brochure, à la présence des chrétiens dans le monde, la cause de tous les maux de l'Em-

(1) *De mortalitate.*

pire et ceux surtout dont l'Afrique actuellement pâtissait : peste, sécheresse, sirocco, grêle, etc. En de telles circonstances, c'était, on le voit, l'acte d'un misérable. La réponse indignée de Cyprien fut rapide et cinglante comme un coup de cravache en plein visage :

« Demetrianus, quand, de ta bouche sacrilège, tu aboyais contre Dieu, j'avais bien souvent méprisé tes attaques... Il me semblait inepte de te répondre, tant c'est peine perdue de vouloir éclairer un aveugle, haranguer un sourd, instruire un imbécile : voilà pourquoi je m'étais tu !... Toi qui juges les autres, sois donc enfin ton juge, contemple les abîmes de ta conscience ; ou plutôt, puisque tu ne sais même plus rougir de mal faire, puisque tu fais le mal comme par plaisir, ou par nécessité, tâche donc de te voir tel que tous te voient, au clair et à nu : regarde-toi !... Tu es rongé par l'avarice, gonflé par l'orgueil, dominé par la haine, esclave des plus honteuses passions, de la débauche la plus crapuleuse, de la jalousie la plus basse, — et tu t'étonnes encore des châtimens de Dieu ! » Pourtant, vers la fin, le ton change, le geste s'apaise, dans l'espoir d'un retour encore possible de cette âme tombée si bas, et la brochure se termine sur une parole toute pénétrée de gravité émue :

« Tu es à la veille du départ, au couchant de ta vie. Pourtant, si tu priais pour tes péchés? Si tu te tournais vers le Dieu unique et vrai pour lui confesser tes fautes, eh bien! le pardon est accordé à qui avoue. Tel est le bienfait que tu pourrais encore obtenir de Jésus-Christ, tel est le privilège qu'il nous a acquis par sa mort victorieuse sur la croix » (1).

Aux horreurs de la peste vint s'ajouter pour l'Eglise de Carthage une autre épreuve. Des pillards du désert, dans un de ces impétueux « rezzou » dont ils sont toujours coutumiers, enlevèrent beaucoup de colons de Numidie, parmi lesquels nombre de chrétiens. Les communautés de ces régions, incapables de recueillir parmi elles tout le prix de la rançon exigée, adressèrent un pressant appel aux frères de Carthage. La vieille tradition de générosité inlassable des fidèles de la capitale ne fut point en défaut. Malgré tant de sacrifices endurés à l'occasion de la peste, et la grande pauvreté de beaucoup, une somme de cent mille sesterces fut souscrite dans les rangs de l'Eglise pour les malheureux prisonniers.

Dans la lettre d'envoi de cette somme, avec les listes des donateurs, Cyprien dit à ses col-

(1) *Ad Demetr.*

lègues numides : « J'ai trempé de mes larmes la lettre où vous me rendez compte du malheureux sort de nos frères et de nos sœurs captifs. J'en ai fréquemment interrompu la lecture par mes soupirs... Comment considérer comme des étrangers ceux qui sont de notre famille? Quel est celui qui ne se dise, s'il est père : « J'ai des enfants dans les fers ! » s'il est époux : « Que de tourments endure celle que je dois aimer comme mon épouse? » Surtout, comment songer, sans une mortelle tristesse, aux périls de nos vierges chrétiennes, non seulement quant à leur liberté, mais quant à leur honneur?... Distribuez cette somme à votre jugement. Si, ce que Dieu ne veuille, semblable calamité arrivait encore, ne manquez pas de m'en aviser : vous trouverez toujours chez nos frères d'ici le même empressement à vous assister. Voici leurs noms, que je recommande à vos prières durant la sainte communion » (1).

(1) *Epist.*, 63.

## VI

Courte éclaircie. — La question du baptême hérétique. — Attitude de Cyprien, — Agitation dans les églises d'Afrique. — Sa mise à l'ordre du jour du Synode de 255. — Condamnation du baptême hérétique. — Continuation de la controverse dans les communautés — Nouvelle délibération du Synode de 256. — La lettre à Stephanus. — Sa réponse et son attitude. — Cyprien prend ses dispositions. — Lettre de Firmilien. — Le grand Synode de septembre 256. — Nouvelle condamnation du baptême hérétique.

Au sortir de tant de heurts, de si dures épreuves, l'Eglise de Carthage enfin respirait. Ses rangs se grossissaient chaque jour de recrues nouvelles : païens gagnés au spectacle de la charité des chrétiens parmi les horreurs de la peste, renégats et schismatiques à présent repentants. Et sur l'Eglise un rayon se reflétait du prestige incomparable de son grand évêque. Mais, à l'horizon de ce ciel africain, un nuage, d'abord imperceptible, allait monter, chargé de nouveaux orages. Ce retour si heureux des schismatiques dans l'Eglise en fut justement l'occasion. Du moins, on allait voir, cette fois, de quelle autorité jouissait désormais Cyprien dans toute l'Afrique : toutes les Eglises de ce pays formèrent, aussitôt, autour de sa personne, un bloc inattaquable.

Les hérétiques ou schismatiques qui sollicitaient leur réintégration et qui n'avaient reçu d'autre baptême que celui des chefs de leurs sectes, devaient-ils, en entrant dans l'Eglise, être rebaptisés? En un mot, quelle validité reconnaître au baptême des sectes? Telle est la question qui, au commencement de 255, préoccupait de nombreux évêques d'Afrique. A l'un d'eux, qui lui avait dit son anxiété, Cyprien répondit aussitôt que cette question avait été déjà tranchée, du moins en Afrique, par une décision entre autres d'un Synode tenu à Carthage, dès la fin du second siècle, sous la présidence d'Agrippinus, que cette tradition faisait loi, mais qu'au demeurant chaque évêque devait agir à cet égard selon ses lumières, qu'en tout cas, lui, Cyprien, était bien résolu à se tenir à la vieille règle africaine (1).

Mais les circonstances donnaient à la solution de cette question un tel caractère d'urgence, qu'à la demande collective de dix-huit évêques de Numidie elle fut mise à l'ordre du jour du Synode qui allait se réunir dès le printemps de cette même année.

A l'unanimité, l'Assemblée se rangea à l'avis

(1) *Epist.*, 70.

de Cyprien et, avant de se séparer, rédigea une lettre synodale dans ce sens, en se fondant sur « la très ancienne pratique des Eglises d'Afrique ». Cette lettre fait d'ailleurs bien ressortir le réalisme du christianisme africain : « Il n'y a pas de milieu : si les hérétiques et les schismatiques peuvent baptiser, ils peuvent aussi communiquer le Saint-Esprit. Mais si, comme il est évident, ils ne peuvent communiquer le Saint-Esprit, puisqu'ils en sont dépourvus, ils ne peuvent davantage baptiser, puisque le baptême est un, aussi bien que le Saint-Esprit et l'Eglise » (1). Contrairement à son attente, la décision du Synode ne mit pas fin au débat. Les communautés se partagèrent là-dessus d'autant plus aisément, que des questions de personnes venaient inévitablement s'y mêler, puisqu'il s'agissait, en fait, de la réintégration dans les Eglises des transfuges repentants. Il fallut donc que le Synode de mai 256 en délibérât à nouveau. Les évêques présents, au nombre de soixante et onze, confirmèrent les résolutions de la session précédente et le notifièrent à l'Eglise de Rome où, tout au contraire, le baptême des hérétiques avait été de tout temps

(1) *Epist.*, 71.

tenu pour valable, moyennant l'observation des règles de pénitence et d'imposition des mains. Cette lettre de notification qui n'était, dans la pensée du Synode, qu'un acte de déférence pour une communauté aussi importante que Rome, avec qui celle de Carthage avait eu de tout temps des rapports excellents, était d'ailleurs empreinte d'un grand esprit fraternel.

Mais l'Eglise de Rome avait alors à sa tête un évêque qui semble bien avoir été l'aïeul de ces papes batailleurs, comme elle devait en avoir dans la suite, plus aptes à manier la foudre des excommunications que les fils ténus de la diplomatie : c'était Stephanus. Après un long temps de silence, Stephanus répondit enfin à la lettre de Carthage. Nous n'en avons que quelques fragments, mais ils suffisent pour faire connaître le tempérament de l'homme : affirmations hautaines, prétentions sans preuves, colères fulminantes, menaces de rupture, tout déjà s'y trouvait, jusqu'à des mots d'injure à l'adresse de Cyprien, qu'il traitait de « pseudo-Christ », « pseudo-apôtre », « artisan de fourberies. » Pour plus d'aggravation de son attitude, il refusa de recevoir des délégués de Carthage, et se vanta par lettres publiques d'avoir dit leur fait aux Africains, tan-



dis que ses émissaires se mettaient en campagne contre Cyprien.

L'évêque de Carthage, comme on peut penser, ne suivit pas Stephanus sur son terrain ; mais il prit toutes ses dispositions. Il envoya aux églises d'Asie Mineure un de ses diacres, qui y reçut le meilleur accueil, et en rapporta, pour Cyprien, une lettre, restée fameuse, du métropolitain de Cappadoce et évêque de Césarée, Firmilien, dont il faut citer ici quelques fragments :

« Nous devons à la grossièreté de Stephanus des preuves de ta prudence et de ta foi. Mais on ne saurait pas plus lui en savoir gré qu'à Judas d'avoir été, par sa trahison, l'occasion de la rédemption du monde... Quant à nous, nous avons pour nous la vérité et la coutume, et à la tradition de Rome nous en opposons une plus vraie et plus ancienne, celle qui a été laissée par Jésus-Christ et par l'apôtre. D'ailleurs, il est inévitable, selon la diversité des lieux et des personnes, que des divergences se produisent ici et là ; mais est-ce une raison pour rompre la paix et l'unité de l'Eglise orthodoxe ? Jusqu'ici les évêques de Rome l'avaient parfaitement compris. » Puis, prenant personnellement à partie Stephanus : « En admettant le baptême des hérétiques, que

fais-tu, sinon de boire leur eau sale et fangeuse?... Et tu ne crains pas le jugement de Dieu, en prenant parti pour les hérétiques contre l'Eglise?... Tu es même pire que les hérétiques, dont plusieurs, du moins, reconnaissent leur erreur, et viennent à toi pour être éclairés — toi qui en profites pour les rejeter dans les ténèbres!... Et, après cela, tu t'emportes encore en menaces! Ah! quelle ignorance est donc la tienne, d'oser censurer ceux qui combattent pour la vérité!... Que de contestations, que de querelles n'as-tu pas suscitées dans le monde et dans les Eglises! Quelle aggravation de ton péché, de t'être séparé de tant de troupeaux de Jésus-Christ! Ne t'y trompe pas : tu t'es toi-même retranché de la communion, car le vrai schismatique est celui qui a brisé l'unité de l'Eglise. A force de vouloir séparer de toi tous les autres, tu n'as réussi qu'à te séparer seul de tous!... Et, pour comble d'excès, Stephanus ose appeler Cyprien un pseudo-Christ, un pseudo-apôtre, un artisan de fourberies! Ces épithètes, que sa conscience lui applique à lui-même, il a hâte de les appliquer aux autres, le menteur »! (1)

En Afrique, l'immense majorité des com-

(1) *Epist.*, 76.

munautés s'était rangée dès le premier jour aux côtés de Cyprien. La correction de son attitude, la réserve de son langage, si opposées aux procédés intolérables de Stephanus, son souci constant, dans ses lettres d'alors, de redire qu'il ne prétendait imposer à aucun de ses collègues, d'Afrique ou d'ailleurs, une règle de discipline à laquelle personnellement il entendait rester attaché, tout cela décida les hésitants, si bien qu'au Synode du 1<sup>er</sup> septembre 256, où le débat revint pour la troisième fois, on peut dire que toute l'Afrique orthodoxe faisait étroitement corps autour du grand évêque de Carthage. Les procès-verbaux de cette mémorable assemblée y attestent la présence de quatre-vingt-sept évêques, représentants de presque toutes les églises de la Proconsulaire, de la Byzacène, des deux Numidies, de Maurétanie, de Tripolitaine, des confins du désert, jusque des oasis perdues dans les sables : c'était bien toute l'Afrique chrétienne, accourue à l'appel de l'intrépide champion des libertés provinciales, debout contre les arrogantes prétentions de l'évêque romain.

Par la précision des détails, les procès-verbaux font assister en quelque sorte aux délibérations de ce grand Synode. Il faut ici, d'ailleurs, vider ce terme « d'évêques » de

toutes ces idées banales, de ce type de convention dont il s'est empli à la longue. Des visages frustes brûlés par le soleil d'Afrique ; des mains durcies par le travail ; peu d'instruction en général ; un parler rude et bref ; sur beaucoup, des cicatrices apparentes des supplices endurés naguère ; des volontés qu'on sentait tenaces ; des instincts de fière indépendance froissés à vif. Au fond de la salle, derrière les prêtres et les diacres, la masse profonde des fidèles, attentifs, recueillis, d'un cœur et d'une âme avec ces représentants de leur grande Eglise d'Afrique ; les yeux de tous tournés d'instinct vers une haute et grave figure qui, de son siège, dominait l'immense Assemblée : l'évêque de Carthage.

C'est lui qui, comme président, ouvrit les débats par quelques mots prononcés d'une voix tranquille — mais qui portaient :

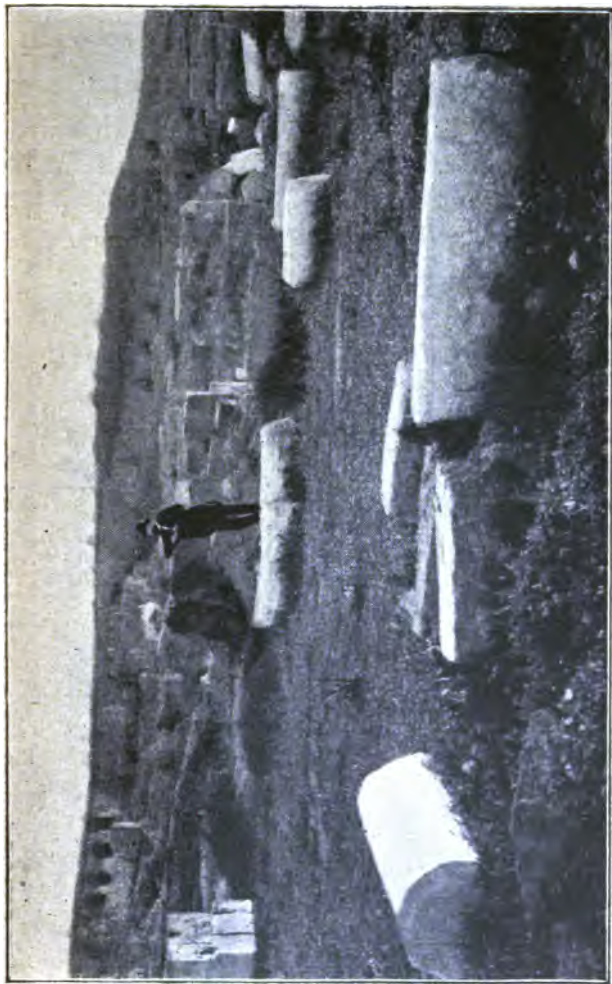
« Nous avons à déclarer ici, chacun à notre tour, ce que nous pensons sur cette affaire ; cela sans prétendre juger personne ni excommunier personne pour une divergence d'opinion. En effet, aucun d'entre nous ne se constitue évêque des évêques ; aucun, par des menaces de tyran, ne cherche à contraindre ses collègues ni à forcer leur adhésion. Tout évêque est libre et exerce comme il l'entend

son pouvoir. Il ne peut pas plus être jugé par un autre, qu'il ne peut lui-même juger un autre. Attendons tous le jugement de Notre Seigneur Jésus-Christ qui, seul au monde, a le pouvoir et de nous préparer au gouvernement de son Eglise et de juger nos actes » (1).

La parole fut alors donnée à chacun des membres du Synode pour formuler tour à tour son opinion. Visiblement, ces hommes simples répugnaient au verbiage des assemblées délibérantes : ce qu'on appelle communément l'éloquence parlementaire n'était point leur fait.

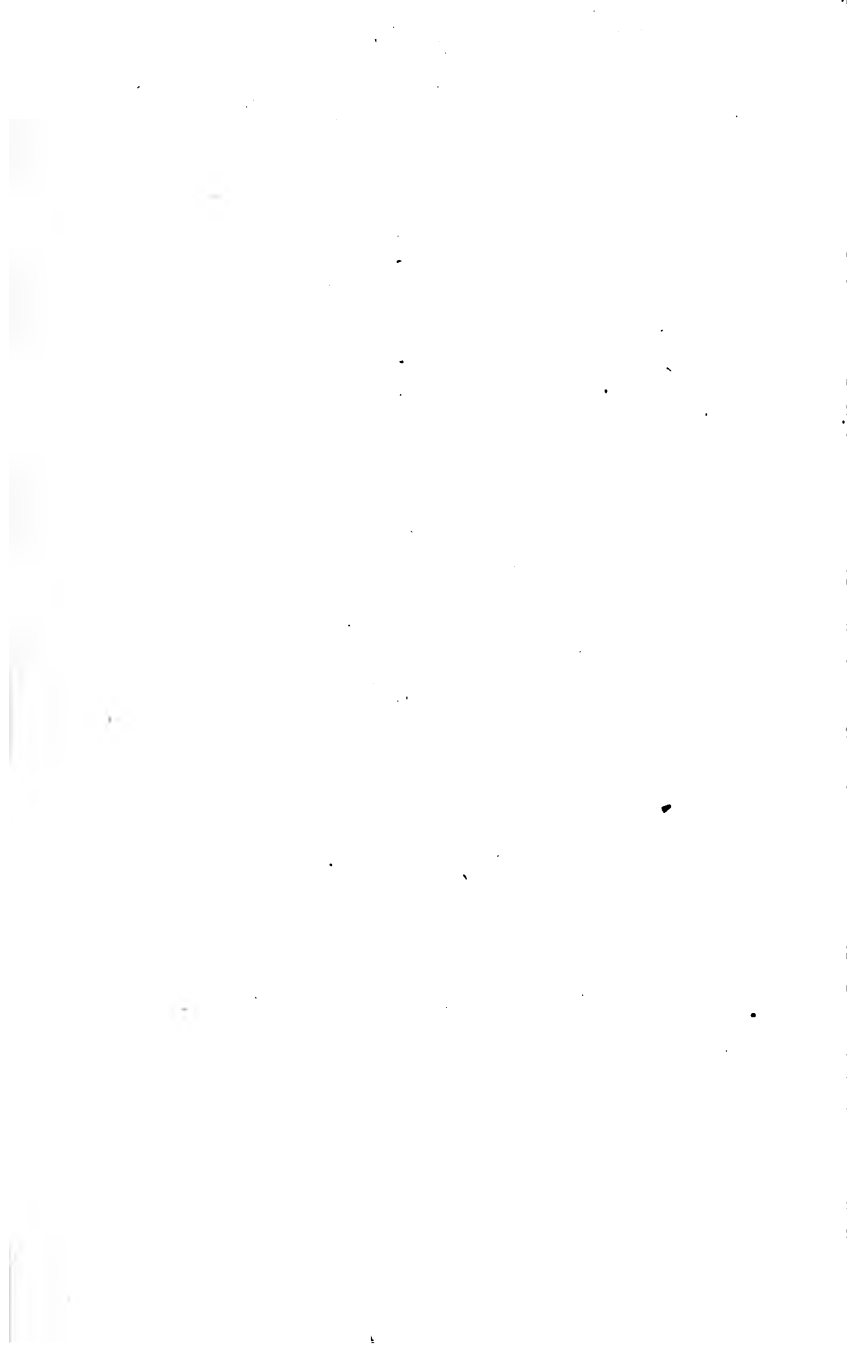
A l'exception de cinq ou six, comme Félix, d'Uthina, Saturninus, de Thuca, Crescens, de Cirta, qui prononcent de brèves allocutions entremêlées de citations bibliques, tous les autres se contentent, à l'appel de leur nom, de répondre : « présent ! » et de dire, en trois mots, leur ferme opposition au baptême hérétique. Ainsi Geminius, l'évêque de Furni : « Que d'autres se mettent à la remorque des hérétiques, non pas nous ! Ce que nous avons une fois décidé, nous le maintenons : nous rebaptisons les hérétiques. » Natalis, d'Oea, en Tripolitaine : « En mon nom, et aussi au nom de Pompeius, de Sabrata, et de Dioga, de

(1) *Sententiae episc., præmium.*



LA « GRANDE BASILIQUE » DE CARTHAGE. (Damous el Karita.)

Phot. de M. MERCADIER.



Leptis Magna, absents de corps, mais présents d'esprit, et que je représente, nous appuyons de nos votes ceux de nos collègues. » Junius, de Neapolis, qui avait assisté aux précédents Synodes : « Ce que j'ai déjà voté, je le maintiens ! » (1) On croit voir le geste rude soulignant le vote de ces braves gens ; — peu parleurs, certes, mais sachant nettement ce qu'ils veulent : Africains, être les maîtres chez eux.

C'est qu'en vérité, autour de ce débat, dont l'occasion n'a plus pour nous qu'un intérêt assez mince, l'Eglise d'Afrique, conduite par l'évêque de Carthage, a livré ce jour-là, sous le drapeau des libertés chrétiennes, une bataille qui lui vaut, en dépit de tout ce qui devait, hélas ! la rendre inutile, le souvenir reconnaissant de tous ceux qui, le long des siècles, en tout pays, savent se reconnaître à une commune devise : Evangile et liberté.

(1) *Sententiae episc.*, 83-87.



## VII

Édit de Valérien contre les chrétiens (août 257). — Comparation de Cyprien devant le proconsul. — Son exil à Curubis — Sa préparation au martyre. — *L'Exhortation au martyre*. — Massacres de chrétiens dans toute l'Afrique. — Les forçats de Sigus. — Second édit de Valérien (juillet 258). — Retour de Cyprien à Carthage. — Sa dernière lettre à son Eglise. — « Un évêque doit mourir au milieu de son troupeau ». — Son arrestation et sa condamnation. — Sa mort.

L'heure approchait où l'homme éminent qui avait inlassablement dépensé, au service des Eglises d'Afrique et du christianisme dans le monde, tant de facultés, dont la réunion, dans un tel équilibre, constitue sans doute un phénomène bien rare en tout temps, allait à son tour rendre à sa foi le témoignage suprême du martyre.

Un vieillard, dont on a dit qu'il parut digne de l'Empire tant qu'il ne le posséda pas, venait d'accepter des légions de la Gaule la pourpre impériale. Sans passions fortes dans le cœur, sans idées fermes dans la tête, Valérien tomba vite sous le pouvoir des ambitieux qui l'entouraient et qui le persuadèrent de la nécessité d'une nouvelle persécution contre les chrétiens. Au mois d'août 257, un Édit fut

donc promulgué, ordonnant aux gouverneurs des provinces d'interdire les réunions des chrétiens, de fermer leurs cimetières, sous peine des travaux forcés ou de l'exil, et enjoignant aux évêques, prêtres, diacres, de participer à l'avenir au culte officiel.

Dès le 30 de ce mois, le proconsul Paternus fit comparaître devant lui l'évêque de Carthage. Après qu'il lui eut dit la teneur des instructions qu'il venait de recevoir par lettres impériales : « Quelles sont, lui demanda-t-il, tes intentions ? » — « Je suis chrétien et évêque ; je ne connais d'autres dieux que le Dieu unique, je sers le vrai Dieu, c'est lui que nous prions jour et nuit pour tous les hommes, pour les empereurs eux-mêmes. » — « Donc, tu persistes dans ta résolution ? » — « Une résolution bonne, chez celui qui craint Dieu, ne peut être changée. » — « Dans ce cas, suivant l'ordre de Valérien et de Gallien, pourrais-tu t'exiler et partir pour la ville de Curubis ? » — « Je suis prêt. » — « Je dois aussi connaître de toi les noms des prêtres résidant à Carthage. » — « Votre loi condamne sagement la délation ; ces prêtres ne peuvent donc être dénoncés et livrés par moi, tu les trouveras dans leurs villes. » — « Pour mon compte, dès aujourd'hui, je vais faire ici

mon enquête. Je les découvrirai. Va. » (1).

Curubis (aujourd'hui Kourba), où Cyprien arrivait dès le 13 septembre, en compagnie de quelques intimes, dont Pontius, était une petite ville située de l'autre côté du golfe de Carthage, sur la côte du Cap-Bon. C'est d'ailleurs un des coins de Tunisie les plus agréables à tous égards ; la nature africaine s'y pare de tout son coloris séduisant, et la brise du large vient y tempérer les ardeurs de l'été. Cyprien devait y rester près d'un an, consacrant ses journées au recueillement et à la prière, aux soins d'une correspondance toujours active, où il fortifiait de son mieux le courage des fidèles, surtout à la préparation du martyre qu'il sentait imminent. C'est à Curubis, dans l'automne de 257, qu'il composa le dernier écrit sorti de sa plume et dédié à l'évêque Fortunatus, sur l'*Exhortation au martyre*, à la fois recueil de textes bibliques et testament spirituel.

Le proconsul Paternus avait tenu parole : une véritable chasse aux chrétiens fut organisée dans toute l'Afrique ; des évêques, des prêtres, des diacres, des centaines de fidèles, hommes, femmes, enfants, furent condamnés

(1) *Acta procons. Cypr.*, I.

aux travaux forcés et conduits aux mines de Sigus (1), non loin de Cirta. Cyprien, qui aurait tant voulu, disait-il, aller les visiter, put du moins recueillir pour eux d'importants secours et, « étant lui-même enfermé dans les limites d'un lieu circonscrit » (2), confia à un sous-diacre, Herranianus, et aux acolytes Lucanus, Maximus, Amantius, la mission d'aller les leur distribuer. Ils trouvèrent ces malheureux dans une situation effroyable : les pieds entravés par des anneaux de fer qu'une chaîne reliait, la tête à moitié rasée, presque nus, couchés la nuit sur le sol, occupés, le jour, à la lueur des torches, dans des galeries obscures. Parmi eux se trouvaient quelques évêques qui avaient siégé au grand Synode de Carthage. Plusieurs des forçats n'avaient pas tardé à succomber à ce régime terrible. En réponse à l'envoi de Cyprien, il est resté de ces pauvres gens un billet débordant de gratitude, où se peint naïvement l'imagination africaine : « Très cher Cyprien, nous te rendons tous grâces auprès de Dieu ! Par ta lettre, tu as relevé nos cœurs malades ; tu as guéri nos membres meurtris par le bâton, tu as délivré

(1) Aujourd'hui, *Bordj ben Zekri*, département de Constantine.

(2) *Epist.*, 76.

nos pieds de leurs chaînes, tu as fait repousser nos cheveux sur nos têtes à moitié rasées, tu as éclairé les ténèbres de notre prison, tu as transformé en plaine les escarpements de la mine, tu nous as fait respirer des fleurs odoriférantes, tu as dissipé l'horrible odeur de la fumée... Assistons-nous mutuellement par nos prières, et demandons à Dieu, à Jésus-Christ, à ses saints anges, de nous garder dans toutes nos actions » (1).

En juillet 258, du fond de l'Orient où il guerroyait, Valérien signa contre les chrétiens un Edit plus terrible encore que le premier : décapitation des évêques, prêtres et diacres, dégradation des chevaliers et sénateurs convaincus de christianisme, exil des dames de condition et confiscation de leurs biens, confiscation également des biens des fonctionnaires réduits à l'esclavage dans les domaines impériaux. Cette fois, la persécution visait directement à la tête des Eglises ! Dans tout l'Empire, ses effets furent immédiats. Durant plusieurs mois, en Afrique, ce ne furent que massacres effroyables (2). A Carthage, les mar-

(1) *Epist.*, 78.

(2) C'est à cette persécution que se rapportent également les exécutions à Utique connues sous le nom de *Massa*

tyres de Lucius, Montanus, Julianus, Victorinus, Flavianus, remontent aussi à cette persécution, qui allait faire périr également une illustre victime, frappant à sa tête, on peut le dire, toute la chrétienté d'alors.

Un peu avant la promulgation de cet Edit, le nouveau proconsul d'Afrique, Galerius Maximus, avait déjà rappelé de Curubis l'évêque de Carthage, qu'il autorisa à résider provisoirement dans la villa qu'il possédait aux environs de la ville. Tout ce qui se passait convainquait Cyprien de l'imminence de sa fin. Il employait ses derniers jours à aviser ses collègues de la province des événements prochains, « afin de les préparer au combat », leur disait-il, ainsi qu'à exhorter les membres de son troupeau : « Il eût voulu, dit Pontius, être tué en parlant de Dieu, au milieu d'un sermon » (1). Le proconsul avait dû, sur ces entrefaites, se rendre à Utique. Des amis personnels de Cyprien, parmi lesquels nombre de païens, vinrent le presser de mettre à profit l'éloignement de Galerius pour fuir, lui offrant même des retraites sûres. Il refusa : « Il faut, dit-il, qu'un

*Candida* (la « Masse Blanche »), celle de Théogène, évêque d'Hippone (Bône), de Jacobus et Marianus, arrêtés à Cirta (Constantine), etc.

(1) *Vita Cypr.*

évêque confesse son Sauveur là où il a exercé sa charge ».

C'est pour le même motif qu'il refusa d'obtempérer à un ordre du proconsul d'avoir à se rendre sans délai à Utique, où des affaires de service le retenaient; il quitta sa villa et se cacha dans les environs de Carthage, d'où il écrivit cette très belle lettre, la dernière de lui :

*Aux prêtres, aux diacres, à tout le peuple :*

« Mes très chers frères, j'ai appris qu'ordre avait été donné de me conduire à Utique. Mes amis les plus chers m'ont conseillé et prescrit de quitter quelque temps ma villa. J'y ai consenti parce qu'il convient qu'un évêque confesse le Seigneur dans la cité où il préside à l'Eglise du Seigneur, et qu'il illustre le peuple entier par le spectacle du martyr de son chef. Tout ce que dit un évêque martyr au moment de son martyre, il le dit inspiré par Dieu et pour tous. Je ne veux pas mutiler l'honneur de notre Eglise si glorieuse ! Moi, évêque et chef d'une autre église, je ne veux pas confesser Dieu et entendre prononcer ma sentence à Utique, puis y être martyrisé et partir de là vers le Seigneur. C'est devant

vous que, pour vous et pour moi, je veux confesser Dieu. C'est ici que je veux souffrir, d'ici que je veux partir vers le Seigneur, comme je le demande sans cesse dans mes prières, comme je le souhaite de tous mes vœux, comme je le dois.

« Donc, nous attendons ici, dans une retraite sûre, l'arrivée du proconsul et son retour à Carthage. Nous apprendrons de lui les ordres des empereurs au sujet des chrétiens, laïques et évêques, et nous dirons ce que, sur l'heure, Dieu voudra nous faire dire. Quant à vous, très chers frères, restez fidèles à mes instructions, conformément aux ordres du Seigneur ; vivez en paix ; évitez toute occasion de trouble intérieur ; évitez aussi de courir au devant du martyre ; attendez d'être découverts et traduits devant le magistrat. Jésus-Christ alors parlera pour nous, par notre bouche » (1).

Dès le retour du proconsul à Carthage, Cyprien revint dans sa villa. Le 13 septembre, deux officiers s'y présentèrent avec une escorte de soldats. L'évêque fut invité à monter en voiture avec eux, et conduit sur-le-champ au palais du proconsul, à l'*Ager Sexti*, — dans la direction de la Marsa. Galerius Maximus dut

(1) *Epist.*, 82.



renvoyer l'interrogatoire au lendemain. Cyprien passa la nuit chez un des officiers, en compagnie de quelques amis ; il y fut d'ailleurs traité avec déférence. A la nouvelle de son arrestation, une foule énorme s'était portée vers l'*Ager Sexti*. Toute la nuit, des groupes de fidèles campèrent autour de la maison « désireux, dit Pontius, de veiller pendant la passion de leur pasteur » (1).

Le lendemain, de bonne heure, sous un soleil déjà ardent, le prisonnier fut amené de l'*Ager Sexti* à l'*Atrium sauciolum*. Sur le parcours, « les rangs serrés d'une multitude mêlée le pressaient de tous côtés, on eût dit une armée innombrable marchant à l'assaut de la mort » (2). En attendant la comparution devant le proconsul, il fut introduit dans une antichambre. Un officier, voyant ses vêtements trempés de sueur, lui offrit des vêtements de rechange : « Ne guérissons pas, lui dit-il, des maux qui, sans doute, auront disparu aujourd'hui même » (3). Il fut enfin introduit dans la salle d'audience :

« Le proconsul Galerius Maximus dit à l'évêque Cyprien :

(1) *Vita Cypr.*

(2) *Ibid.*

(3) *Acta Cypr.*

« Tu es bien Thascius Cyprianus ? » L'évêque Cyprien répondit : « Je le suis. » Le proconsul Galerius Maximus dit : « C'est bien toi qui t'es constitué le pape de ces hommes d'esprit sacrilège ? » L'évêque Cyprien répondit : « C'est moi. » Le proconsul Galerius Maximus dit : « Les très saints Empereurs t'ont ordonné de sacrifier. » L'évêque Cyprien dit : « Je ne sacrifie pas. » Galerius Maximus dit : « Prends garde à toi ! » L'évêque Cyprien répondit : « Fais ce qui t'a été ordonné. Dans une chose si juste, il n'y a pas lieu d'hésiter » (1).

Après avoir fait une dernière sommation et pris l'avis de ses assesseurs, le proconsul prononça l'arrêt de mort. « Grâce à Dieu ! » dit Cyprien.

On se remit en route pour le lieu de l'exécution, vers l'*Ager Sexti*. A l'escorte de soldats qui entouraient le condamné s'étaient joints tous les chrétiens de Carthage, s'écriant « qu'ils voulaient mourir avec leur évêque », ainsi que de nombreux païens. Le cortège fit halte dans un petit vallon entouré d'une épaisse rangée d'oliviers. « Comme on ne pouvait voir, dit Pontius, à cause de l'éloignement et des remous de la foule, des personnes pieuses

(1) *Acta proc. Cypr.*, 1.

avaient grimpé sur les branches des arbres » (1).

Cyprien ôta son manteau, puis sa tunique, qu'il remit aux diacres et, s'agenouillant, pria en silence. Il n'ouvrit la bouche que pour demander à ses amis de donner au bourreau vingt-cinq pièces d'or. Il noua lui-même le bandeau autour de ses yeux et se fit lier les mains par un prêtre et un diacre. Tout près de lui, des fidèles étendaient des linges pour recueillir son sang. Il fit signe au bourreau qui, d'un coup de hache, lui trancha la tête.

Ainsi se termina, le 14 septembre 258, très simplement, silencieusement, la vie terrestre de ce grand chrétien qui avait tant écrit, tant parlé, tant agi, tant lutté dans le monde ! A cette heure dernière, dans son silence impressionnant devant la mort, plus encore peut-être qu'aux jours éclatants de la parole et de l'action, une seule pensée le possédait : la glorification de son Maître (2).

(1) *Vita Cypr.*

(2) La question de l'emplacement de la tombe de Cyprien a donné lieu à bien des discussions savantes hors de notre propos dans ces pages. Citons seulement ici le texte bien connu des *Acta Cypriani*, disant « qu'il fut solennellement inhumé dans les terrains du procureur Macrobius Candidianus, situés rue des Mappales, à côté des Piscines ». (*Acta Cyp.* 5). Le cimetière chrétien à cette époque était donc dans le voisinage des citernes de la Malga. — V. entre autres sur cette question : P. Delattre, *L'Épigraphie chrétienne à Carthage*, et Benson, *Cyprian*.

## SUR LES CHEMINS DE ROME

---

La mort de Cyprien est, dans l'histoire du christianisme africain ou, pour mieux dire, occidental, au nombre de ces grandes dates qui, en réalité, terminent un siècle. Deux noms emplissent et dominent les cent ans d'histoire que nous venons de parcourir : Tertullien, Cyprien. En dépit de leurs différences profondes de tempérament et de caractère, ils apparaissent, durant toute cette période, comme les deux maîtres ouvriers dont les mains robustes ont successivement maçonné le même édifice et laissé à pied d'œuvre, en mourant, d'abondants matériaux où d'autres, qu'ils avaient d'ailleurs combattus, n'auront qu'à venir puiser tour à tour pour la patiente élaboration de leurs desseins ambitieux.

Marquons donc à présent, par quelques traits précis, quels matériaux, quelles pièces maîtresses, dans l'organisation compacte que

vont élever dans le monde, à travers les siècles, les évêques de Rome, portent authentiquement les noms des deux illustres africains qui se trouvent ainsi, devant l'histoire, avoir été les collaborateurs du puissant ouvrage dont l'achèvement définitif leur eût assurément fait horreur. Ainsi sortira, peut-être, de ces études tout objectives sur cent ans de christianisme à Carthage, une conclusion qui sera aujourd'hui encore un enseignement opportun pour beaucoup.

## I

Tertullien est un exemple très frappant des déviations que peut faire subir à l'Évangile, dans une âme d'ailleurs profonde et passionnée de sincérité, l'esprit humain plus soucieux de raccourcir le spiritualisme chrétien à l'étroite mesure de ses pensées, de le river à la chaîne rigide de ses systèmes, que de se hausser lui-même, d'un élan de foi, jusqu'à sa divine hauteur.

Le divin dans le Christ apparaît tout d'abord dans ce geste ample et vigoureux dont il a, en religion, définitivement tranché les vieux liens qui, comme des nœuds gordiens, ligottaient douloureusement jusqu'à lui l'être humain

sous l'entassement de leurs lois, leurs défenses, leurs codes, étroitement noués autour de son existence, pesants, acérés, piquants comme des haïres qui, au lieu du cantique vibrant de la délivrance jaillissant du cœur de l'enfant vers son Père, lui faisaient éternellement soupirer sa plainte d'esclave au pied des autels, marmotter ses litanies d'effroi.

« Abstiens-toi ! Ne touche pas ! Ne goûte pas ! » Ces distinctions factices, établies, sous cent formes diverses, entre le profane et le sacré, le pur et l'impur, ces perpétuelles menaces des vieilles religions, affichées le long des avenues qui conduisaient aux sanctuaires mystérieux du polythéisme épuré, ou aux écoles aristocratiques du moralisme ascétique, ou au Temple du culte judaïque, Jésus les avait à jamais supprimées, remplacées par la voix intérieure du Saint-Esprit, dès le jour où il avait prononcé ces grandes paroles, bréviaire de la religion en esprit : « Dieu est esprit, il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité... Le sabbat est fait pour l'homme, non l'homme pour le sabbat... Ce qui souille l'homme, ce n'est pas ce qui entre en lui, mais ce qui sort de sa bouche... Si quelqu'un ne naît d'En Haut, il ne peut voir le royaume de Dieu... Dieu a aimé le monde au point qu'il

a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle... Vous recevrez le Saint-Esprit. »

La terre avec ses lys, d'un vêtement plus beau que ceux de Salomon, avec ses sources jaillissantes et ses oiseaux de l'air, lui apparaissait volontiers sous l'image candide d'un « marche-pied » du Père, venu du haut du ciel la visiter, ou encore d'un vaste champ prêt pour les semailles et recélant au fond de ses sillons obscurs les principes fécondants au contact desquels la semence divine inmanquablement germerait. Allègement sublime des durs fardeaux, après lequel l'âme humaine, comme saisie d'ivresse, se prit, un jour, au cœur simple de quelques palestiniens, à danser d'une sainte joie !...

Or, cet Evangile de Jésus — non le premier, il s'en faut, puisqu'il avait fallu, déjà au lendemain du Christ, le génie inspiré de saint Paul pour le sauver des retours offensifs des vieilles disciplines humaines — Tertullien a contribué, plus que personne, peut-être, en Occident, par le prestige de son nom, l'influence de ses écrits, à le voiler aux yeux de l'Eglise des premiers siècles, à le recouvrir sous la couche de plus en plus dure des anciens errements qui, à la longue, dans le monde antique

avaient tout pétrifié, jusqu'au pur spiritualisme des prophètes hébreux.

Et combien est pénible le spectacle de ce grand homme, évadé, par un coup de la grâce divine, du fond de sa geôle païenne, monté à la pure lumière de l'Évangile émancipateur, puis, là même, décidément impuissant à se dégager tout à fait des nœuds douloureux du passé, à jeter à son tour dans le monde les notes joyeuses du spiritualisme chrétien !

Par son exemple et sa parole, Jésus avait pris soin de donner une règle de conduite à la fois sûre et souple dans les questions complexes du chrétien avec le monde, la société, les obligations de la vie. Il avait fait voir « l'homme nouveau », né de l'Esprit, sous les traits de quelqu'un à qui rien n'était étranger de ce qui est humain : à Cana, prenant sa part des réjouissances communes et consacrant par sa présence l'un des grands devoirs de la vie ; au logis de Lévi, coudoyant librement toute espèce de gens ; au centurion romain, rendant le beau témoignage qu'on sait ; parmi les pharisiens à la lèvre amère, au chauvinisme haineux, à l'ombrageuse orthodoxie, élargissant le champ des fraternités humaines, des solidarités profondes, indéfiniment, magnifiquement, jusqu'aux confins extrêmes de la terre habitée ;



citoyen actif de la Cité, ouvrier diligent dans le grand Atelier où, sur ses tâches séculaires, peine le genre humain ; d'autant plus appliqué à tous ses devoirs d'homme, d'autant plus empressé à ses obligations envers la vie terrestre, qu'une vive lumière du ciel en exaltait pour lui la valeur infinie, en approfondissait l'horizon.

Relisez à présent Tertullien : ah ! comme nous voilà loin de l'Évangile de Jésus ! Certes, le monde qui passait sous ses yeux était peut-être particulièrement mauvais, et c'est un persécuté qui en parle ! Tout de même, si elles sont d'une âpre et forte éloquence, ont-elles rien d'évangélique, des paroles comme celles que lui arrache, par anticipation, le spectacle du monde s'abîmant, au jour du jugement, dans les feux de l'enfer :

« Le voici venu, ce dernier jour, ce jour du jugement, ce jour que n'attendaient pas les païens, et dont ils se moquaient, ce jour où ce vieux monde et tous les êtres qu'il a vus naître seront consumés dans le même brasier ! Oh ! l'immensité du spectacle ! Faut-il admirer ? Faut-il rire ? De toutes parts, que de motifs pour me réjouir, pour exulter d'aise ! Je les vois, tous ces grands Empereurs qu'on disait transportés au ciel, maintenant, avec Jupiter et les témoins de leur apothéose, fré-

missant au fond des ténèbres ! Je les vois, ces gouverneurs, persécuteurs du nom du Seigneur, à présent au milieu de flammes plus cruelles que celles dont ils brûlaient les martyrs, où ils fondent en face des chrétiens qui les insultent... Surtout, je vois les misérables qui ont torturé le Seigneur, et je leur crie : Le voilà ! le voilà ce fils du charpentier ou de la courtisane, ce destructeur du sabbat, ce Samaritain, ce possédé du démon ! Le voilà, celui que vous avez acheté à Judas, meurtri de coups de bâton, de soufflets, défiguré par vos crachats, abreuvé de fiel et de vinaigre » (1) !

Si c'est là, peut-être, une éloquence de sémite barbare, ou de moine échauffé, on ne saurait décidément y reconnaître le langage du Maître doux et humble de cœur. Mêmes sentiments de rigorisme sectaire dans sa conception des devoirs du chrétien envers le monde, la cité, le pays. « Rien ne nous est plus étranger, écrit-il carrément, que l'intérêt public » (2) ! Sans doute, — l'ordre évangélique est à cet égard trop formel, — il fait profession d'obéir aux lois qui n'entreprennent pas sur les droits de la conscience ; il sait même, dans ses plaidoyers d'avocat habile,

(1) *De spectac.*, 30.

(2) *Apol.*, 38.

trouver de ces mots dont le son est, en vérité, tout moderne : « L'idée de religion exclut toute contrainte en matière de religion », ou encore : « Forcer un homme à adorer des dieux qu'il aurait tout intérêt à se rendre propices, c'est prétendre l'empêcher de dire, du seul droit de sa liberté : Et si je ne veux pas, moi, que Jupiter me soit propice ? Si je veux que Janus me montre un visage courroucé ? Toi, de quoi te mêles-tu » (1) ?

Mais il reste bien qu'au regard de Tertullien, le monde, la nature, la vie, la société, la cité, la patrie, tout le généreux effort du génie humain dans sa laborieuse ascension vers plus de bonheur, de bien, de beauté, lui apparaissait, au total, digne de son mépris, sinon de sa haine, et que ce souhait à l'égard de ceux qui n'ont pas sa foi exprime bien le fond de sa pensée : « Plût à Dieu de n'être pas contraint de demeurer au milieu d'eux dans le monde » (2) !

Jésus, lui, près de quitter le monde, priait au contraire son Père, au sujet des siens, « non de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. » C'est que ce divin spiritualisme du

(1) *Apologet.*, 28.

(2) *De spectac.*, 15.

Christ, vertu libératrice pour le salut de ceux qui croient, le réalisme de Tertullien, tout imprégné de légalisme judaïque et d'ascétisme monacal, en le tirant de force à lui, en le raccourcissant à la mesure humaine, en avait fait une chaîne pesante, contraignante, de sujétions, d'interdictions, de menaces. En d'autres termes, c'est que l'ancien païen de Carthage, malgré tout, était resté, théoriquement du moins, sous l'ancien régime de la Loi, plus qu'il n'était venu sous celui de la Grâce.

Saint Paul écrivait aux chrétiens de Rome : « On ne peut être justifié par les œuvres de la Loi, on ne l'est que gratuitement, par la Grâce ». C'est ainsi que l'ancien pharisien, ployé d'abord sous le pesant fardeau des œuvres, était devenu le grand apôtre des Gentils ! Au docteur juif demandant un jour : « Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » quelqu'un plus grand que Paul lui-même avait simplement répondu en posant ce *sine qua non* : « *Il faut que tu naisses de nouveau* » (1). Voilà comment, et dans quel sens, l'Évangile est intransigeant. Le christianisme de Tertullien l'était aussi, mais combien différemment ! *Il faut*, dit Tertullien... vivre en marge de l'humanité, se

(1) Ev. Jean, III, 3.

sauver au plus vite loin de ce monde mauvais, dénouer le plus possible tous les liens de famille, laisser le mariage aux gens de chair, aux « psychiques », et aussi les charges, les fonctions civiles, le service militaire, quantité de métiers, non seulement ceux entachés d'idolâtrie ou notés d'infamie, mais le barreau, la peinture, la sculpture, l'enseignement. (1). Tout au plus, « puisqu'il le faut bien », les enfants du chrétien fidèle pourront-ils fréquenter les établissements d'instruction (2). *Il faut...* dans les rapports de société avec les païens, réunions privées, fêtes de famille — mariages, prises de toge, anniversaires de naissance ou de mort — qui, à la vérité, n'allaient jamais sans quelques cérémonies païennes — se comporter de telle sorte que, pratiquement, c'est la rupture inévitable de tous les liens autres que ceux de la foi. Mais, puisque ce monde mauvais est à ce point plein de tentations, de souillures, de chausse-trapes, le mieux est de le fuir décidément (3)! Saint Paul écrivait aux fidèles de Corinthe : « Pré-tendre éviter le contact des impudiques de ce

(1) *De idolol*, 11.

(2) *Ibid.*, 10.

(3) *Ibid.*, 24.

monde, ou des gens cupides, rapaces, ou bien des païens, ce serait s'obliger à sortir du monde » (1). Tertullien, lui, ne sait que répéter : « Oui, sortons du monde ! »

Ce programme de vie, d'autres, depuis Tertullien, ont prétendu le réaliser aussi, on sait comment : — par le couvent. C'est ainsi que l'Eglise, héritière de la pensée de Tertullien, a su faire entrer, dans le grand édifice élevé par elle au cours des âges, des pierres dégrossies à Carthage par le ciseau de l'illustre hérétique, en construisant à côté, ou plutôt au-dessus de ses sanctuaires ouverts spacieusement à la masse vulgaire des fidèles, les cellules de ses couvents.

Du moins, Tertullien avait une excuse : c'est l'attente qui le hantait, exaltait toutes ses pensées, ses actes, de l'apparition lumineuse, sur la nuée, de la Cité sainte, dont les portes d'or allaient incessamment s'ouvrir toutes grandes à la multitude impatiente des élus de Dieu. Aussi, malgré tout, la cellule du moine eût-elle semblé à Tertullien, à coup sûr, non une ébauche, mais la caricature de sa pensée... Mais son rêve candide d'une Eglise de saints étroitement séparés du monde mauvais sera

(1) 1 Cor. V, 10.

recommencé bien des fois, avec toujours les mêmes réveils douloureux !

## II

Ce grand homme d'autorité que fut Cyprien possédait essentiellement, plus que celui de la pensée, le génie de l'organisation. A cet égard, l'œuvre accomplie par lui, en neuf ans, parmi tant de traverses, est un monument imposant par la fermeté des lignes et la cohésion de l'ensemble.

On a vu comment, sous l'étreinte énergique de sa main, le vieil individualisme africain, si prompt à s'épuiser en tiraillements d'anarchie, plia décidément et vint s'incorporer en un bloc autrement compact et organisé que n'avaient été jusque-là les communautés de ce pays. Mais on a aussi observé que ce résultat remarquable, Cyprien l'avait obtenu, non par l'effort systématique d'une centralisation à outrance, comme celle qu'on poursuivait si ardemment à Rome, mais par le libre jeu d'un régime où étaient sauvegardés les droits essentiels des églises dans l'obéissance de toutes aux décisions de l'autorité acceptée.

Dès lors, entre les deux écueils opposés dont la pointe menaçante risquait d'atteindre

en ses œuvres vives le christianisme de cette époque, ainsi qu'un navire sur une côte semée de récifs, — entre un congrégationalisme sûrement mortel et un centralisme inévitablement meurtrier, — on croirait volontiers tout d'abord que le clair regard de Cyprien avait bien, non certes découvert le premier, mais plus exactement relevé qu'aucun autre homme d'Eglise en Occident, dès cette époque, la seule passe sûre où il fallait résolument avancer? Pourtant, il s'est trouvé qu'au bout de cette route engageante l'Eglise est venue finalement se heurter contre l'écueil dont Cyprien, au contraire, avait prétendu l'éloigner définitivement : l'absolutisme romain. Dans ce naufrage de toutes ses libertés, une part de responsabilité pèse-t-elle, devant l'histoire, sur la tête de l'intrépide adversaire de Stephanus, et, si oui, quelle est cette part?

On l'a déjà constaté : nul, plus que cet homme d'autorité, ne s'est soigneusement imposé le respect des droits d'autrui : respect des droits des fidèles dans leur part d'administration de la communauté, respect des droits des prêtres dans les attributions de leur charge, respect des droits de ses collègues, les évêques des autres églises, dans la direction de leur troupeau. « Dans l'administration de son



église. chacun de ses chefs a toute liberté pour agir, sauf à rendre compte au Seigneur de ses actes » (1). C'est qu'à ses yeux, tous les évêques sont exactement égaux, parce que tous pareillement les successeurs des apôtres. La reconnaissance de cette indépendance de chacun d'eux dans les limites de son église est loin, dans sa pensée, de n'être, en fait, qu'une affirmation de principe plus ou moins platonique : « Pourvu que subsiste le lien de la concorde, pourvu qu'on ne s'écarte pas de l'Église orthodoxe sur les mystères de la foi, chaque évêque dispose et règle ses actes comme il l'entend, sauf à rendre compte au Seigneur de sa décision » (2).

Donc, indiscutablement, l'autonomie, sous la direction et la responsabilité uniques de leur évêque, des petits groupes ecclésiastiques formant alors un évêché, a été affirmée par Cyprien avec une force, une constance, que rien jamais dans sa conduite n'est venu démentir. Chez un homme de gouvernement tel que lui, voilà une constatation qu'on lui doit d'autant plus que de tout temps les hommes de ce tempérament offrent moins d'occasions de la faire.

(1) *Epist.*, 71.

(2) *Ibid.*

Mais toute cette armature épiscopale d'un aspect si résistant devait inévitablement éclater tôt ou tard sous la pression intérieure d'une force qui, à la longue, dans tous les domaines, vient à bout de tout : la logique des idées. Or, il y a une idée que, plus que personne avant lui, avec une énergie, une ardeur inlassables, Cyprien avait affirmée du premier jour jusqu'au dernier de son épiscopat. « L'Eglise du Christ est une, l'épiscopat est un » (1). — « L'Eglise est dans l'évêque, et l'évêque dans l'Eglise ; qui n'est pas avec l'évêque, n'est pas dans l'Eglise » (2). N'étant ni avec l'Eglise ni avec l'évêque, on est absolument hors de la vérité. Mais encore, quelle Eglise, quels évêques ? L'Eglise orthodoxe, la seule qu'il y ait jamais eu au monde digne de ce nom, celle que dirigent en tous lieux les évêques des communautés orthodoxes, dont ils forment, réunis en corps, l'unité visible, tangible, parfaite. Quels évêques ? Les évêques régulièrement ordonnés et en communion avec le corps des évêques.

Concrétisée, virtuellement ramassée dans le corps des évêques, l'Eglise est à l'état diffus, comme rayonnant, dans chacune des commu-

(1) *Epist.*, 54.

(2) *Ibid.*, 65.

nautés éparses dans le monde qui ont à leur tête un évêque orthodoxe : ainsi, du haut du firmament, le soleil projetant au loin ses rayons.

Si telle est l'Eglise, il est évident qu'en sortir c'est se placer hors de la vérité, aussi sûrement qu'en se mettant à l'abri du soleil on se place hors de ses rayons. Dès lors, le péché irrémissible, dans ce monde et dans l'autre, c'est le schisme. Quiconque se sépare de l'Eglise, « il ne faut pas même désirer de savoir ce qu'il enseigne ; dès lors qu'il enseigne hors de l'Eglise, cela suffit : quel qu'il soit, en n'importe quel genre, celui-là n'est pas chrétien, qui n'est pas dans l'Eglise du Christ » (1).

Par contre, être dans l'Eglise orthodoxe, c'est-à-dire, sous l'obédience de l'évêque orthodoxe, suffit à tout, tient lieu de tout : voilà, du coup, déposé dans le sol chrétien, un germe funeste qui grandira bientôt et, à la confusion éternelle des consciences pieuses, ou simplement honnêtes, y produira, dès le temps de saint Augustin, tous ces fruits empoisonnés de corruption et de contrainte que l'histoire profane recueillera à pleines mains.

Aussi sera-ce justement en Afrique qu'on en

(1) *Epist*, 68. *De Unit.* 14.

constatera tout d'abord les désastreux effets : de cette même Eglise que la persécution païenne avait cruellement décimée, des voix chrétiennes s'élèveront pour réclamer ardemment du pouvoir civil l'emploi de la contrainte contre tous ceux, hérétiques ou païens, qui entendront demeurer hors de ses cadres officiels. Au nom de ce principe détestable de l'unité visible de l'Eglise, on prétendra y faire entrer, pêle-mêle, en vue de leur salut éternel, les multitudes qui se vengeront, en la déshonorant d'abord par leur vie, puis en la reniant en masse au premier signe du danger : — on le verra bien, un jour, dès l'apparition des bandes vandales et, plus encore, aux premiers galops de la cavalerie musulmane ! « La plupart des membres de l'Eglise d'Afrique manquent de vie », écrira mélancoliquement saint Augustin. Eh ! à qui donc la faute, sinon à lui tout le premier qui, faisant sortir toutes les conséquences du principe posé par Cyprien, a le fâcheux honneur d'avoir mis en formule, et marqué d'une tache de sang, dans sa hâte imprudente de faire des « chrétiens » à tout prix, la théorie abominable de la contrainte en matière de foi (1) ?

(1) *Epist. ad Vincentium*. — Lors de la révocation de l'Edit de Nantes, en vue de justifier la politique religieuse de Louis XIV, cette lettre d'Augustin fut largement répandue

Le traité de l'*Unité de l'Eglise* (1), dont l'action a été si profonde dans tout l'Occident, est le parfait manuel de ce matérialisme ecclésiastique, et en songeant à tout le mal que ce livre, pour sa large part, a causé au cours des siècles, on est tenté, en vérité, de l'écarter de soi d'un geste indigné. « On ne peut pas avoir Dieu pour père, quand on n'a pas l'Eglise pour mère » (2). — Ceux qui s'en séparent, « même s'ils sont tués en confessant le nom du Christ, ne lavent point leur tache dans le sang. La faute inexpiable de leur séparation ne peut être effacée même par la souffrance. On ne peut être martyr, quand on n'est pas dans l'Eglise » (3). Aussi, le schismatique, voilà l'ennemi ! « Evitez, je vous en prie, les hommes de ce genre, éloignez de vous et de vos oreilles leurs discours pernicieux, ainsi qu'une peste mortelle !... Celui qui combat les évêques du Christ se retranche par là même de

dans le royaume (Cpr. *De Constantin à Grégoire le Grand*, par F. Roget, Lausanne, 1863).

(1) On sait que les passages de ce traité qui sont en faveur de la suprématie de l'évêque de Rome ont tous été interpolés : ils manquent dans les meilleurs manuscrits. Aussi, après l'avoir été d'abord par les auteurs protestants, ont-ils été définitivement écartés par la critique contemporaine.

(2) *De cath. eccl. unitate.*

(3) *Ibid.*

la société du clergé et des fidèles, et dès lors il n'est plus avec le Christ » (1). Voilà bien, formulée par un grand docteur de l'Eglise, par un saint de son Martyrologe, cette *rabies ecclesiastica*, mal étrange, terrible, dont les morsures contagieuses feront tant de victimes, tour à tour, dans la chrétienté tout entière !

Mais enfin, cette Eglise, hors de laquelle il n'y a pas de salut, où sont donc les titres de son autorité souveraine ? C'est ici que va reparaître, sous une autre forme, l'action toujours persistance de Tertullien dans ce long travail d'élaboration dont le couronnement définitif devait être l'infailibilité du pape romain. Lui aussi, avant sa conversion au montanisme, avait dépensé toute sa vigueur de polémiste à établir qu'une Eglise unique au monde, la seule digne de ce nom, l'Eglise orthodoxe, avait le dépôt de la vérité, et à l'objection de ceux qui, avant lui, en étaient sortis : « Ses titres ? » on sait comment il répondait : ses titres sont dans la durée de sa possession, dans cette jouissance ininterrompue, depuis les apôtres, qui, par la chaîne des évêques réguliers, a fait passer en ses mains

(1) *De cath. eccl. unitate.*

leurs enseignements et leurs traditions, tels qu'ils les ont confiés aux communautés fondées par eux et qui sont, dès lors, soit écrits, soit oraux, son exclusive propriété (1). « Vous autres, qui êtes-vous? Quand et d'où êtes-vous venus? Ce terrain est à moi! De quel droit y venez-vous semer et faire paître vos troupeaux? Je le possédais avant vous. Voilà mes titres authentiques, délivrés par ceux-là mêmes qui ont fondé le domaine : je suis — moi, l'Eglise orthodoxe — l'héritière des apôtres » (2)!

Réponse, à la vérité, plus bruyante que décisive, qui déjà rend, si l'on ose dire, un son d'argumentation monacale : au lieu de tant grossir la voix en vous bornant d'ailleurs à affirmer gratuitement la validité de vos titres contestés par les hérétiques, que ne les leur montrez-vous, tout simplement?

A la redoutable objection : « Vos titres? » Cyprien ne sait aussi que répondre en s'enfermant dans le même cercle : les titres de l'Eglise sont dans la durée de sa possession, qui la fait, par ses évêques, remonter droit jusqu'aux apôtres, jusqu'à la déclaration du Christ à Pierre.

(1) *De praescr. haeret.*, 19.

(2) *Ibid.*, 19.

Mais une telle Eglise, en qui habite corporellement la vérité qui sauve, dès lors qu'il est loisible en ce monde de la contempler de ses yeux et de la toucher de ses doigts dans la personne de ses évêques réunis, pourquoi n'en viendrait-elle pas, par une énergique concentration d'elle-même, à se condenser plus complètement, à tomber d'un bloc sous le sens immédiat des fidèles, en se ramassant tout entière dans la personne d'un de ses évêques, incarnation de la vérité — et lequel? Mais l'évêque précisément qu'on se plaisait trop, à Carthage, à appeler « le successeur de Pierre », à honorer, à l'occasion, en considération de l'ancienneté de son siège, d'une espèce de droit de préséance, purement honorifique et d'abord sans conséquence, à la vérité, mais grosse de périls prochains (1), à entourer imprudemment d'une déférence particulière, —

(1) Epist. 49, 71, etc. — Dans un travail d'ailleurs remarquable sur « *L'unité catholique et la pensée de Cyprien* », paru au moment où ces lignes étaient sous presse, M. G. Riou insiste sur le caractère symbolique, pour Cyprien, de l'évêque de Rome, mystiquement envisagé par lui comme le représentant *idéal* de l'Unité orthodoxe. Il me semble que c'est fausser quelque peu sur ce point la pensée du grand adversaire de Stephanus, pour qui le seul titre de l'église de Rome à une déférence particulière était dans le fait originel que celle de Carthage était sa filiale, et qu'elle avait eu d'abord à sa tête l'apôtre Pierre.



enfin l'évêque qui réside au cœur de l'Empire, à deux pas de César, dans la Ville éternelle d'où tout part, où tout aboutit !

« Il y a un seul Dieu, un seul Christ, une seule Eglise, une seule foi, un seul troupeau de fidèles groupés dans l'unité solide d'un seul corps » (1). Un tel appétit d'unité visible ne pourra se déclarer décidément satisfait qu'après qu'il aura posé, sur ce corps unique, une tête unique : cerveau surhumain pensant pour tous, bouche infaillible commandant à tous.

Aussi, devant cette haute, cette très attachante figure de Cyprien, au respect et à l'admiration que tant de vertus commandent, un regret se mêle inévitablement : à son insu, contre son gré, mais, en fin de compte, de toute l'ardeur de son effort, de toute l'autorité de son nom, le grand évêque de Carthage a entraîné l'Eglise d'Afrique et, par contre-coup, l'Occident tout entier, sur un chemin qui devait aboutir à Rome.

Voilà comment il s'est trouvé que les deux illustres Africains qui eussent pu, peut-être, sauver à temps la liberté chrétienne dans le monde ont, au contraire, fortement contribué à l'établissement en Occident de cette formi-

(1) *De cath. eccl. unit.*

dable citadelle d'absolutisme religieux dont l'achèvement définitif leur eût sans doute fait horreur.

C'est que la force interne des idées a toujours raison à la longue de la volonté des hommes. Considérez de près le christianisme de Tertullien et de Cyprien : qu'est devenu le grand spiritualisme évangélique ? Trop souvent il disparaît sous une lourde couche de judaïsme, fort apparent dans leur conception de la foi, leur matérialisme sacramentel, leur superstition de la lettre, leur culte de la tradition, leur notion de l'Eglise, leur exégèse, enfin dans cette véritable horreur de « l'hérétique », du « schismatique », de « l'infidèle », qui rongeaient pareillement, dans l'ombre de leur Temple, la vieille âme des Hassidim rivés étroitement aux prescriptions minutieuses de leur Thorah.

Mais, de plus, ces deux grands croyants, si imprégnés de judaïsme, étaient foncièrement des Romains. Cela veut dire ici que, par leurs origines, leur éducation, leur tempérament, donc par toutes leurs racines, ils étaient peu aptes à s'assimiler la vertu intime d'une conception religieuse la plus spiritualiste et la plus individualiste qui fut jamais ; héréditairement enclins par leur mentalité réaliste, leur instinct

organisateur, juridique, autoritaire, à plier impérieusement la liberté à la règle, l'idée au fait, la pluralité à l'unité.

C'est pourquoi Tertullien et Cyprien sont bien les deux maîtres ouvriers qui, tour à tour, dans les obscures fondations du monde chrétien occidental, ont maçonné les premières assises de cet imposant édifice qui, sous le grand nom d'Église catholique, se survit au milieu de nos sociétés modernes, et où se sont fidèlement maintenus à travers les siècles, au grand dommage du pur christianisme du Christ, mais aussi au grand profit des forces coercitives et unificatrices du passé, les vieilles règles de gouvernement et les principes intangibles d'autorité, d'unité, d'impérialisme, qui avaient su réaliser, au temps des Césars, cet incomparable chef-d'œuvre de politique réaliste : le monde romain.

Mais parce que, malgré tout, il était resté heureusement un peu d'idéalisme chrétien mêlé au dur ciment du puissant édifice, son lent travail a peu à peu désagrégé le grand bloc massif et déterminé tour à tour ces énormes écroulements dont se fait laborieusement sous nos yeux le monde moderne.

Sur le long chemin qui conduit inévitablement, par des étapes successives, du vieux

léganisme de Jérusalem aux Syllabus de Rome, de l'infailibilité de la Thorah à celle du Pape, le nom de Carthage chrétienne mérite donc de demeurer comme une haute pierre milliaire indiquant à la chrétienté contemporaine, soucieuse de son origine et de sa destinée dans le monde, qu'en dehors du spiritualisme de l'Évangile rédempteur, les efforts des Eglises aboutissent fatalement à faire de ce grand don de Dieu qu'est la religion du Christ, au lieu d'une force libératrice et d'une puissance de salut, une chaîne pesante de sujétion ; au lieu d'un message du ciel, un commandement d'homme.

Aussi, plus d'une fois, en essayant de retracer quelques-unes des vicissitudes si émouvantes de cette grande Eglise disparue dans la nuit des temps, il nous semblait entendre, de ses ruines lamentablement éparses aux champs de Carthage, brûlées par le soleil, rongées par la vague, ou tombées enfin en poussière sous le pied errant des pâtres arabes, sortir un avertissement solennel à l'adresse des croyants de ce temps qui volontiers seraient encore tentés de s'attarder, avec des sentiments d'envie, de regret, d'inquiétude, à la contemplation de tous ces monuments à la longue branlants, essentiellement caducs parce que bâtis de mains

d'homme, qui successivement, au cours des âges, ont prétendu, pour le repos de la pensée humaine, à une durée éternelle et à une autorité absolue : « Je vous dis qu'il n'en restera pas pierre sur pierre qui un jour ne soit renversée... Vous n'avez qu'un seul Maître, le Christ... Ne vous replacez pas sous le joug de la servitude » (1)!

(1) Matth., XXIV, 2; XXIII, 8; Gal., V, 1.

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... pp. VII à XII

### **La vie à Carthage au second siècle et la propagande chrétienne.**

I. — Prospérité de l'Afrique au second siècle. — Carthage, son cadre, son panorama, ses monuments. — Le temple d'Eschmoun-Esculape, le palais du Proconsul, le Capitole. — Le théâtre, le cirque, l'amphithéâtre. — Amour des Carthaginois pour leur ville. — Vie de luxe et de fêtes. — Les établissements d'instruction. — Les Ecoles de rhétorique et de philosophie. — La plèbe. — La fureur de l'amphithéâtre. .... pp. 1 à 16

II. — Les religions à Carthage. — Le culte officiel. — La tolérance romaine. — Les cultes puniques. — Cultes de Sérapis, de Cybèle, de Mithra. — Les Juifs à Carthage. — Premiers progrès de l'Évangile à Carthage et en Afrique..... pp. 16 à 31

### **Premières persécutions.**

I. — Pourquoi le monde romain a-t-il persécuté les chrétiens ? — Possibilité et conditions d'une entente entre le monde ancien et le christianisme. — La tolérance païenne. — Les causes de son opposition au christianisme. — Les martyrs ont sauvé la conscience dans le monde ancien..... pp. 32 à 44

II. — Les rescrits de persécution sous Marc-Aurèle. — Les martyrs de Scillium — Autres martyrs inconnus. — Rescrit de Septime-Sévère en 202. — Nombreux martyrs.

— Les martyrs de Thuburbo d'après la *Passio Perpetuae* et les *Acta* abrégés ..... pp. 44 à 68

### **Carthage chrétienne au temps de Tertullien.**

- I. — Rôle considérable de Carthage dans l'histoire du christianisme en Afrique et dans tout l'Occident. — L'Eglise de Carthage revêt l'apparence d'une association funéraire. — Le cimetière chrétien de Carthage. — La « maison de l'Eglise ». — L'organisation ecclésiastique : l'évêque, les prêtres, les diacres, les lecteurs. — L'Assemblée générale. — Les fidèles, les catéchumènes, les pénitents. — Le baptême. — La Règle de foi. pp. 69 à 84
- II. — Le chrétien de Carthage chez lui et à l'Eglise. — La prière. — Le culte dominical. — La communion. — L'agape. — Les grandes fêtes. — L'organisation synodale..... pp. 84 à 96
- III. — La Bible en Afrique. — Rôle de l'Afrique chrétienne dans l'évangélisation de l'Occident. — Influence de la Bible sur le christianisme africain. — Les sectes : Gnostiques, Hermogène, Praxéas, les antibaptistes. — Les Montanistes. — Conversion de Tertullien au montanisme..... pp. 96 à 113
- IV. — La foi et la vie dans l'Eglise de Carthage. — Ce que croyait un laïque moyen de cette Eglise. — Les reproches de Tertullien sur la « mondanité » de cette Eglise. — Etaient-ils fondés ? — Le goût du luxe, de la toilette, de la coquetterie chez les femmes. — Le chrétien mondain, le dandy. — Une Saint-Augustin africaine. — Les déserteurs, libellatiques, apostats. — Le mal caché. . pp. 113 à 134

### **L'Eglise de Carthage sous l'épiscopat de Cyprien**

- I. — Une élection d'évêque à Carthage. — Compétitions et cabales. — Les fidèles élisent malgré lui Cyprien. — Son passé ; l'homme du monde, le rhéteur. — Récit de sa conversion. — Sa transformation profonde. — Il rompt avec tout son passé..... pp. 140 à 145
- II. — Une figure de grand évêque. — Triste état de l'Eglise de

- Carthage. — Mondanité, cirque et théâtre. — Scandales chez les diaconesses. — Evêques amateurs. — La passion des jeux d'argent. — Nombreux cas d'indiscipline dans le clergé. — Mesures de Cyprien; remise en vigueur de la discipline. — Cyprien directeur de conscience. — Vif sentiment de ses droits d'évêque et respect de ceux d'autrui. — L'homme de gouvernement..... pp. 146 à 165
- III. — Edit de Dèce contre les chrétiens. — Rigueur avec laquelle il est appliqué dans l'Empire. — Affolement des chrétiens de Carthage. — Nombreuses défections, lâchetés sans précédent. — Douleur de l'évêque de Carthage. — Beaux exemples de résistance. — Eloge des confesseurs et des martyrs par Cyprien.. pp. 166 à 175
- IV. — Eloignement de Cyprien de Carthage. — Comment il le justifie. — Il continue de gouverner la communauté. — Troubles intérieurs à Carthage. — Les prétentions des renégats. — Intervention fâcheuse des confesseurs. — Cabale contre Cyprien. — Attitude prudente de l'évêque de Carthage; ses concessions. — Schisme de Felicissimus. — L'église de Carthage en feu. — Lettre de Cyprien; son retour..... pp. 175 à 188
- V. — Retour de Cyprien à Carthage. — Il convoque un Synode. — Discours de Cyprien. — Son intransigeance à l'égard des renégats non repentants; son indulgence pour les autres. — Le Synode lui donne raison et rejette le recours de Felicissimus. — Conflit à Rome entre Novatianus et Cornelius. — Appel à Carthage. — Le Synode envoie sur place deux commissaires. — Condamnation de Novatianus. — Autorité grandissante de Cyprien. — Son activité. — La peste à Carthage, affolement de la population. — Admirable attitude de Cyprien et de son Eglise. — Le *De mortalitate*. — La lettre à Demetrianus. — Les pillards du désert; rachat des captifs chrétiens..... pp. 188 à 206
- VI — Courte éclaircie. — La question du baptême hérétique. — Attitude de Cyprien. — Agitation dans les églises d'Afrique. — Sa mise à l'ordre du jour du Synode de 255. — Condamnation du baptême hérétique. — Continuation

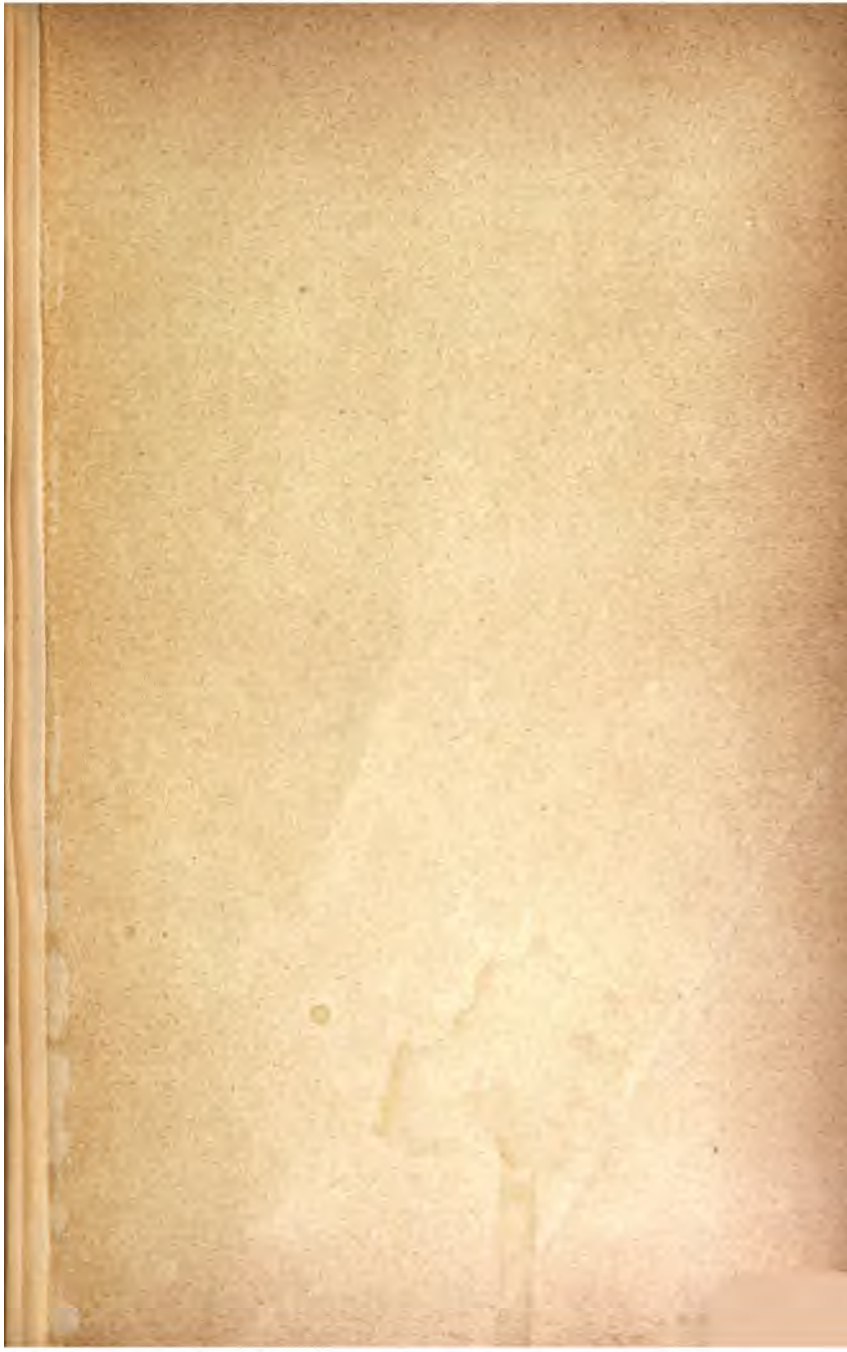


de la controverse dans les communautés. — Nouvelle délibération du Synode de 256. — La lettre à Stephanus. — Sa réponse et son attitude. — Cyprien prend ses dispositions. — Lettre de Firmilien. — Le grand Synode de septembre 256. — Nouvelle condamnation du baptême hérétique. .... pp. 206 à 217

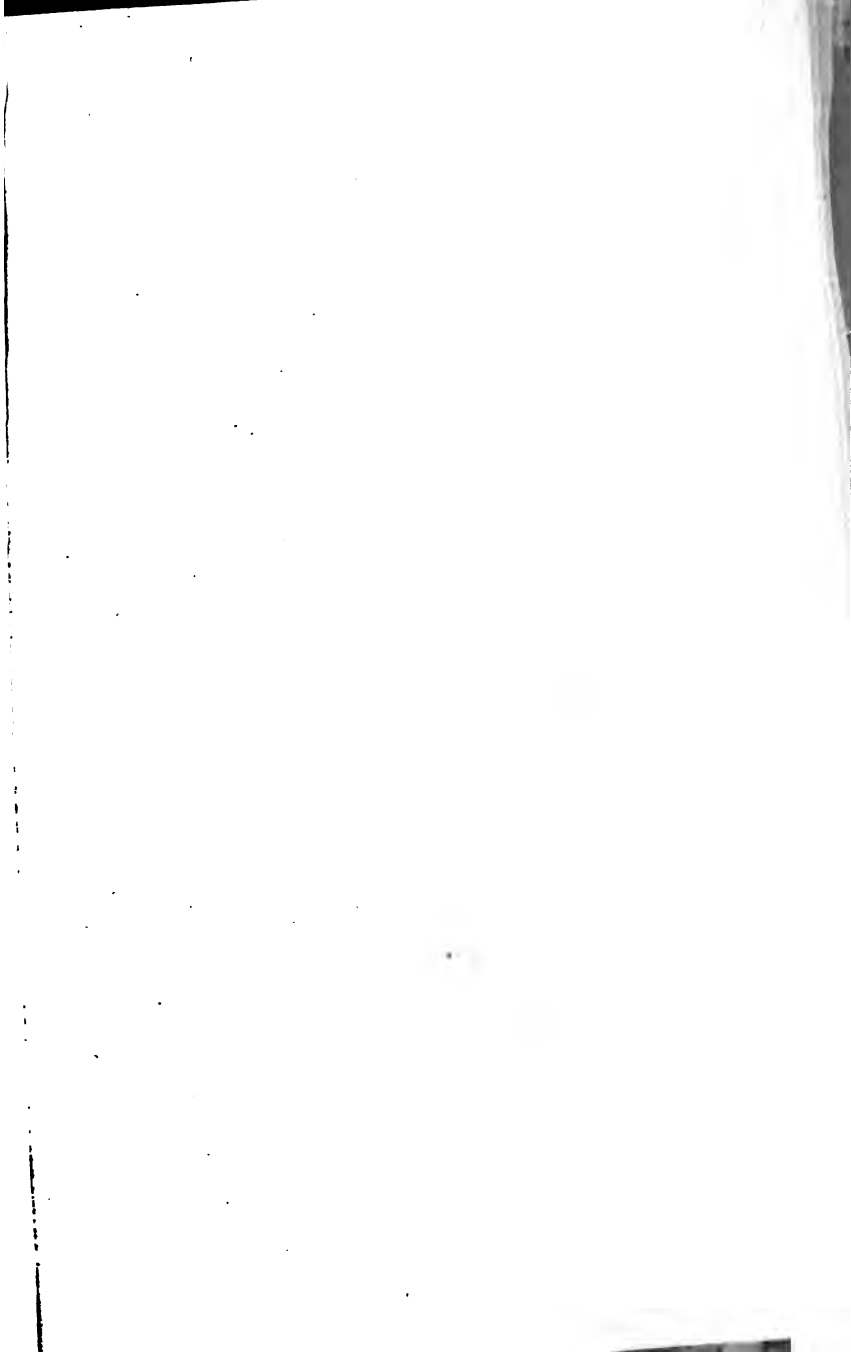
VII. - Edit de Valérien contre les chrétiens (août 257). — Comparation de Cyprien devant le proconsul. — Son exil à Curubis — Sa préparation au martyre. — *L'Exhortation au martyre*. — Massacres de chrétiens dans toute l'Afrique. — Les forçats de Sigus. — Second édit de Valérien (juillet 258). — Retour de Cyprien à Carthage. — Sa dernière lettre à son Eglise. — « Un évêque doit mourir au milieu de son troupeau ». — Son arrestation et sa condamnation. — Sa mort. .... pp. 217 à 228

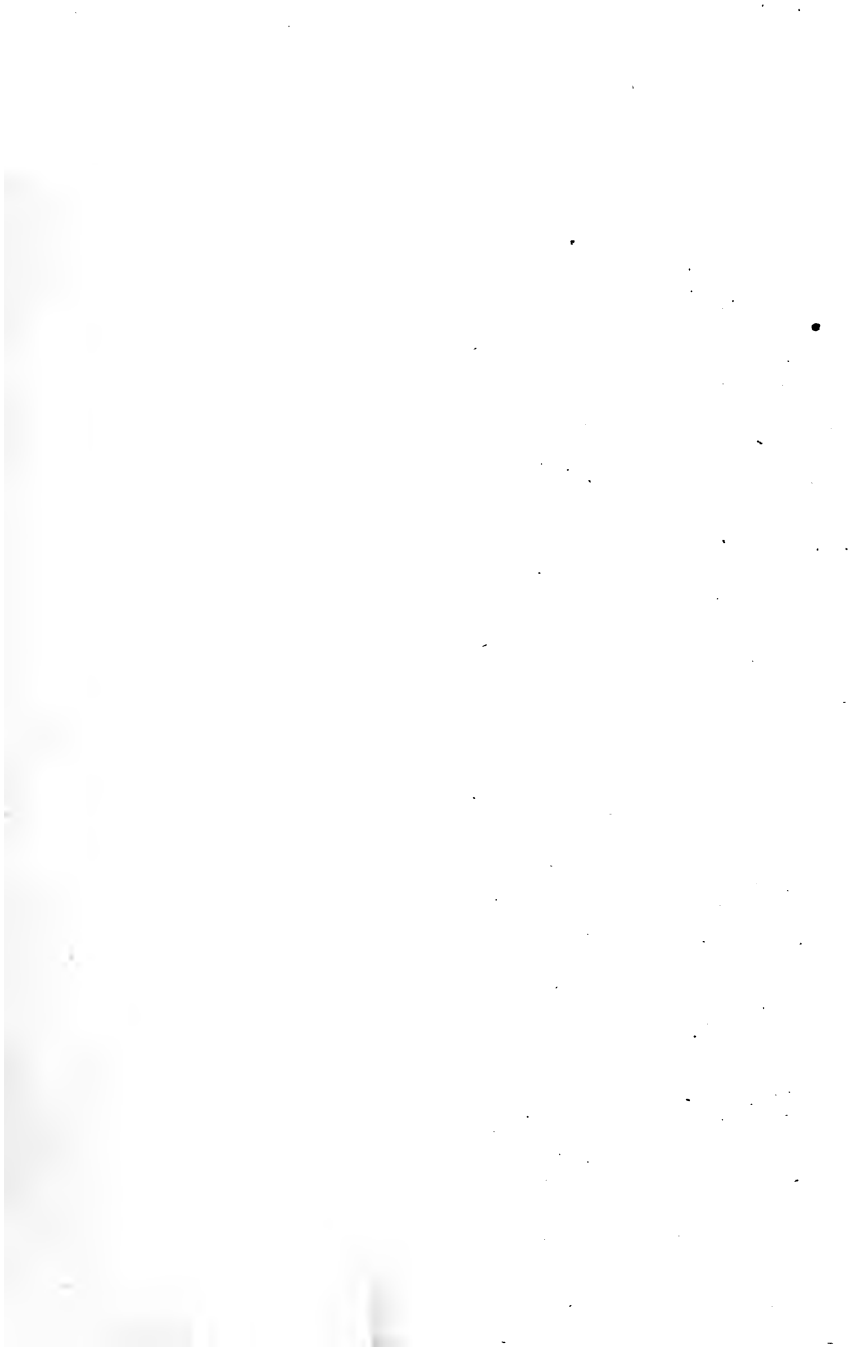
**Sur les chemins de Rome** ..... pp. 229 à 254

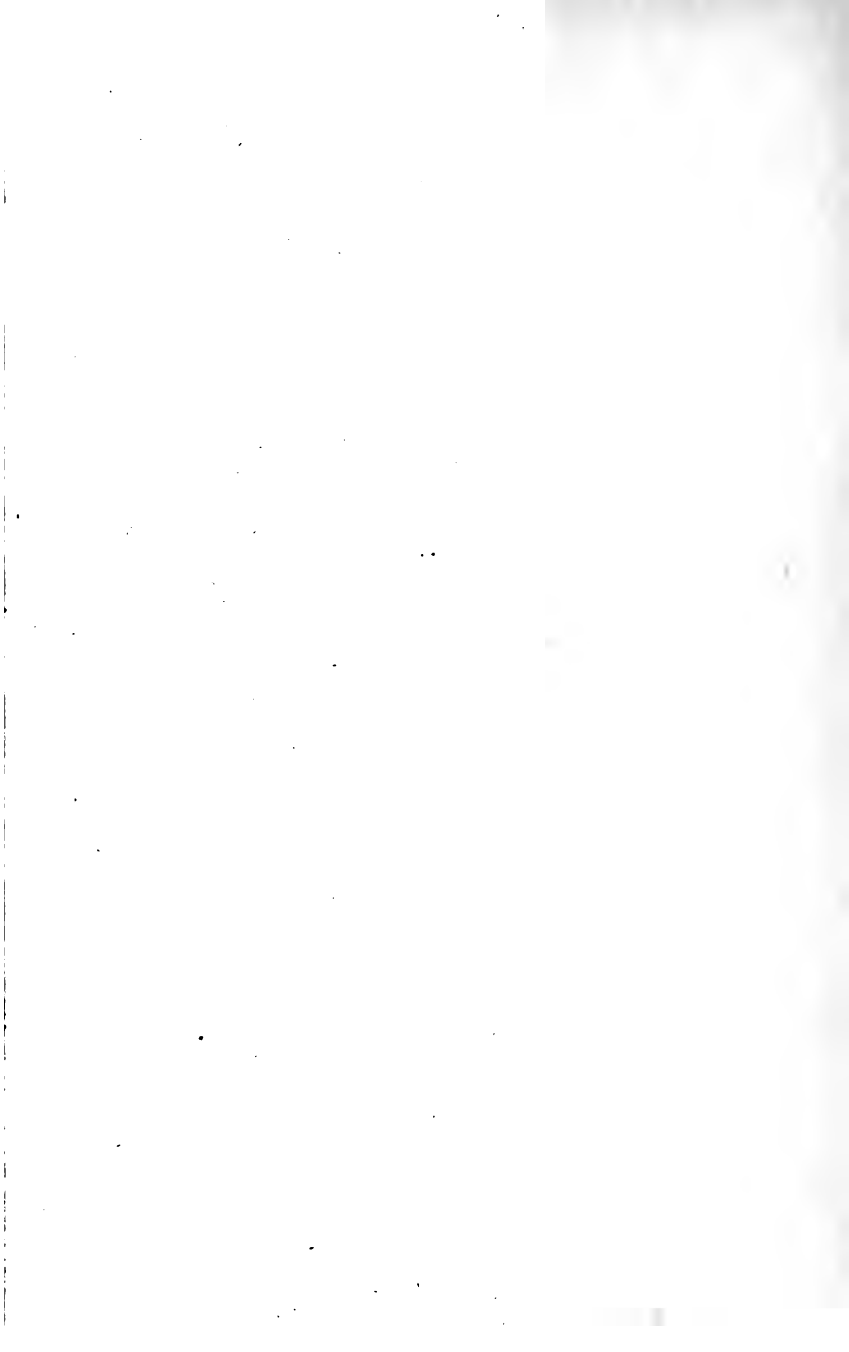












14 DAY USE  
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED  
**LOAN DEPT.**

This book is due on the last date stamped below, or  
on the date to which renewed.  
Renewed books are subject to immediate recall.

1  
9 Sep '55 C.B.

Torres

~~SEP 9~~ OCT  
9 '65 - 67

**REC'D LD**

**OCT 9 '65 - 12 M**

**REC'D LD JUN 12 70 - 3 PM 49**

**MAY 23 1969** 30

LD 21A-60m-3,'65  
(F2336s10)476B

General Library  
University of California  
Berkeley

YB 34119

DT 170  
A2

195156

*Alcais*



